L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1461 - VENDREDI 02 FÉVRIER 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



FERMES PÉDAGOGIQUES

Quand l'école prend la clé des champs...



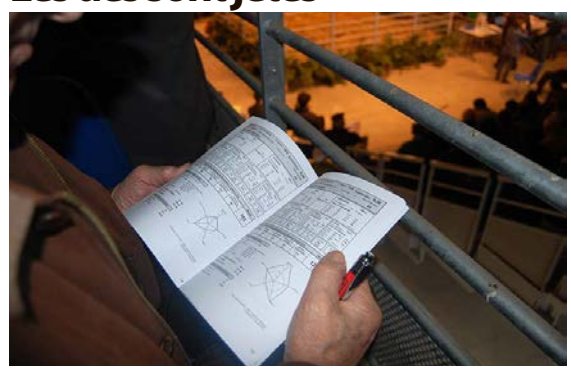
«Dessine-moi un mouton...», une poule, un cochon, une vache... Grâce aux fermes pédagogiques, présentes en Côte d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne, les petits princes des villes viennent à la campagne découvrir *«en vrai»* une ferme, ses animaux, ses champs... et tout ce qu'elle produit. D'année en année le succès de la formule se confirme. Une formule qui apparaît pour les agriculteurs qui s'engagent dans la démarche comme une opportunité de diversification intéressante. Le retour de la semaine des quatre jours ne peut qu'amplifier la dynamique. En Côte d'Or, le réseau Ecole en Herbe vient d'être distingué lors des Trophées de l'agriculture et de nouveaux adhérents le rejoignent. Veaux,vaches, moutons et couvées... escargots même, sont plébiscités par les petits écoliers à la curiosité insatiable. Quant à l'agriculture, elle a tout à y gagner en communiquant auprès de ces petits consommateurs en herbe...

Page 7

Côte d'Or

› GIE Charolais Évaluation

Les dés sont jetés



Nièvre

› Agropôle du Marault

Une vente aux enchères réussie



Yonne

› Audit d'exploitation

Un regard extérieur constructif







Sommaire

Côte d'Or

04 • Inondations: Qui l'eût cru ?
05 • Salon de l'agriculture: Paris, nous voilà
06 • Jeunes agriculteurs: C'est là-bas que ça se passe
07 • Fermes pédagogiques: Bienvenue en milieu agricole

Nièvre

08 • Agropôle du Marault: Une vente aux enchères réussie
09 • Abattoir de Cosne-sur-Loire: La culture de la proximité
10 • Cultures: L'irrigation, une solution face à la crise ?

Yonne

11 • Chambre d'agriculture: Enfin une bonne année ?
12 • Audit d'exploitation: Un regard extérieur constructif
13 • Alysé: Un outil pour évaluer le bien-être animal

Région

14 • Vente de reproducteurs: Carton plein pour le HBC au Marault
15 • BIVB: Des statuts à «dépoussiérer»

Filières

16 • Cultures Pois de printemps: Choisir sa variété pour la campagne 2018
17 • Élevage Bovin viande: La FNB ne veut pas d'une rhétorique «Mercosur contre Chine»

Infos Services

88-19 • Analyse & Tendances
20-21 • Petites annonces
22-27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Congrès de l'AGPB à Dijon

La filière céréales se tourne vers l'avenir pour renforcer sa compétitivité

Malgré une situation économique morose l'AGPB (Association générale des producteurs de blé et autres céréales) a décidé de rester positive et de se tourner vers l'avenir pour améliorer la situation. Le thème de son congrès qui se déroulait du 31 janvier au 1er février était la transformation de la filière pour renforcer sa compétitivité et créer de la valeur ajoutée.

«Après cinq années catastrophiques pour nos exploitations et 40 % des producteurs qui annoncent un résultat négatif en 2017, ce congrès doit permettre de faire comprendre aux Pouvoirs publics l'ampleur de la situation», a affirmé Philippe Pinta, président de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé et autres céréales). Il estime ainsi, que cet évènement risque de se dérouler dans une ambiance morose, *«nous ne voyons pas le bout du tunnel»*.

Le congrès annuel de l'AGPB se déroulait cette semaine à Dijon (1). Le département n'a pas été choisi au hasard. Il compte plus de 4 900 exploitations agricoles et est situé en zone intermédiaire. Les céréaliers situés dans ces zones ont été défavorisés ces dernières années. L'Est de la France a été très touché par les aléas climatiques et les rendements sont historiquement bas. De plus, la Bourgogne a été victime de distorsions de concurrence avec des pays voisins comme l'Allemagne. Ainsi, il existe un écart de prix de 10 à 15 euros la tonne, entre le blé bourguignon et celui produit en Allemagne. Philippe Pinta a donc rappelé *«la nécessité d'orienter les aides de la PAC de la manière la plus commune et égalitaire possible afin d'éviter ces distorsions de concurrence»*.

Il a aussi insisté sur le refus de l'AGPB de voir de nouveaux transferts entre le 1er et le 2nd pilier de la PAC. Malgré une situation difficile pour les céréaliers, l'AGPB a tout de même décidé d'être constructive, positive et de se tourner vers l'avenir afin de trouver des solutions.


Photo: La Marne Agricole

Philippe Pinta, président de l'AGPB, dénonce les *«écarts»* d'aides européennes à l'hectare, entre productions et d'un pays à l'autre qui engendrent des *«distorsions de concurrence»*.

Investir pour la compétitivité de la filière

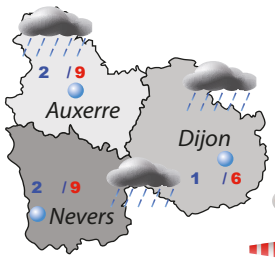
La compétitivité de la filière était donc le thème retenu pour le congrès 2018. L'objectif de l'organisation était ainsi de satisfaire les besoins de tous les clients de la filière et de permettre la création de valeur ajoutée. L'actuel prix du blé, à 150 euros la tonne, ne permet pas actuellement une juste rémunération des producteurs. De plus avec des coûts de production de 140 euros la tonne pour le blé tendre, les céréaliers ont besoin d'être davantage compétitifs. L'AGPB propose ainsi un plan de compétitivité pour transformer la filière. Elle estime les investissements nécessaires à 14 milliards d'euros sur cinq ans. Philippe Pinta est convaincu de la nécessité de ce plan. Il affirme que les Pouvoirs publics doivent s'investir pour participer à la modernisation de la filière qui a un important poids économique. Environ 7 milliards pourraient provenir des producteurs (150 euros par hectare sur cinq ans) afin de renforcer leur compétitivité et moderniser les exploitations.

(1) Nous reviendrons plus en détail sur ce congrès dans notre prochaine édition.

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 02 Février

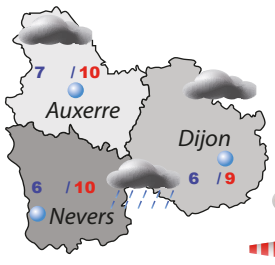


Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Théophane
Soleil : 08:12 - 17:49
Lune : 20:25 - 09:26

Samedi 03 Février

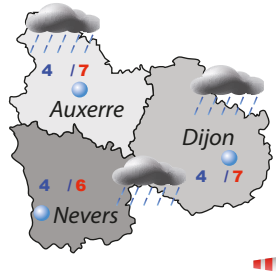


Maussade
Un ciel menaçant s'annonce, avec quelques précipitations localement.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Blaise
Soleil : 08:10 - 17:51
Lune : 21:39 - 09:57

Dimanche 04 Février



Perturbé
De nombreuses précipitations sont attendues sur la région. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Véronique
Soleil : 08:09 - 17:52
Lune : 22:49 - 10:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 05 au Mercredi 07 Février :
Quelques précipitations de pluie et neige mêlées pour lundi. Le ciel sera nuageux à couvert pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -3 à 3 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 08 au Dimanche 11 Février :
De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -5 à -1 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Marchés des céréales

En roulant à l'E10, la Chine créerait un appel d'air

La nouvelle stratégie industrielle de l'Empire du milieu, vise à développer la production de véhicules roulant à l'E10 issu du maïs transformé en éthanol. Elle créera un appel d'air sur les marchés mondiaux des céréales. Les volumes en jeu sont colossaux.



Photo: Réussir

La Chine s'est engagée dans un vaste programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Au cours de la deuxième édition du Paris Grain Day, la conférence parisienne dédiée aux marchés des grains organisée par Agritel le 26 janvier, les experts internationaux invités ont prédit une stagnation des prix des commodités agricoles pour 2018 et durant la prochaine campagne céréalière. La raison : le niveau très élevé des stocks mondiaux de céréales. Mais à moyen terme, la nouvelle stratégie industrielle de la Chine pourrait changer la donne.

Un tournant pour l'économie agricole mondiale

La Chine s'est engagée dans un vaste programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre produits par ses dizaines de millions de véhicules en circulation. Cette nouvelle stratégie industrielle a été présentée par Jean-Yves Chow (Mizuho, Singapour), un des experts invités au Paris Grain Day. Ainsi, l'Empire du milieu se lance en toute discrétion dans la production d'E10, un carburant composé de 10 % de bioéthanol issu de céréales. Le premier signe de cette transition écologique est le déstockage opéré en maïs, selon l'expert chinois. Mais la mauvaise qualité des grains soustrait les stocks détenus de toute utilisation alimentaire pour les animaux. En conséquence, la distillation du maïs est un débouché inespéré pour la planète agricole. Elle désengorgera les marchés, sans avoir à craindre leur reconstitution au niveau des années passées, puisque la production de maïs en Chine est moins attractive depuis qu'elle est moins soutenue.

Un effet domino sur les marchés

Le passage à l'E10 de la Chine bouleversera indéniablement les équilibres des marchés des commodités. La transition écologique annoncée créera un appel d'air massif sur le marché mondial du maïs, en compétition avec le débouché de l'alimentation animale. Elle accroîtra les courants commerciaux entre pays exportateurs et importateurs. Par effet de dominos, les autres céréales ne seront pas en reste car leur emploi pour la production d'éthanol concurrencera les autres débouchés traditionnels. Et comme pour le soja actuellement, tout ce qui serait produit en plus au niveau mondial pourrait alors être absorbé par l'empire du milieu. Evidemment, le phénomène s'accentuera davantage si la Chine est rejointe par quelques pays voisins sud-asiatiques et par l'Inde.
Hors agriculture, des phénomènes similaires sont déjà observés sur les marchés du platine et du zinc indispensables pour produire les batteries électriques des véhicules *«propres»* et pour les moteurs *«hybrides»* dont s'équipe la Chine. Les cours de ces métaux augmentent.
Pour le blé, David Hightower, expert conjoncturiste américain, prévoit aussi, à moyen terme, le retour d'une conjoncture plus favorable. D'ici 2020, la révision de la politique de convergence de la Chine conduirait à un désengagement du gouvernement en matière de prix sur le marché intérieur. Les paysans chinois se détourneraient alors de cette production et les volumes de blé récoltés en moins seraient alors importés.

La Chine, arbitre des cours des matières premières

Cette nouvelle politique agricole impactera durablement le fonctionnement du marché mondial du blé. L'Empire du milieu a les moyens pour la financer car il détient des réserves financières colossales équivalentes aux dettes fédérales américaines. Pour le soja, l'embellie des importations chinoises se poursuivrait mais de façon moins prononcée. Dans les élevages, l'amélioration des indices de consommation des animaux atténuera les besoins en tourteaux.

▸PRI info

Côte d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54.

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Répertoire Départ Installation
Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite.
Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

en bref

Tracteurs Immatriculations stables en agriculture en 2017
Les immatriculations de tracteurs standards (achetés principalement par les agriculteurs) ont été stables en 2017, à 22 500 unités, tandis que les ventes de tracteurs pour vignes et vergers ont baissé de 5,3%, passant sous la barre des 4000 machines neuves, rapporte l'association des constructeurs de machinisme agricole (Axema) dans un communiqué le 29 janvier. Par ailleurs, les immatriculations de tracteurs «espaces verts» ont explosé (+82,4%) ; l'échéance du 1er janvier 2018 du règlement européen appelé Mother regulation a eu un effet particulièrement important chez les distributeurs de ce type de matériel, explique-t-on chez Axema. Cette réglementation impose que l'ensemble des tracteurs neufs mis sur le marché répondent à certaines exigences de sécurité. Probablement mieux organisés et informés, les distributeurs de tracteurs standards ont mieux utilisé une souplesse de Bruxelles : la possibilité d'écouler un volume de 10% des modèles concernés au cours des deux prochaines années, explique Axema.

Lait Bruxelles tire la «sonnette d'alarme»
La croissance de la production laitière de l'UE depuis janvier 2017 *«n'est tout simplement pas soutenable dans le marché actuel»*, a averti Phil Hogan le 29 janvier devant les ministres de l'agriculture de l'UE réunis à Bruxelles pour discuter entre autres du problème des stocks de poudre de lait. C'est le cas dans des pays comme l'Irlande (+9,1 % entre janvier et septembre), mais, de façon plus récente et *«plus inquiétante»*, chez les plus gros producteurs, la France et l'Allemagne, a déclaré le commissaire européen qui a voulu tirer la *«sonnette d'alarme»*. Selon lui, il *«n'est pas bon de continuer à produire pour un marché qui n'existe pas et d'attendre ensuite avec confiance que le contribuable, à travers la Commission dans ce cas, en supporte la charge»*.

Mercosur Pour la filière bovine, E. Macron *«sacrifie l'élevage bovin viande français»*
A l'issue des vœux d'Emmanuel Macron à l'agriculture durant lesquels ce dernier a confirmé qu'un accord sera signé avec le Mercosur et que des volumes seraient concédés sur la viande bovine, la Fédération nationale bovine (FNB) a estimé, dans un communiqué du 25 janvier, que le président *«sacrifie l'élevage bovin viande français»*. Le lendemain, Interbev et les syndicats minoritaires ont exprimé eux aussi leur désaccord avec cette position du gouvernement. La Coordination rurale parle de «trahison» et Interbev *«s'indigne»* de ce discours du gouvernement. Les éleveurs pensaient en effet, après le discours de Rungis, que *«la France n'accepterait aucun accord avec le Mercosur contenant une offre de viande bovine»*, selon la FNB. Ils découvrent avec *«stupeur»* et *«colère»* la position d'Emmanuel Macron. *«Nous déplorons l'incohérence totale dont fait preuve le gouvernement qui déclare, dans le même temps, vouloir valoriser un modèle d'élevage français durable (...) et importer de façon massive des viandes répondant à des standards opposés»*, a dénoncé son président Bruno Dufayet, cité dans le communiqué. Le 30 janvier, des représentants des pays du Mercosur doivent rencontrer les commissaires européens à l'agriculture et au commerce, respectivement Phil Hogan et Cecilia Malmström dans le cadre de l'avancée des négociations.

ICHN Une transition de deux ans serait insuffisante, estime la FNSEA
Réagissant aux positions prises par le président de la République sur l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) lors de ses vœux à l'agriculture, la FNSEA estime, dans un communiqué le 29 janvier, qu'une transition de deux ans proposée aux agriculteurs qui ne bénéficieraient plus de l'ICHN suite à la réforme de la carte des zones défavorisée, serait insuffisante: *«Une transition de 2 ans, ce n'est jamais qu'organiser sur 2 ans une perte financière catastrophique pour l'équilibre économique des exploitations concernées»*. La FNSEA évoque par ailleurs l'hypothèse que des Mesures agro-environnementales (MAEC) soient accordées en compensation. Une éventualité qui ne la satisfait pas non plus ; et de mettre en avant les lenteurs de la mise en place de la Maec polyculture-élevage et son résultat jugé décevant.



Inondations

Qui l'eût cru ?

Châtillon-sur-Seine et ses alentours ont les pieds dans l'eau en ce début d'année.

Un coup de tempête et deux crues en trois semaines : le Châtillonnais accumule les aléas depuis le 1er janvier. *«Il est tombé 160 mm depuis cette date»* relevait la semaine dernière Victor Matrat, agriculteur à Prusly-sur-Ource qui avait 40 hectares sous l'eau le 25 janvier : *«par chance, mes 13 hectares labourables sont destinés au maïs et ne sont donc pas semés. Beaucoup d'autres exploitants ont des parcelles inondées, nous redoutons le gel à l'issue de la décrue»*. Face à de tels évènements, le JA du canton de Châtillon/Laignes/Montigny ne peut s'empêcher d'aborder les circonstances aggravantes d'un tel déluge : *«les surfaces bitumées des zones industrielles et commerciales n'aident sûrement pas à l'évacuation de l'eau. Aussi et surtout, je pense aux personnes qui vont devoir indemniser tous ces dégâts matériels : elles devraient, comme le fait la profession agricole, faire pression sur le gouvernement pour trouver des solutions. Une gestion intelligente de l'eau éviterait bien des problèmes. La constitution de bassins de rétention serait intéressante : nous pourrions les remplir l'hiver et les utiliser en été pour avoir de l'eau toute l'année. Mais les citoyens parisiens ne l'entendent sans doute pas de cette oreille, eux qui commandent cette politique de gestion de l'eau. Ils parlent de continuité écologique tout au long de l'année : lors des inondations, ils s'en fichent un peu. Autre chose : on ne parle pas des citernes à fioul noyées dans les caves inondées et qui se répandent dans la nature, ou encore moins des stations d'épuration submergées. Par chance, aucun apport d'azote n'est effectué : on aurait pu encore accuser les agriculteurs de polluer. D'ailleurs, pas grand monde ne parle des agriculteurs qui ont leurs parcelles inondées. La solution pour entretenir nos rivières et les utiliser à bon escient ne viendra sans doute pas de ces incompétents de bureaux»*.

Aurélien Genest



Plusieurs routes ont été coupées à la circulation.

La Saône déborde aussi

La Saône vivait sa deuxième crue la semaine dernière, avec un niveau d'eau supérieur à la moyenne d'une crue hivernale. La Tille est également touchée depuis sa source. *«Plusieurs milliers d'hectares sont inondés dans tout le département. Des images prises par satellite chiffrent à 15 000 le nombre d'hectares sous l'eau pour uniquement le val de Saône»* indiquait la semaine dernière Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture et référent du dispositif *«Agri-vigilance-inondations-Saône»*, *«il y aurait, pour le moment, assez peu de conséquences pour l'agriculture. Il ne faudrait pas non plus que l'eau reste trop longtemps»*. Cet épisode pluvieux remet au goût du jour les problématiques des inondations : *«comme tous les ans, elles peuvent survenir au printemps et peuvent faire nettement plus de ravages à cette période là de l'année. Celles-ci peuvent être évitées et nous y travaillons. Une étude est actuellement menée avec la DDT, L'EPTB et VNF. Nous attendons les résultats qui pourraient mettre en évidence certain points à améliorer, comme des lacunes d'entretien des rivières ou encore des problèmes d'actionnement de barrages»*. Nicolas Michaud ose relever un point positif sur ces évènements pluvieux : *«les nappes phréatiques se sont rechargées, certaines sont déjà saturées alors qu'elles étaient en déficit il y a seulement deux mois»*.



Certaines exploitations ont eu *«très chaud»* avec la montée des eaux.

Fédération charolaise

A noter sur votre agenda



La Fédération charolaise de Côte-d'Or lance un nouvel événement. Une exposition-vente de reproducteurs se tiendra jeudi 22 février à l'espace Jean-Bertin de Saulieu. La participation d'une quarantaine d'animaux est espérée pour cette nouvelle édition, destinée à redynamiser le commerce dans le département.
Les traditionnelles journées commerciales se dérouleront dans la foulée, du jeudi 15 au samedi 17 mars, dans plusieurs élevages. Un nouveau format est là encore proposé, puisque ces rencontres au cœur des fermes se déroulaient durant une semaine entière l'année passée.
Renseignements : Pôle agricole de Pouilly-en-Auxois au 03 80 90 68 80.

GIE Charolais Évaluation

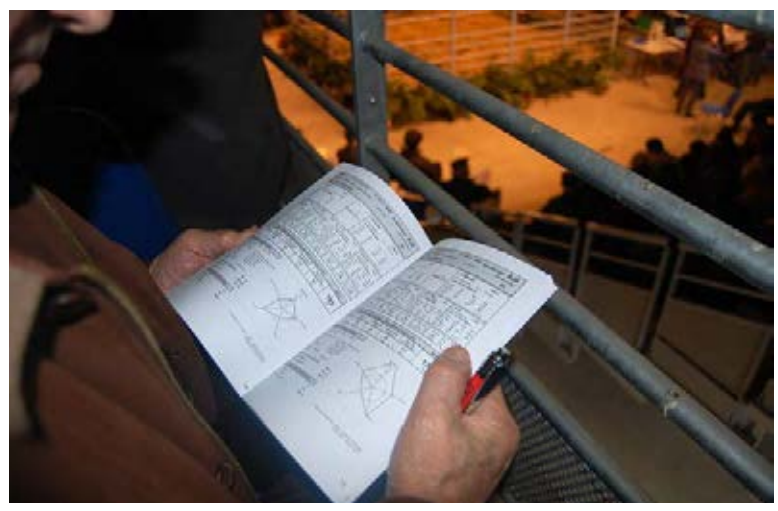
Les dés sont jetés

Quarante reproducteurs seront mis aux enchères vendredi prochain à Créancey. Les résultats de la station sont déjà sur internet.

J-7 pour la vente de Créancey ! Le pôle agricole s'apprête à faire une nouvelle fois le plein dans une semaine. Les qualités du millésime 2018 sont connues dans les moindres détails. Les visiteurs, potentiellement acheteurs, sont attendus nombreux dans les gradins. Ces derniers peaufinent actuellement leurs choix devant leurs écrans, quelques heures après la diffusion des index sur le site internet de la station. On y apprend notamment que Nébuleux du Gaec Gheeraert et Napolitain de l'Earl La Colombière obtiennent le meilleur Imocr avec un total de 121.

Dès 10 heures le matin

Comme tous les ans, le premier reproducteur (l'ordre de passage disponible sur le site internet) défilera sur le ring du pôle agricole à 14 heures, après un déjeuner et une visite des animaux à partir de 10 heures. Cette ultime rencontre avec les bovins permettra aux éleveurs d'aller encore plus loin dans leur réflexion. Olivier Lavesvre, de Tavernay, s'est déjà procuré deux taureaux à Créancey : *«Un premier tri est effectué chez moi. Les deux fois où nous avons acheté un taureau avec mon frère, environ dix bovins nous intéressaient. Le matin de la vente permet d'apprécier la morphologie et de retenir les meilleurs à nos yeux. Il nous en reste généralement quatre ou cinq juste avant la vente, nous nous faisons un classement et attribuons un budget pour chaque animal»*. Olivier Lavesvre se montre très satisfait de ses deux acquisitions : *«le tout premier venait du Gaec de Pergeot. Il approche aujourd'hui les 70 produits et aucune césarienne n'a été nécessaire, c'est ce que nous espérions. Ses premières filles ont vêlé cette année et tout se passe très bien pour l'instant»*. Après avoir prélevé des doses de ce taureau pour insémination, l'éleveur l'a revendu en Côte-d'Or, au Gaec de Sous la Velle, une exploitation qui elle aussi, se procure occasionnellement des taureaux à la station de Créancey. *«Notre second taureau venait du Gaec de l'Armançon. Notre objectif avec cet animal était de gagner de la morphologie en viande : l'objectif est atteint lui aussi»* ajoute Olivier Lavesvre.



Les index, disponibles le jour de la vente, le sont également sur le site de la station d'évaluation (www.stationevaluation.com).

Régulièrement sur internet

Fabien Mignotte, éleveur à Thorey-sur-Ouche, connaît bien la station pour y avoir travaillé plusieurs années. Ce passionné de génétique se connecte pratiquement tous les jours sur le site de la station pour connaître les dernières informations : *«Dans un premier temps, je regarde ce qui m'intéresse le plus, à savoir les facilités de vêlage et la croissance. Les photos et vidéos sont très utiles pour faire des choix. Je fais tellement confiance au fonctionnement de la station que je n'ai pas nécessairement besoin de me rendre sur place le vendredi matin. La station est la vitrine du département, elle permet à l'élevage charolais d'aller dans le bon sens. La sélection des animaux est allée encore plus loin ces derniers temps, ce qui permet une garantie supplémentaire lors d'un achat de reproducteur. Sur internet, je n'en sélectionne pas plus de cinq. Il y a toujours des préférences entre les animaux et parfois un coup de cœur. Si celui-ci est le dernier animal à se présenter sur le ring, nous nous focalisons sur celui-ci, en respectant quoiqu'il arrive le budget préalablement fixé. On peut ne pas remporter la mise, mais c'est le risque à prendre»*.

Aurélien Genest

Salon de l'agriculture

Paris, nous voilà

Le salon international de l'agriculture se tient du 24 février au 4 mars. Florian Renon va défendre les couleurs de son département et celles du cheval de trait Auxois.

La Côte-d'Or monte à Paris. A Lacour-d'Arcenay chez Florian Renon, tout est déjà programmé. Le jeune homme de 24 ans prendra la direction de l'Ile-de-France le 22 février en compagnie de sa jument Capucine de Posanges, championne nationale au dernier Spécial de Semur-en-Auxois. Une quinzaine de personnes de la région se donneront rendez-vous dans sa cour de ferme pour rejoindre, ensemble, le grand Parc des expositions parisien. *«Nous ferons le déplacement avec deux camions, l'autoroute n'est pas loin d'ici»* indique le jeune éleveur qui participera à son septième salon de l'agriculture consécutif.

Onze jours sur place

La délégation des traits auxois restera Porte de Versailles l'intégralité du Sia et logera près des animaux, dans des loges spécialement aménagées pour l'occasion. *«Tout est rodé, nous avons l'habitude d'y aller !»* poursuit Florian Renon, *«c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous rendrons une nouvelle fois au salon. Nous aurons à cœur de promouvoir la race auprès du plus grand nombre. Ce sera aussi l'occasion de passer de très bons moments en compagnie d'autres éleveurs venant de toute la France, que l'on ne croise qu'une seule fois pas an et avec qui nous échangeons beaucoup sur notre métier et notre passion. Il y a toujours une super ambiance entre nous, c'est une très belle aventure entre copains»*.

Deux équins du 21

Un très bon résultat de la jument âgée de cinq ans est espéré par toute la délégation côte-d'orienne. Achetée dès son plus jeune âge au Gaec Dupaquier, Capucine de Posanges fera le déplacement à Paris pour la seconde fois de sa carrière. Championne jeune à Semur-en-Auxois en 2015, la femelle équine avait décroché la troisième place du concours général l'hiver suivant, en 2016. Un deuxième animal du département sera en lice avec Flicka d'Huilly, pouliche de deux ans appartenant à Florian Bizouard qui avait terminé championne jeune du dernier Spécial. Les épreuves se dérouleront mardi 27 février, journée qui sera également dédiée au département de la Côte-d'Or.

Une passion qui fait du bien

Sur le plan commercial, Florian Renon n'exclut pas de nouer certains contacts au salon, même si cela reste assez difficile : *«nous n'avons jamais réellement vendu à Paris, même si certaines ventes se sont peut-être faites indirectement suite à notre présence ici»*. La passion demeure la première motivation de Florian Renon, dont l'installation sur la ferme familiale (110 vêlages charolais, 100 ha de cultures, diversification dans le maraichage et l'achat-vente de fleurs avec ses parents) a été couplée avec l'apparition des chevaux : *«je possède deux autres juments. J'ai toujours aimé le trait Auxois, qui est un très bel animal, une très belle race qui mérite de perdurer. Les chevaux sont lourds et sont en mesure de travailler, certains d'entre eux sont très utiles dans les vignes. La survie de cette race passe aussi et surtout par la consommation de viande, il faut des débouchés. Oui, il faut manger du cheval pour le préserver !»*

AURÉLIEN GENEST

Un moment sympa, mais...

Avec son esprit festif et convivial, une participation au Sia est toujours la bienvenue. Thibaut Malnoury, actuellement en période de vêlages, vivra cette édition avec un enthousiasme certain mais n'oubliera pas pour autant les difficultés de son métier. L'exposition médiatique de l'agriculture autour du Sia *«doit permettre de faire bouger les choses»* selon le producteur côte-d'orien : *«l'élevage va très mal, mais ce n'est pas un scoop. Cela fait trop longtemps que ça dure. Les prix de la viande sont catastrophiques, je pense aussi à nos amis laitiers pour qui les problèmes ne sont pas réglés. Toute la filière agricole est touchée, les cours des céréales ne relèvent pas le niveau. Nos pouvoirs politiques doivent faire quelque chose, on ne peut pas laisser le monde agricole ainsi»*.



Capucine de Posanges s'était imposée au Spécial à Semur le 9 septembre.

Charolais Leicester y sera aussi



Le champion national junior, il y a quelques jours dans sa propriété de Recey-sur-Ource.

Les différentes participations au salon parisien se finalisent entre titulaires et suppléants. Une chose est d'ores et déjà certaine : plusieurs élevages Charolais de Côte-d'Or seront de la partie. Parmi eux, le Gaec de Saint-Roch qui présentera Leicester, son taureau de trois ans, champion national junior en septembre dernier au Marault. *«La commission de sélection est passée chez moi le 8 janvier, j'ai reçu un courrier le 17 m'informant que Leicester était pris pour Paris»* indique Thibaut Malnoury. Qualifié d'office pour Moulins après sa très belle performance à Magny-Cours, Leicester s'était remarquablement hissé dans le carré final du super prix d'honneur 2017. A la fin du mois, beaucoup d'espoirs seront légitimement placés dans cet animal alliant qualités morphologiques et musculaires.

Come-back

Thibaut Malnoury reviendra à Paris pour la première fois depuis 2013, année de sa dernière participation et de la seconde place de son taureau Délicat. Le jeune éleveur arrivera sur place mardi 27 février, avant-veille du concours Charolais. Outre une belle figuration de son taureau, le Côte-d'orien espère des retombées commerciales de ce déplacement: *«faire du commerce au salon n'est pas toujours évident, c'est devenu plus compliqué qu'avant. Mais j'ose espérer un regain d'attractivité car internet et les réseaux sociaux offrent désormais une belle exposition au concours. Les épreuves peuvent être suivies en direct et à distance, cela peut être changer la donne. Je ne suis pas un spécialiste d'internet, le Gaec n'a d'ailleurs pas de compte Facebook mais je commence à y réfléchir sérieusement. Les gens ont de moins en moins de temps pour se déplacer, il y a sans doute une opportunité à exploiter. Des débuts de transactions se font déjà par l'envoi de simples photos»*.



► Agenda

Cantonales FDSEA

Les assemblées cantonales de la FDSEA de Côte-d'Or se poursuivent. Voic le programme: Nuits-Saint-Georges : 2 février à 14 heures à la mairie de Comblanchien, Beaune : 5 février à 14 heures à la salle Cérévia, Selongey : 6 février à 9h30 à la salle info, Auxonne/Pontailler le 6 février à 14 heures à la salle des halles à Auxonne, Laignes : 7 février à 14 heures à la mairie de Marcenay, Is-sur-Tille : 7 février à 9h30 au centre social de Marcilly, Saint-Jean-de-Losne : 8 février à 10 heures à la mairie de Saint-Jean, Dijon Est : 9 février à 14 heures à la salle Iris à Varois-et-Chaignot.

08/02 Vente de béliers à Arnay

L'Association des éleveurs de moutons Charollais de Côte d'Or (AEMCCO) organise sa vente annuelle de béliers jeudi 8 février à 14 heures dans le hall de l'agriculture d'Arnay-le-Duc. Pour cette 27ème édition, les éleveurs de l'association présenteront une centaine de béliers dont 60 % sont issus de pères qualifiés Elite -Ambo - AMCR ou RD et 75% issus de mères qualifiés MB ou MA. Le catalogue des animaux est disponible sur demande ou sur le site internet de l'association (www.association-mouton-charollais.com). Les renseignements par téléphone peuvent se faire auprès de Jean-Marie Guyot (06 17 96 39 61) ou Thierry Maréchal (06 89 40 12 66). Le hall de l'agriculture sera ouvert à partir de 11 heures, il sera possible de se restaurer sur place. La vente à la palette débutera vers 14 heures.

06/02 Côte-d'Or Conseil Élevage

L'assemblée générale de Côte-d'Or Conseil Elevage aura lieu mardi 6 février à 10 heures à la salle polyvalente des Petits Ormeaux à Marcilly-sur-Tille.

► Formations

Formations Bio Bourgogne

Bio Bourgogne organise plusieurs formations en Côte-d'Or. *«Pâturer plus et mieux pour améliorer l'efficacité et l'autonomie alimentaire de son élevage»* se déroulera lundi 12 et mardi 13 février à Villebichot de 9h à 17h30 (renseignements et inscription: aurelie.billon@biobourgogne.org ou 06 80 43 16 97). *«Optimiser la conduite de ses céréales en agriculture biologique»* aura lieu mercredi 14 février de 9h à 17h30 à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois (renseignements et inscriptions : helene.levieil@biobourgogne.org ou 06 77 30 78 82), « Réussir ses cultures oléoprotéagineuses et introduire des cultures innovantes en AB » se déroulera jeudi 15 février de 9h à 17h30 à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois (renseignements et inscriptions : helene.levieil@biobourgogne.org ou 06 77 30 78 82), *«Soigner ses animaux d'élevage par l'acupuncture»* est programmée mardi 27 février chez des agriculteurs conventionnels qui ont fait le choix de la médecine naturelle pour soigner leur troupeau. (contact : 03 86 72 92 28 / 06 08 02 87 94 ou marion.primat@biobourgogne.org).

Syndical

Et le grand absent du congrès des céréaliers est … le ministre de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture nous a encore fait faux bond au congrès des céréaliers, après l'annulation de sa visite estivale et la promesse de report à l'automne non tenue. Ce ne sont pourtant pas les problématiques agricoles qui manquent à notre département, ni le poids économique, social et territorial des exploitations dans nos zones rurales.
Nous regrettons le peu de considérations que cela traduit pour les demandes de nos territoires.
Nous souhaitions pourtant lui faire part de nos revendications légitimes :

- Des ZDS qui prennent en compte les handicaps réels. Réintégrons sans délai les Hautes Côtes, le Tonnerois et le Val de Saône.
- La reconnaissance de tous les actifs agricoles et le maintien du libre choix de modèle par chaque exploitant.
- L'amélioration de notre compétitivité grâce à des moyens de productions équitables : pas de positionnement idéologique menant aux interdictions de produits phytosanitaires sans solution de substitution ; pas de concurrence déloyale avec des règles franco-françaises ou des traités de libre-échange tel que le Mercosur ; reconnaissance des difficultés de la zone à faible potentiel et amélioration des dispositifs de gestion des risques.

Notre gouvernement semble privilégier un modèle d'agriculture fantasmé dont le but unique est la préservation de l'environnement, plutôt qu'un modèle économiquement et agronomiquement viable.
Nous voulons conserver la pluralité des modèles, qui participe largement à notre indépendance alimentaire et protéique, à l'entretien de nos campagnes, à la qualité sanitaire de notre alimentation et à l'amélioration de la balance commerciale française. Nous refusons toute nouvelle distorsion de concurrence.
En tout état de cause, nos revendications trouvent parfois échos dans les déclarations de notre ministre. Mais ses engagements pour l'agriculture sont sans cesse remis en cause par d'autres membres du gouvernement, dont l'agriculture n'est pourtant pas la spécialité.
Quand aurons-nous une politique agricole forte, solide et tenable ?

A bon entendeur, Monsieur le ministre, vous demeurez le bienvenu chez nous, même si nous ne nous faisons plus d'illusions !

Fabrice Faivre,
président de la FDSEA21

Jeunes agriculteurs

C'est là-bas que ça se passe

JA21 se réunit en assemblée générale vendredi 16 février à la salle polyvalente de Sombernon. Une table ronde sera notamment dédiée aux stratégies de communication.



François-Xavier Lévêque et Antoine Carré, lors du rendez-vous 2017, déjà à Sombernon.

Les jeunes préparent leur assemblée élective. Un nouveau conseil d'administration va être constitué le 16 février en matinée. L'après-midi, comme d'accoutumée, sera ouvert au public à partir de 14h30. Le bilan de l'année écoulée sera dressé, les futurs projets seront présentés. Le syndicat espère une belle mobilisation des 250 JA que compte le département. Une table ronde s'articulera autour de la thématique : *«Agriculture, perception médiatique et réalité»*.

Contre-attaquer

«Le poids des attentes sociétales ne cesse de grandir. Dans le même temps, tout le monde a un avis sur tout et un certain nombre de désinformations impactent fortement nos métiers» rappelle le président François-Xavier Lévêque. JA21 souhaite contre-attaquer et rétablir la vérité. *«Ces désinformations ne font qu'amplifier nos problèmes avec des choix politiques qui ne vont pas dans le bons sens. A l'heure où les réseaux sociaux deviennent légion, il faut communiquer sur l'agriculture, plus que jamais. Nous devons montrer nos richesses, nos atouts, les différentes facettes de notre quotidien et surtout, notre travail de qualité qui respecte l'environnement. Chacun d'entre nous peut y contribuer à sa façon, tout le monde a aujourd'hui un smartphone. Publier quelque chose de positif sur internet ne prend que quelques secondes. Communiquer n'est pas forcément le point fort du monde agricole, mais cela doit changer. Certaines associations mal intentionnées n'hésitent pas à le faire et prennent malheureusement de plus en plus d'importance : les agriculteurs en subissent les conséquences. Nous ne pouvons pas regarder cela sans agir. Nous l'avons vu récemment lors d'interventions d'experts à la dernière session de la Chambre d'agriculture ou encore à la cérémonie des trophées de l'agriculture : le monde change, il se digitalise et communiquer sur les réseaux sociaux devient un passage obligé pour nous tous»*. François-Xavier Lévêque, qui présidera sa dernière assemblée avant de passer la main après deux mandats consécutifs, l'avait déjà souligné dans notre édition du 12 janvier: *«2018 devait être l'année de la communication. Nous devons nous mobiliser à tous les niveaux pour rétablir la vérité sur le métier d'agriculteur!»*

Retour à Dijon ?

L'organisation de la prochaine fête de l'agriculture sera un sujet à l'ordre du jour ce 16 février. De premières discussions enverraient ce rendez-vous en plein-centre ville de Dijon, rue de la Liberté. *«Rien n'est encore calé à ce jour, mais il serait intéressant de cibler la communication là où il y en a le plus besoin. Quoi qu'il arrive, l'évènement ne sera pas aussi grand que lors de la Ferme de JAnne en 2015»* ajoute François-Xavier Lévêque.

Aurélien Genest

Renseignements : page Facebook «Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or».

Cantons **Onze nouveaux présidents**

Dix-sept assemblées cantonales se sont déroulées ces dernières semaines en Côte-d'Or. Chacun de ces rendez-vous a permis de d'élire ou de réélire les présidents de chaque équipe. Châtillon-Laignes-Montigny : Joffrey Delaire, Aignay/Baigneux : Cyril Bret, Venarey-Les Laumes : Damien Sirot, Saint-Seine-l'Abbaye : Paul Lagoutte, Fontaine-Française/Mirebeau/Pontailler : Maxime Durafort. Genlis/Auxonne: Charles Pautet, Seurre : Mathieu Faivre, La Côte (Nuits, Gevrey, Beaune): Sylvain Nicolet, Bligny-sur-Ouche : Aurélien Gagnepain, Viwtteaux : Romaine Cortot, Sombernon : Justine Chaboud.

FDSEA

Des questions en suspens

L'assemblée cantonale de Saulieu/Liernais s'est déroulée le 19 janvier, l'actualité de l'élevage a été retracée.

Beaucoup d'interrogations, c'est peu dire. *«Les éleveurs se posent un tas de questions, auxquelles il est parfois difficile de répondre»*, déplore Gérard Berthaut.

Les prix payés aux producteurs ne conviennent pas depuis des mois. *«Avec une moyenne comprise entre 3,5 et 3,6 euros/kg pour les vaches allaitantes, et des charges qui ne cessent d'augmenter, nous sommes très loin du compte, très loin des coûts de production»* poursuit le président cantonal de Saulieu/Liernais.

De nombreuses interrogations et inquiétudes concernant la future Pac et les accords sur les échanges internationaux ont également fait l'objet de débats.

Face à ce manque de perspectives, les éleveurs misent aujourd'hui sur les États généraux de l'alimentation pour retrouver des prix corrects payés aux producteurs : *«les futures ordonnances sortiront ces prochains mois, j'espère qu'elles nous seront favorables, c'est vital pour le monde de l'élevage. Il faudra aussi que l'on soit capable de se mobiliser localement pour concrétiser ces mesures, notamment sur la construction du prix et l'approvisionnement local de la restauration hors domicile»*.


Une bonne partie des adhérents du canton avaient fait le déplacement.

Fermes pédagogiques

Bienvenue en milieu agricole

L'École en herbe a accueilli plus de 3 000 scolaires lors de l'année écoulée.

L'assemblée générale de l'École en herbe s'est tenue le 22 janvier à la maison de l'agriculture de Bretenière. Le réseau animé par la Chambre d'agriculture a accueilli 149 classes l'an passé, pour un total de 3 117 élèves. *«L'affluence se maintient, nous avons même gagné une centaine de visites par rapport à l'année écoulée»* se réjouit Lys Mony, agricultrice à Francheville et présidente de l'École en herbe. Les classes maternelles ont été une nouvelle fois majoritaires (70%), suivies de leurs homologues élémentaires (20%) puis du collège (10%).

De nouveaux arrivants

Le réseau compte actuellement douze adhérents dont plusieurs sont en cours d'agrément. Lys Mony s'est félicitée du recrutement effectué ces dernières années : *«nous devons continuer dans ce sens. Les rythmes scolaires ont de nouveau évolué avec des semaines de quatre jours, cela va offrir de nouvelles opportunités, il faut être en mesure d'accueilli les écoles»*. La présidente invite toutes les personnes intéressées ou hésitant à franchir le cap à se rapprocher de l'École en herbe. Pour les agriculteurs, cette activité de diversification (125 euros la demi-journée et 200 euros la journée) est l'occasion de valoriser leur métier et leurs productions. L'école en herbe remercie ses partenaires : le Crédit Agricole, Dijon Céréales, Groupama et le Conseil Départemental. Contact : Rachel Cornetet au 03 80 68 66 21 ou rachel.cornetet@cote-dor.chambagri.fr Les adhérents : Magali Joliet (Tart-l'Abbaye), Frédéric Marcouyoux (Vernot), Lys Mony (Francheville), Eve Poinsot Laffage (La Villeneuve-sur-Vingeanne), Sylvain *Tscherter* (Veuxhaulles-sur-Aube), Sylvie Vénague (Chambeire), Florence Voisot (Epagny), *Thaïs* Bonadéï (Villaines-les-Prévôtes), Bruce Duvic (Vernot), Ludovic Maret (Saulon-la-Chapelle), Juliette Thiery (Saulieu), Laure Darphin (Gerland).

AURÉLIEN GENEST

Aussitôt installé, aussitôt adhérent

Bruce Duvic, héliciculteur à Diénay depuis mai 2017, n'a pas tardé à rejoindre l'École en herbe. Ancien salarié de Frédéric Marcouyoux à Vernot, ce Côte-d'orien de 37 ans non issu du milieu agricole a aussitôt suivi les démarches pour accueillir de jeunes scolaires dans son parc d'élevage de 600 m2. Des ateliers pédagogiques et des jeux y sont proposés, pour une découverte ludique de l'escargot (mode de vie, anatomie, alimentation, reproduction, élevage …) Son dossier d'agrément a été validé le jour même de l'assemblée : *«Je suis très content. Intégrer l'École en herbe allait de soi, il me paraît très important de sensibiliser les plus jeunes à l'agriculture. Ils représentent l'avenir. Ce réseau est un formidable support pour y parvenir, le contact avec les jeunes est très appréciable. Quels que soient leur niveau, chacun se montre très intéressé par l'escargot, ce sont de très bons moments !»* En septembre, pour sa première récolte en tant que chef d'exploitation, Bruce Duvic a récolté 120 000 escargots gros-gris dans son parc basé à Villecomte. Le producteur transforme l'intégralité de sa production : près de 90% de celle-ci sera vendue directement à des particuliers sur des marchés. Bruce Duvic travaille également avec deux restaurateurs dijonnais, un revendeur en Haute-Marne et plusieurs ruches.

Contact : 06 41 34 30 46 ou bruce@escargot-bourguignon.fr.



Bruce Duvic, éleveur d'escargots à Diénay près d'Is-sur-tille, est l'un des tout nouveaux adhérents du réseau.

Bravo !



L'École en herbe s'est distinguée lors de la cérémonie des Trophées de l'agriculture, organisée le soir même de l'assemblée générale. Le trophée de l'agriculture pédagogique a été remis à Lys Mony et Magalie Joliet, qui représentaient le réseau au Parc des expositions de Dijon

MFR Quétigny

La sécurité avant tout



Dix-sept élèves de la classe de seconde professionnelle agricole et dix-neuf élèves de la classe de seconde professionnelle *«Service aux personnes et aux territoires»* (SAPAT) de la Maison familiale rurale de Quetigny viennent de recevoir leur Équipement de protection individuelle (ÉPI). La MFR de Quetigny réalise un travail sur la prévention et la sécurité au travail avec l'ensemble des jeunes. Parmi les thèmes abordés, celui des équipements de protection individuels (EPI) nécessaires pour la réalisation des travaux est mis en avant. Grâce à la dotation du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, chaque jeune a pu bénéficier d'un équipement de protection individuel. Cet équipement a été complété grâce une participation financière de la caisse locale Groupama de Dijon représentée par Anne-Sophie Gauthier. Pour la formation agricole, les EPI sont constitués de bottes et de chaussures de sécurité, de protections auditives et visuelles, d'une combinaison de travail, de gants et de masques anti-poussière. Pour la formation Sapat, les EPI sont constitués de mocassins, de veste, de pantalon, de masques jetables, de charlottes, de gants nitriles.
Ces équipements sont rangés dans un sac adapté. Anne-Sophie Gauthier a insisté sur le port de ces EPI et l'intérêt de les entretenir régulièrement ou le cas échéant de les remplacer s'ils s'avèrent moins protecteurs. Ces équipements ont été fournis par BP Sécurité, situé à Saint-Apollinaire et représenté par Jérôme Waeber.



Jeu Actimat du Crédit Mutuel
PUBLI-REPORTAGE

L'EARL Moron remporte le bon d'achat de 300 euros



A l'occasion des portes ouvertes de la Saint Martin organisée chaque année en novembre par les concessionnaires de la région dijonnaise, la caisse agricole du Crédit Mutuel Bourgogne Champagne organisait un jeu permettant à un agriculteur de remporter un bon d'achat de 300€. Pour participer, les agriculteurs devaient acheter un matériel neuf ou d'occasion chez leur concessionnaire et le financer par Actimat entre le 9 et le 30 novembre dernier.
Le tirage au sort, parmi la cinquantaine de dossiers déposés, a désigné l'EARL Moron, exploitation céréalière (colza, blé, maïs, soja) de Charrey sur Saône et cliente des Ets Giacomel, concessionnaire John Deere à Auxonne. La semaine dernière, Mr Moron, représentant l'exploitation, s'est vu remettre le chèque de 300€ des mains de Cédric Prost, animateur Actimat et de Mme Contesse, chargée de clientèle agricole et responsable du bureau de Seurre au sein de la caisse du Crédit Mutuel Val de Saone Sud en présence de Jean-Pierre Giacomel, directeur de la concession et Adrien Faudot, vendeur du secteur de Mr Moron. Nul doute que l'heureux lauréat fera bon usage de ce chèque valable dans le magasin de la concession.

Crédit Mutuel Actimat

Agropôle du Marault

Une vente aux enchères réussie

La vente aux enchères de la station *«taureaux conseillés sur génisses»*, organisée par le Herd Book Charolais à l'agropôle du Marault, a battu le plein jeudi 25 janvier et attiré de nombreux éleveurs. 39 animaux ont été présentés à la vente et 70% de veaux ont été vendus aux enchères. La moyenne des enchères s'est élevée à 3384 euros, soit plus qu'en 2017. Terres de Bourgogne est allé à la rencontre des éleveurs Nivernais.



Du haut de ses 65 ans, Maurice Cloix est un passionné de la première heure. S'il a délégué l'essentiel de son activité à son beau-fils Dominique Compot, il n'en reste pas moins un mordu de génétique, toujours actif et dynamique.

« Nous élevons à Thianges des bovins destinés à la viande mais aussi à la reproduction. J'ai 110 mères au total. Ma spécialité, c'est l'engraissement des taurillons et des vaches. Toutes nos bêtes sont engraissées. Au départ mon cheptel n'était pas inscrit mais je suis un passionné, j'ai commencé l'insémination en 1991 sur les femelles, pour régler les problèmes de vêlage. J'ai également inscrit mon cheptel au Herd Book Charolais. Et j'ai fait un CTE, à l'époque on nous encourageait à produire moins mais à faire de la qualité. On arrive aujourd'hui à vendre plus d'un tiers des mâles en reproducteurs. Moi c'est la génétique qui me passionne. Je travaille avec le génotypage, le gène sans corne, les facilités de naissance, le potentiel de croissance. Avec l'insémination artificielle, j'ai obtenu 100% de réussite. Il faut cibler les souches laitières les plus productives, l'aptitude au vêlage, la facilité de naissance. Il faut sélectionner le gène sans corne, c'est l'avenir et cela fait du travail en moins. Et il faut travailler les accouplements. On met des veaux en station, au Marault, à Pouilly-en-Auxois et Challuy pour se faire connaître. Je ne fais pas partie des agriculteurs pessimistes. J'étais heureux de mon métier et j'ai toujours concilié ma vie professionnelle et personnelle. J'ai eu quatre enfants, j'ai vécu. L'objectif c'est aussi de gagner sa vie et pour ça il faut faire de la qualité et toujours chercher à s'améliorer. Il faut communiquer aussi, ne pas avoir peur d'ouvrir les portes de son exploitation, c'est un argument de vente. Nous organisons régulièrement des portes ouvertes à la rentrée de septembre.

Ma plus grande fierté d'éleveur ? C'est la naissance de mon taureau Artois en 2005. Il a battu des records. Avec plus de 120 000 doses vendues dans le monde entier, c'est un taureau à la descendance exceptionnelle. Pour un éleveur c'est la cerise sur le gâteau, la récompense de toute une carrière. J'ai d'ailleurs été récompensé l'an dernier au Salon de l'Agriculture».

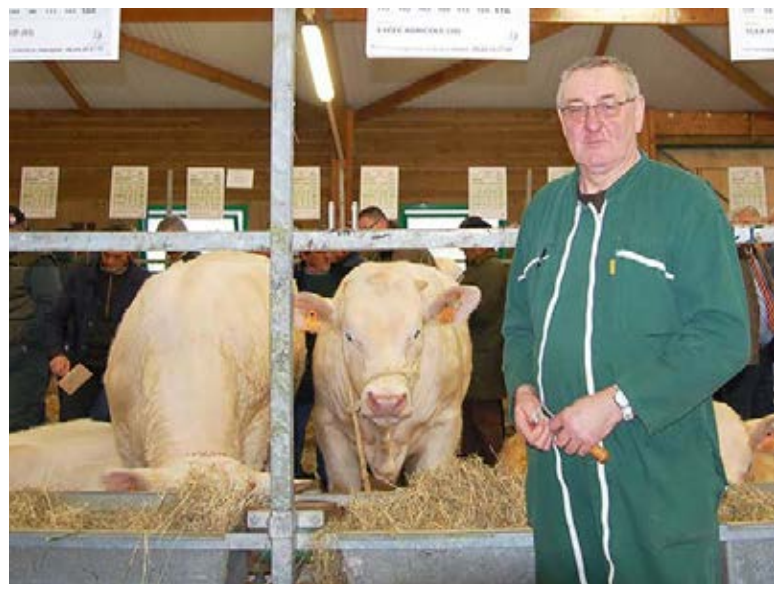


• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle



BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS 2002
58160 St Ouen sur Loire - **Tel. 06 82 85 40 55**
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

A 61 ans, Georges Lapalu dirige l'exploitation du lycée agricole de Challuy



« Je fais de la sélection sur le troupeau bovins/charolais et je participe en mettant des veaux dans des stations d'évaluation. L'avantage c'est que cela permet de se comparer à d'autres éleveurs. Les veaux sont élevés pendant cinq ans dans les mêmes conditions et aujourd'hui ils expriment tout leur potentiel génétique. La sélection des veaux se fait essentiellement sur du vêlage facile. Pour moi, c'est un outil qui sert de base de sélection pour mon cheptel. A Challuy, on a 80 vaches charolaises. L'objectif est aussi pédagogique : c'est de montrer aux jeunes cette méthode de sélection, une méthode efficace qui permet de procéder à la sélection des femelles. Celle-ci se fait sur les capacités de vêlage, l'aptitude à la production laitière, l'harmonie de l'animal (la corrélation entre développement musculaire et génétique). On ne peut pas progresser si on ne fait pas de sélection. Aujourd'hui on a des outils qui nous le permettent. Grâce à la génomique, on connaît le potentiel génétique des veaux. Pour moi la génétique entre dans le cadre d'une recherche de perfection, d'amélioration de son revenu en fin de campagne. Aujourd'hui en période de crise, la sélection est un levier économique que les éleveurs ont à leur disposition et ne doivent pas négliger».

Sébastien Cluzel, secrétaire général du Herd Book Charolais



« L'intérêt aujourd'hui c'est de parfaire la facilité de naissance en charolais. Aujourd'hui on va dans le bon sens. Il y a un réel attrait des éleveurs, une vraie demande, d'où l'idée de se spécialiser dans le vêlage facile. Les animaux sont sélectionnés sur leur ascendance et leur aptitude à donner de petits veaux. En terme de revenus, aujourd'hui les trésoreries sont tendues et assurer des vêlages sans frais vétérinaires ni assistance, c'est un vrai poste intéressant. Cela correspond aussi à la demande des éleveurs de s'adapter davantage à la société.

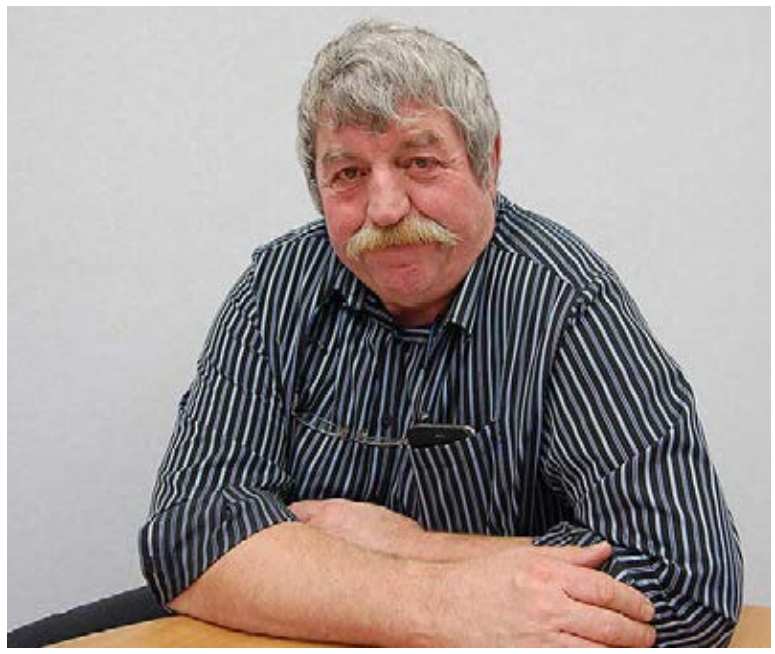
Aujourd'hui les agriculteurs veulent se dégager du temps personnel, les jeunes générations ne sont plus prêtes à passer toutes leurs nuits dans la stabule. La vente aux enchères d'aujourd'hui est pour nous un événement important, puisqu'elle permet de valoriser le travail fait par la station tout au long de l'hiver et de comparer des animaux qui ont été traités de la même manière. C'est l'aboutissement d'un long cheminement».

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE CLÉMENT

Abattoir de Cosne-sur-Loire

La culture de la proximité

L'abattoir de Cosne-sur-Loire a depuis toujours la culture de la proximité à cœur. L'équipement, riche d'une longue histoire, est aussi le fruit d'un beau travail collectif entre bouchers, négociants en bestiaux et éleveurs. Les membres de la SA Cosne abattoir se sont réunis en assemblée générale dimanche 28 janvier. Rencontre avec le président Éric Bertrand.



«Nos animaux passent le moins de temps possible dans les transports», insiste Éric Bertrand, président de Cosne abattoir.

■ **Pouvez-vous nous retracer brièvement l'histoire de l'abattoir de Cosne-sur-Loire ?**
Éric Bertrand : *«A Cosne, il y avait un abattoir public qui était devenu vétuste. A l'époque, l'administration avait menacé de le fermer. Les utilisateurs ont cherché une solution, on a créé une association en 1992 : l'Amdap, association pour le maintien d'un abattoir de proximité. Le but était alors d'étudier la faisabilité de la création d'un abattoir. Le projet a été validé et nous avons alors créé la société anonyme Cosne Abattoir. Au départ nous avions quatre collèges : les bouchers, les négociants en bestiaux, les éleveurs et l'Amdap. Odepuis, l'Amdap s'est dissoute».*

■ **Où en êtes-vous aujourd'hui ?**
E.B. : *«Aujourd'hui on a fini de rembourser la collectivité et on a réinvesti il y a deux ans pour agrandir les frigos. La SA est aujourd'hui pleinement propriétaire de l'outil. On abat 1800 tonnes par an, des bovins, des ovins, des porcins et nous travaillons avec le nord de la Nièvre, une partie de l'Yonne, une partie du Loiret et une partie du Cher. Nous travaillons avec une vingtaine de bouchers abatteur, et plus de 200 clients. On fait 350 t de porcins, 110 t d'ovins, 885 t de bovins et des veaux et des caprins».*

■ **Vous avez toujours souhaité garder votre esprit de proximité...**
E.B. : *«Oui, notre vocation c'est d'être un abattoir de proximité. On est des prestataires de services, on ne sait pas faire autre chose. Nous, c'est le circuit court. Je souhaiterais que l'on puisse développer notre activité mais l'abattoir est prestataire de service. On est à deux heures de Paris en camion, donc si les parisiens souhaitent travailler avec nous, c'est possible. On propose aussi la livraison de carcasses, plus la découpe. On peut aller jusqu'à la mise sous vide, sans oublier toutes les étapes intermédiaires».*

■ **Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?**
E.B. : *«Nous allons être confrontés à une obligation de renouvellement des générations. On perd chaque année des bouchers. Au niveau de l'actionnariat, il faut que l'on arrive à rendre les parts plus mobiles. Par ailleurs le dernier bilan n'est pas très bon. Il manque du tonnage. Il y a une légère baisse d'activité due en grande partie à la diminution de la consommation de viande. Ça se répercute encore plus chez le bouchers. On l'a vraiment ressenti sur le dernier exercice. Si ça devait continuer, cela nous obligerait à revoir certains éléments. Un de nos objectifs va donc être de faire un peu plus d'activité. L'abattoir est connu par les gens qui l'utilisent mais il gagne à être connu. Il nous faut travailler sur la communication et le démarchage».*

■ **Quels sont les points forts de l'abattoir ?**
E.B. : *«On est multi-espèces et capables de répondre à des porteurs de projet, pour des circuits courts et de qualité. On est réactifs, assez souples sur l'organisation des abattages. Nous avons un autre avantage au niveau des transports. Les charges fixes sont un peu diluées mais on est capables de travailler avec de petits lots et de les identifier, ce qui n'est pas possible avec de plus gros abattoirs. Nos animaux passent le moins de temps possible dans les transports ce qui permet aussi de répondre à toute la mouvance circuit court et de proximité».*

■ **Quel est le secret, d'après vous, pour qu'une organisation comme celle-ci tourne financièrement ?**
E.B. : *«Cela devient compliqué financièrement de faire fonctionner un abattoir. On est un peu au fil du rasoir. On ne s'érige pas en exemple, surtout pas, mais ça marche et c'est tant mieux. C'est grâce à des gens, qui, dès le départ, se sont engagés. Il faut que ça corresponde à un besoin et qu'il y ait un réel engagement».*

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE CLÉMENT

▸ Agenda

07/02 Atelier construction de nichoirs à hirondelles

Le mercredi 7 février de 14h à 17h au tiers-lieu de l'Horizon à Luzy. Dans le cadre de l'opération *«opération hirondelles et martinets»* le Parc naturel régional du Morvan et la société d'histoire naturelle d'Autun proposeront tout au long du printemps, plusieurs ateliers pour apprendre à confectionner des nichoirs à hirondelles. Ces espèces, relativement communes, voient chaque année leurs populations diminuer. Les causes de cette régression sont multiples, mais la destruction de leurs nids en fait partie. Le premier stage aura lieu le mercredi 7 février prochain de 14h à 17h, au tiers-lieu de l'Horizon à Luzy. Cet après-midi atelier se déroulera en deux parties, avec une présentation des espèces, puis la construction des nids. Le matériel est fourni mais il convient de prévoir des vêtements de travail. Le tarif est de 4 euros, gratuit pour les enfants de moins de 8 ans. L'inscription se fait auprès de Clémence Weck au 03 86 78 79 85. Attention ! Le nombre de places est limité, d'où une inscription au préalable indispensable.

08/02 Soirée grandes cultures

«Moins d'intrants, plus de valeur ajoutée : quelles stratégies de développement pour les zones intermédiaires ?» C'est le thème de cette soirée grandes cultures organisée par la section grandes cultures de la FDSEA de la Nièvre. En introduction, Xavier Cassedanne, du Crédit agricole, présentera les grandes cultures en France et dans le monde, leur actualité et leurs perspectives. Ensuite, c'est Jean-Michel Bouchie, d'Axéréal, qui interviendra afin de parler du retrait de certains produits de traitement et ses conséquences sur la rotation colza-blé-orge. Etienne Henriot, du GIE CRC, marque Blé de nos campagnes, présentera la contractualisation en filière locale, et sa plus-value en termes de rémunération du producteur. Enfin, Hubert Allard, de Soufflet Agriculture, et Patrick Tetard, d'Axéréal, présenteront les marchés rémunérateurs pour quelles productions dans la Nièvre. Cette soirée sera suivie d'un apéritif convivial.
Renseignements : 03 86 93 40 92

Communiqué

Calamité agricole pour perte sur jeunes vignes et pépinières forestières et perte de récolte sur arboriculture fruitière

Suite au gel du 18 au 21 avril 2017, une partie de la Nièvre a fait l'objet de reconnaissance de calamité agricole, par le Comité National de Gestion des Risques Agricoles le 13 décembre 2017, pour :
• perte de fonds sur :
-jeunes vignes ;
-pépinières forestières ;
• perte de récolte sur arboriculture fruitière.
Les communes suivantes sont reconnues sinistrées :
Alligny-en-Morvan, Garchy, La Celle-sur-Loire, La Celle-sur-Nièvre, La Charité-sur-Loire, Chasnay,
Chaulgnes, Cosne-Cours-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Millay, Moux-en-Morvan, Myennes,
Nannay, Neuvy-sur-Loire, Parigny-les-Vaux, Pougny, Pouilly-sur-Loire, Saint-Andelain, Saint-Laurent-l'Abbaye, Saint-Loup, Saint-Martin-sur-Nohain, Saint-Père, Saint-Pierre-le-Moutier, Tracy-sur-Loire.

Pour être éligible à l'indemnisation vous devez :
• Exploiter une parcelle située sur une commune reconnue sinistrée ;
• Avoir un montant des dommages atteignant le seuil minimal de 1 000€ ;
• Pour la perte de récolte (arboriculture) : les dommages aux récoltes doivent dépasser 13 % de la valeur du produit brut d'exploitation forfaitaire, calculé selon le barème départemental.
Les dossiers individuels de demande d'indemnisation se font uniquement sur papier.
Les dossiers sont à télécharger sur le site : www.nievre.gouv.fr
- Onglet «Politique Publique»
- Rubrique «Agriculture»
- Calamité Agricole (en bas de page)

Les dossiers complets sont à déposer au plus tard le 23 février 2018 à :
Direction départementale des territoires de la Nièvre
Service économie agricole
2 rue des Pâtis, BP 30069
58020 Nevers Cedex
• Contact : Jean-Louis Reynaud / Nathalie Goin
Tel. : 03 86 71 52 24
Mél. : ddt-sea@nievre.gouv.fr

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE


Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V-MAT Construction Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
V. UREK - 06 80 47 34 55
contact@vmat-dallage-chape.fr

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Cultures

L'irrigation, une solution face à la crise ?

Face aux problèmes climatiques de plus en plus fréquents, l'irrigation semble être une solution d'avenir pour de nombreux agriculteurs. Dans la Nièvre, ils sont 110 à pratiquer ce mode de culture, qui se réuniront mercredi 7 février à l'occasion de leur assemblée générale. Rencontre Avec Didier Guyon, président de l'association pour le développement et le maintien de l'irrigation en Nièvre (Admien).



La pluviométrie est d'environ 650 mm d'eau par an dans la Nièvre.



L'irrigation, *«c'est la meilleure assurance récolte»* pour Didier Guyon, président des Irrigants de la Nièvre et agriculteur à Mesves.

■ Présentez-nous l'association des Irrigants de la Nièvre...
Didier Guyon : *«D'abord quelques chiffres : Nous sommes 110 irrigants dans le département. La Nièvre compte 140 points de comptage pour une surface irriguée d'environ 7000 hectares. Nous sommes donc un petit département d'irrigation mais l'association est active et cette année, nous avons la chance de recevoir Eric Frétillier président des Irrigants de France. Ce sera l'occasion de parler de la politique du gouvernement et des retenues collinaires».*

■ Quels avantages présente l'irrigation par rapport à d'autres modes de culture ?
D.G. : *«Il faut savoir que l'irrigation concerne pas moins de 60% des céréales produites dans le monde. C'est la meilleure assurance récolte. Nous avons deux soucis majeurs en culture : les rendements et les prix. Et c'est d'autant plus vrai sur des surfaces comme les nôtres, où il y a parfois des problèmes de rétention d'eau. L'irrigation permet de sécuriser les rendements, ce qui est un atout non négligeable dans notre métier. Il y a donc une demande croissante de la part des agriculteurs».*

■ Quelles sont les principales revendications des irrigants ?
D.G. : *«Il faudrait qu'il y ait davantage de retenues de stockage d'eau. On pourrait ainsi limiter les situations d'inondations comme celles que nous vivons actuellement. Dans la Nièvre, il y a beaucoup de forages mais très peu de retenues. Or faire du stockage d'eau en hiver pourrait permettre de s'en resservir en été. On sent une réelle volonté de la part des agriculteurs de s'équiper de retenues. Pour cela il faut avoir le terrain vallonné, et cela peut coûter cher en terme d'investissement mais il y a des subventions qui existent».*

■ Quelle est la position du gouvernement à ce sujet ?
D.G. : *«Le gouvernement s'est penché sur le besoin en stockage d'eau en France. On sait qu'il y a une volonté mais est-ce que cette volonté sera suivie par des actes ? C'est une autre question. Quand on voit tous les phénomènes climatiques extrêmes qui s'annoncent, cela paraît pourtant évident de devoir faire du stockage d'eau».*

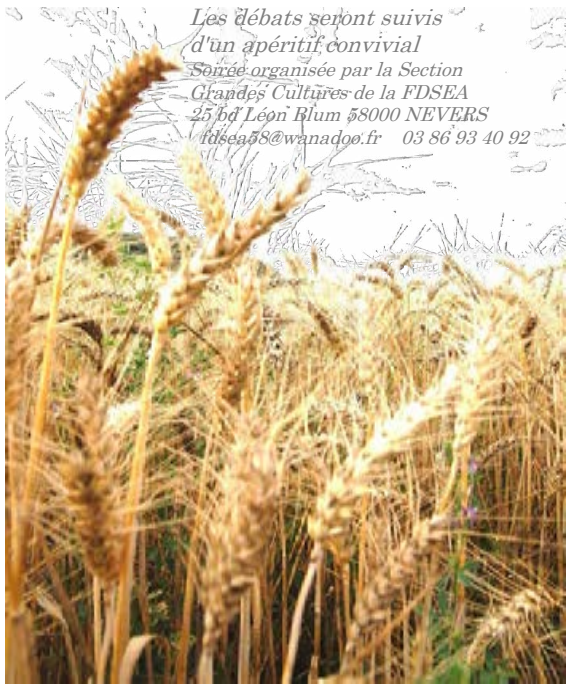
■ L'irrigation pose le problème des tarifs d'électricité. Comment avez-vous géré l'ouverture des marché et la fin des tarifs réglementés ?
D.G. : *«Les tarifs réglementés ont été supprimés il y a trois ans. Dans le département, on est parti sur une démarche d'achat collectif. On a fait intervenir un courtier en assurance afin de nous faire un prix, sachant que l'on consomme, en tant qu'irrigants, beaucoup en été mais très peu en hiver. Nous avons pu négocier 2M de KW.Depuis l'Allier, la Saône et Loire, la Moselle et une partie du Sud-Ouest se sont joints à nous. On a négocié 12M de KW à des prix intéressants. Aujourd'hui, on s'en sort bien grâce à cette démarche collective mais malheureusement nous ne sommes pas épargnés et il est toujours triste de voir qu'environ 60% de la facture est représentée par des taxes».*

CÉLINE CLÉMENT

Invitation soirée Grandes Cultures

fdsea 58

Jeudi 8 février à 18h
Salle des fêtes de Pouilly sur Loire



Les débats seront suivis d'un apéritif convivial
Soirée organisée par la Section Grandes Cultures de la FDSEA
25 bd Léon Blum 58000 NEVERS
fdsea58@wanadoo.fr 03 86 93 40 92

Moins d'intrants, plus de valeur ajoutée : quelles stratégies de développement pour les zones intermédiaires ?

Introduction: les grandes cultures en France et dans le monde: actualité et perspectives
Xavier CASSEDANNE, Crédit Agricole

Retrait de certains produits de traitement : quelles perspectives dans notre rotation colza-blé-orge ?
Jean-Michel BOUCHIE
Axéréal

La contractualisation en filière locale: quelle plus-value en termes de rémunération du producteur ?
Etienne HENRIOT
GIE CRC,
marque Blé de nos campagnes

Quels marchés rémunérateurs pour quelles productions dans la Nièvre ?
Hubert ALLARD
Soufflet Agriculture
Patrick TETARD
Axéréal

Chambre d'agriculture

Enfin une bonne année ?

Comme chaque début d'année, le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Étienne Henriot, a reçu la presse départementale, pour dresser le bilan de l'exercice et les perspectives pour 2018.



Encore un peu tôt pour mesurer les dégâts aux cultures consécutifs à l'épisode d'inondations que vient de connaître le département.

Si après l'année 2016, catastrophique pour l'ensemble des productions agricoles et viticoles départementales, tout le monde comptait sur 2017 pour reconstituer une partie du chiffre d'affaires perdu lors de la campagne culturale précédente, il n'en a rien été et nombreuses ont été les exploitations à voir leurs difficultés augmenter ou même empirer. Si en viticulture une flambée des prix a pu être constatée, des marchés ont été perdus, faute de volumes au rendez-vous les années précédentes. En grandes cultures, c'est dans le Tonnerrois et en zone plateaux de Bourgogne, qu'une nouvelle fois, des aléas climatiques sont venus briser les espoirs des exploitants, avec à la clé, de faibles rendements. Si les cultures d'automne se sont, d'une manière générale, bien comportées, c'est la baisse historique des cours mondiaux des céréales qui restera dans les mémoires, mettant à mal, tout espoir de rattrapage de la funeste année 2016. Pas d'amélioration non plus pour ce qui est des éleveurs icaunais, du fait là encore, de cours du lait et de la viande toujours insuffisants. Une situation qui oblige à s'interroger, rappelle le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«tout cela met l'accent sur la fragilité de notre agriculture départementale, qui connaît de façon un peu récurrente les aléas climatiques, les aléas prix, les aléas sanitaires, parfois même, tous réunis. Ce qui oblige au niveau agricole à se poser des questions sur nos façons de travailler et à voir comment faire évoluer nos exploitations…»* Parmi les évènements majeurs 2017, la tenue des États Généraux de l'Alimentation et le débat qui a suivi, sur les orientations agricoles, même si Étienne Henriot se veut prudent : *«les textes sur la nouvelle loi agricole devraient sortir au premier trimestre 2018, même si on ne s'attend pas forcément à des révolutions. L'élément phare de tout ça porte sur le partage de la valeur ajoutée. Comment les choses vont-elles se traduire ? On ne le sait pas trop…»* Concernant la cellule Réagir 89, 90 contacts ont été pris en 2017, débouchant sur 30 entrées dans le dispositif. Un chiffre relativement modeste reconnaît le président de la Chambre : *«en fait, beaucoup d'exploitants sont parvenus à gérer. Mais en ce début d'année, on sent que c'est un peu dur au niveau des trésoreries. Même si ce n'est pas pour autant, la débâcle, on est dans une situation où cela peut vite être tendu. Il y a une part de résilience de la part des agriculteurs par rapport à ça, mais il faut pour autant que tout aille bien en 2018. On ne peut pas passer son temps à gérer des problèmes de trésorerie et ne plus investir…»*



L'idée de réintroduire de l'élevage ovin dans le département fait son chemin, suite au plan de relance de la production ovine initié par le groupe Sicarev, repreneur de Sicavyl.

Du chanvre et des moutons

Les aléas climatiques récurrents conjugués à des faibles potentiels de rendement fragilisent chaque année un peu plus les exploitations situées en zone Plateaux. Certains agriculteurs du secteur ont même fait moins de chiffre d'affaires en 2017 que l'année précédente : *«le Tonnerrois nous interpelle car pour certains, on tourne un peu en rond. Il n'y a pas de solution miracle, mais certainement plusieurs solutions à trouver. A commencer par la diversité des cultures, avec pour avantage de rallonger les rotations, ce qui, d'un point de vue environnemental, n'est pas mal non plus. Le chanvre peut aussi être une solution, d'autant que la Chanvrière de l'Aube est en train de construire une nouvelle usine, plus près de chez nous, autour de Troyes. Cela peut d'autant plus intéresser le département de l'Yonne que sur ce type de produit, la logistique et la distance comptent beaucoup. Sur d'autres produits type sarrasin, pois chiche, avoine nue, on achoppe un peu, du fait de marchés qui ne sont pas extensibles à l'infini et auxquels il faut faire attention. A l'exemple de ce qui s'est passé cette année avec l'avoine nue, où tout le monde s'est jeté dessus et le marché a été anéanti…»*

Retrouver une pérennité économique sur son exploitation peut passer par une diversification de ses productions. Le plan de relance de la production ovine, initié par le groupe Sicarev, pour augmenter le nombre d'animaux abattus chaque semaine à Migennes pourrait conduire à réintroduire de l'élevage ovin, notamment dans le Tonnerrois : *«économiquement, c'est une des productions qui aujourd'hui, fonctionne bien, même si ce n'est pas garanti dans le temps. Cela pourrait intéresser des agriculteurs souhaitant s'installer, ou offrir la possibilité, à des groupes de céréaliers, d'installer une personne faisant du mouton. Cela permettrait aussi de rallonger les rotations. L'idée étant qu'en 2018, on soit un peu plus précis sur les modèles économiques à mettre en place, pour venir devant les agriculteurs intéressés, en ayant tous les éléments de réflexion…»*

Autre sujet d'actualité, les crues et leurs conséquences sur les récoltes à venir : *«certaines cultures résistent mieux à la «noyade», les céréales notamment, peuvent tenir le choc un peu plus, contrairement au colza. Autre difficulté : l'eau ne va pas forcément se retirer partout. Elle est piégée, alors que pour intervenir dans les cultures, fin février, début mars, on a besoin que les sols soient ressuyés. Se pose néanmoins le problème des zones d'expansion des crues, avec la conséquence pour un département comme l'Yonne, de voir de larges zones inondées, du fait de l'obligation de protéger Paris. Il faut, en cas de dégâts dans les cultures, que s'instaure une réelle solidarité entre l'amont et l'aval et aujourd'hui, ce n'est pas le cas, la solidarité n'est pas flagrante…»*

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

03 et 04/02 Saint-Vincent du Chablisien à Viviers

Samedi 3 et dimanche 4 février, Viviers accueillera la 50e Saint-Vincent tournante du Chablisien. Plusieurs animations sont programmées : village d'artisans, exposition photographique, espace dédié aux enfants… Samedi, de 11 h 30 à 17 heures, ouverture des caveaux de dégustation; 12 heures, banquet ; de 20 h 30 à 1 h 30 bal animé par le groupe Mosaïc. Dimanche, à 9 heures, messe en église ; à 10 heures, passation du saint et défilé ; à 10 h 45, discours et intronisation ; à 12 heures, vin d'honneur et ouverture des caveaux

03/02 Portes Ouvertes dans les MFR

Portes Ouvertes dans les 3 MFR de l'Yonne, samedi 3 février, de 9h30 à 17 h pour la MFR de Gron et de 10 h à 17 h, pour celles de Villevallier et de Toucy Champeaux

15/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : dijon@apecita.com

03/02 Saint-Vincent à Sens

Samedi 3 février, la confrérie Saint-Vincent de Sens tiendra son neuvième chapitre. A 9 heure, à la Porterne départ des confréries pour un défilé dans la rue de la République jusqu'à la cathédrale ; 10 h 15, vin chand ; à 10h 30, défilé dans la Grande rue et distribution des brioches aux enfants ; à 11 heures, discourt et intronisation ; à 12 heures, vin d'honneur.

14 et 15/02 Formation pour pâturer plus et mieux

Formation sur le thème *«Pâturer plus et mieux pour améliorer l'efficacité et l'autonomie de son élevage»*, à Bléneau, les mercredi 14 et jeudi 15 février, de 9 h à 17h30, avec l'intervention de Pierre-Moran Mouchard, consultant au bureau d'étude PâtureSens. Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de : Aurélie Billon, responsable service polyculture élevage Bio Bourgogne au 06 80 43 16 97 et aurelie.billon@biobourgogne.org

04/02 Spectacle «Sacrées vaches»

Dimanche 4 février, à 17 h, à la MJC Saint Pierre, à Auxerre, spectacle *«Sacrées vaches»* par la Compagnie du Taltrac : on se raconte des histoires de vaches, on chante, on danse, on rêve et on rit beaucoup de 6 à 106 ans ! tarif : 5 et 10 €. Durée 1 h 30

Audit d'exploitation

Un regard extérieur constructif

Les audits d'exploitation proposés conjointement par la Chambre d'agriculture 89 et CerFrance Yonne, avec le soutien financier de la Région, sont à la disposition de tous ceux qui en feraient la demande. L'occasion d'un regard extérieur sur le fonctionnement de son exploitation, pour mieux se projeter vers le futur



De gauche à droite : Clarisse Bachelay, Éric Coquille, Cerfrance Yonne, Étienne Henriot , Cyrille Fournier, Chambre agriculture 89.

Mis en place il y a un an, avec l'appui financier du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, les audits d'exploitation proposés conjointement par la Chambre d'agriculture et CerFrance Yonne, avec l'appui technique d'Alysé, peinent à mobiliser. À ce jour, à peine quinze audits réalisés, huit autres étant en cours de démarrage. L'occasion pourtant pour chaque agriculteur, d'établir un état des lieux de son exploitation, permettant de déterminer les actions à mettre éventuellement en place, dans le but d'en améliorer la compétitivité économique ou technique.

Loin d'être un outil réservé exclusivement aux structures en difficulté, l'audit permet d'accompagner tout agriculteur dans sa réflexion personnelle autour d'approches techniques, financières, sociales ou stratégiques, avec en ligne de mire, un état des marges de manœuvre existantes et leviers à mettre en place. Que l'on s'interroge sur sa stratégie ou la réorientation de son activité, que l'on recherche un regard extérieur sur le fonctionnement de son exploitation afin d'identifier de nouvelles marges et diminuer ses coûts de production au quotidien, il permet à l'exploitant de prendre le recul nécessaire pour mieux entrevoir l'avenir.

«Je me pose et on m'écoute…»

L'important, souligne Éric Coquille, président du CerFrance Yonne, *«est bien de créer du lien humain, avec pour fil conducteur de chaque audit, une écoute forte du chef d'exploitation. Il existe aujourd'hui tout un segment d'agriculteurs en recherche de leviers de croissance, croisant des opportunités différentes, ayant envie d'autres productions, avec des commercialisations différentes, plus proches du consommateur ou tout simplement ayant envie de restructurer leur exploitation. Nous leur offrons, à travers cette prestation commune, une expertise indépendante, susceptible d'établir un vrai plan d'actions en réponse à sa demande…»* Ce regard extérieur sur une exploitation est des plus constructifs, rappelle Cyrille Fournier Conseiller spécialisé à la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«pris dans l'action, nombre d'exploitants ont souvent le nez dans le guidon et l'audit permet de se dire : je me pose, je prends du temps, on m'écoute et on me fait un retour sur ce qui fonctionne bien ou pas…»* Avec à la clé, des résultats technico-économiques permettant aussi, pour l'agriculteur, de se positionner par rapport aux références locales. L'occasion aussi, selon le président de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, Étienne Henriot, *«de redonner du positif. On sort d'années compliquées, avec une ambiance un peu lourde, l'idée est bien de relancer un peu le dynamisme dans le département et cela passe aussi par ce type d'outil…»*

DOMINIQUE BERNERD

Pour tout renseignement :

Cyrille Fournier :
03 86 94 22 10 - Mail :
c.fournier@yonne.chambagri.fr

Olivier Bouilloux : 03 86 74 19 79
- Mail : conseil@89.cerfrance.fr

- **Aide égale à 70% du tarif TTC et plafonnée à 1 500 €**
- **Montant maximal à la charge des exploitations : 500 €**

Vins de Chablis

24 médailles décernées au Concours des vins

Présidée par Stéfanie Köhler, journaliste allemande spécialiste des vins de France, la 32ème édition du Concours des vins de Chablis s'est soldée par 24 médailles pour 272 échantillons présentés



(Credit-Photo BIVB)

Stéfanie Köhler , journaliste allemande spécialiste des vins de France, était la président du 32ème Concours des vins de Chablis.

Journaliste allemande spécialiste des vins et des accords culinaires, Stéfanie Köhler est installée à É pernay depuis 2015 pour être au plus près de ses terroirs de prédilection, la Champagne et la Bourgogne. éditrice du magazine Cuvée qu'elle a créé en janvier 2017, elle y partage sa passion du vin, qu'elle puise en inlassable épicurienne, au fil de ses découvertes. Vénue à Chablis en 2014 puis en mai 2017, elle est revenue le 20 janvier pour présider la 32ème édition du Concours des vins de Chablis.

Spécialiste des vins de France, très présente sur les réseaux sociaux, Stéfanie Köhler écrit pour les magazines der Feinschemecker (magazine allemand axé haute-gastronomie et viticulture), Weinwisser (newsletter, première source d'information des amateurs et collectionneurs suisses et allemands), Stéfanie tient également un blog *«gouttes & goûts»*. C'est d'ailleurs grâce à son approche des accords mets et vins qu'elle fût en 2014 lauréate du prix blogueur Chablis en Allemagne, elle avait alors été invitée dans l'Yonne pendant la Fête des Vins.

Chaque numéro de son magazine Cuvée est consacré à une région viticole explorée à travers différents portraits. Après la Champagne, Stéfanie a consacré le Cuvée N°2 au vignoble chablisien, se rendant sur place plusieurs semaines en 2017 pour s'immerger avec passion dans le terroir, à la rencontre des vignerons, de la diversité de leur savoir-faire, décortiquant l'essence des vins de Chablis, l'alliance du passé avec ses traditions inscrites dans le patrimoine local et la grande modernité des vins et accords culinaires.

Comme chaque année, les producteurs et négociants de Chablis n'étaient pas autorisés à juger des vins qui auraient pu être les leurs. Par conséquence, les 86 dégustateurs étaient journalistes, restaurateurs, sommeliers, courtiers, œnologues ou amateurs éclairés. Les dégustateurs jugent les vins en deux temps : les échantillons ayant obtenu les meilleures notes lors de la présélection avec l'ensemble des dégustateurs passent ensuite l'épreuve du super jury, le seul habilité à décerner les médailles. Au total, 272 échantillons étaient en lice, en provenance de 69 Domaines ou Maisons et 24 médailles auront été décernées.

Utilisés par le BIVB lors de ses opérations menées en France comme à l'étranger, ces vins médaillés seront les ambassadeurs des Vins de Chablis pendant un an.

DOMINIQUE BERNERD

Palmarès du 32ème concours des vins

Petit Chablis 2016 :
Or : Domaine Guy Robin
Argent : Domaine Louis Moreau; Domaine Jean Dauvissat Père et Fils
Bronze : Domaine Besson ; Hautérivien, Isabelle et Denis Pommier
Chablis 2016 :
Or : Cuvée Antoine, Domain de Pisse-Loup
Argent : Domaine Vincent Dampt
Bronze : Le Guilleret, Domaine Michaut ; Domaine Verret
Chablis Premier Cru 2016, Rive Gauche :
Or : Montmains, Domaine Jean-Paul et Benoît Droin; Montmains, Domaine Pinson; Vaillons, Domaine Guy Robin
Argent : Montmains, Domaine des Malandes; Beauroy, Domaine de la Motte
Bronze : Vosgros, Domaine Jean-Paul et Benoît Droin
Chablis Premier Cru 2016, Rive Droite :
Or : Vaucoupin , Louis Robin
Argent : Fourchaume, Domaine des Malandes
Bronze : Montée de Tonnerre, La Chablisienne ; Montée de Tonnerre, Charlène et Laurent Pinson
Chablis Grand Cru 2015:
Or : Valmur, Domaine Louis Moreau ; Valmur, Domaine Jean Collet et Fils; Les Clos, Domaine Pinson
Argent : Vaudésir, Domaine Louis Moreau ; Les Clos, Domaine des Malandes

Alysé

Un outil pour évaluer le bien-être animal

Thème retenu par la coopérative Alysé, pour son assemblée de section du 18 janvier dernier : le bien être animal. Avec intervention de la DDCSPP le matin en salle, suivie d'une visite terrain l'après-midi sur le Gaec de Chichery.

Responsable du pôle Santé Protection Animale et Environnement à la DDCSPP, Christine Wencel le reconnaît : *«la réglementation ne fait que formaliser les bonnes pratiques d'élevage qui le plus souvent, sont déjà en pratique sur l'exploitation…»* Le service compte 14 agents, soit 8 ETP, pour 52 interventions programmées par an, dont 25%, de façon aléatoire. Se rajoutent des contrôles d'établissements équins, de pensions et refuges, ou lors de transports d'animaux. Près d'une centaine de signalements arrive chaque année à la DDCSPP, dont la moitié sans fondement : *«nous sommes capables de servir de filtre, en expliquant aux gens que voir un nourrisseur entouré de boue au milieu d'un champ, en période humide, avec des animaux sales, ne relève pas de la maltraitance, dès lors qu'ils ont à boire et à manger !»* Pas toujours facile pour une population de néo ruraux, de se convertir à la réalité du monde agricole…
L'après-midi, les éleveurs présents se sont rendus sur l'élevage laitier du Gaec de Chichery, pour une présentation d'un diagnostic Bowibell, outil d'évaluation du bien être animal, permettant d'identifier les bonnes pratiques en matière de bien être animal, tout en évaluant les possibilités d'amélioration si nécessaire. Le diagnostic consiste en premier lieu à identifier les points généraux de l'exploitation comme : le nombre d'animaux morts sur un an, les vêlages difficiles, les vaches laitières avec cellules, les méthode d'écornage, le nombre d'animaux à l'attache, l'accès au pâturage, ou encore les cases d'isolement, la régularité du parage ou le rangement des médicaments. Ensuite, il s'agit d'observer les deux catégories animales principales (le plus souvent des vaches et des génisses), en notant différents points portant aussi bien sur le bâtiment (surface des lots observés), le confort des animaux (nombre d'animaux couchés dans des conditions optimum), l'abreuvement (accès à l'eau, nombre et propreté des abreuvoirs), ou l'alimentation (relevé des animaux les plus maigres). D'autres paramètres sont aussi pris en compte, comme : les boiteries, les problèmes respiratoires, ou la relation homme-animal, en observant les animaux à l'auge et leur mouvement d'évitement lorsque l'on passe devant. Toutes ces observations sont ensuite saisies sur un logiciel qui synthétise les différents points et classe huit indicateurs sur une échelle allant d'excellent à acceptable.

DB

Groupama

Vœux et remise des médailles le 9 janvier à Auxerre



De gauche à droite : Philippe Renoux, Nicole d'Orsi, Brigitte Cachat, Maryline Chameroy, Véronique Jaquet, Sylvette Massé, Thierry Lepreux et Jacques Blanchot.

Jacques Blanchot, directeur d'établissement et Philippe Renoux, président de la Fédération de l'Yonne, vice-président de Groupama Paris Val-de-Loire ont conjointement retracé l'année 2017 et partagé avec les collaborateurs et administrateurs les ambitions opérationnelles et institutionnelles pour cette nouvelle année.
A l'issue de cette traditionnelle cérémonie des vœux, 6 collaborateurs ont été mis à l'honneur lors de la remise des médailles du travail.
Médaillés Argent : Nicole D'orsi et Thierry Lepreux. Médaillées Vermeil : Évelyne Fourré (absente le jour de la remise) et Sylvette Massé. Médaillées Or : Maryline Chameroy et Véronique Jaquet. Médaillée Grand Or : Brigitte Cachat.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

MSA Bourgogne

Cérémonie des vœux sur le site auxerrois



Photo de groupe des récipiendaires auxerrois, le 18 janvier dernier.

Le rendez-vous est immuable au fil des années et le président de la MSA Bourgogne, Dominique Bossong, a convié le 18 janvier dernier, l'ensemble des collaborateurs du site auxerrois, à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Une cérémonie qui s'est déroulée cette année dans les locaux voisins de Groupama Paris Val de Loire, compte tenu des travaux de réhabilitation en cours du bâtiment de la MSA. L'occasion pour le président Bossong, d'évoquer dans son intervention, les réformes législatives se rapportant notamment à la RCO ou la DSN et de livrer ses réflexions sur le projet stratégique 2025, appelé à faire de la MSA, l'acteur incontournable du monde agricole et rural en la matière.
Comme chaque année, la cérémonie aura donné lieu à une remise de décorations honorant les médaillés du travail et nouveaux retraités :

Médaille d'argent (20 années de service) :
Isabelle Biocalti ; Tatiana Pinon ; Sandrine Prieur
Médaille d'or (35 années de service) :
Véronique Chataigné ; Laurence Couveinhes ; Annie Gomez ; Mario Zaccardi
Médaille Grand Or (40 années de service) :
Claudine Ergo ; Marie-Luce Guyot
Retraités de l'année :
Mesdames Christine Alcade ; Claudine Ergo ; Marie-Luce Guyot ; Marie-Claude Pradine ; Claudine Racot
Monsieur Daniel Jacquiet



Vente de reproducteurs «taureaux conseillés sur génisses»

Carton plein pour le HBC au Marault

La 9ème édition de la vente aux enchères de jeunes reproducteurs, organisée par la station HBC du Marault «*taureaux conseillés sur génisses*», s'est déroulée 25 janvier dernier.



Première vente pour Pauline Michard, ici avec Pascal Langevin, président du Herd Book Charolais. La jeune ingénieure en génétique est désormais la responsable technique de la station.



Les enchères se sont envolées pour Nilebo, qualifié d'animal «le plus harmonieux de sa promotion» par Stéphane Billot, expert racial au HBC (en arrière plan). Le jeune reproducteur (né à la SCEA Hugues Pichard) adjugé à 8500 euros, va faire carrière au Portugal.

Succès confirmé par le thème «*taureaux conseillés sur génisses*», avec cette 9ème édition de la vente organisée par le Herd Book Charolais au Marault le 25 janvier dernier. D'abord, les éleveurs ont manifesté leur intérêt en venant nombreux, ensuite, le niveau des ventes a été de bonne tenue et enfin, nombre de jeunes reproducteurs ont trouvé preneur. Les 41 jeunes reproducteurs proposés à la vente venaient de toute la France et répondaient aux critères de sélection les plus exigeants sur leur ascendance, leurs performances en station et bien sûr leur aptitude à faciliter les vêlages.

Visiblement, les jeunes animaux correspondaient dans leur ensemble aux attentes des éleveurs, puisque 70% d'entre eux ont changé de propriétaire. Deux d'entre eux ont été particulièrement disputés, avant d'être adjugés, à 8500 euros pour Nilebo (SCEA Hugues Pichard) et 7 100 euros pour Masson (SCEA Claude Martinot). La moyenne des enchères traduit aussi une certaine dynamique des ventes, puisqu'elle s'établit à 3384 euros, en augmentation par rapport à l'édition 2017.

Le succès rencontré par la vente montre que cette orientation génétique va bien dans le sens des attentes des éleveurs. Comme apprécie Pascal Langevin, président du Herd Book Charolais, *«aujourd'hui la race charolaise n'a plus rien à envier en termes de facilité de velâges, avec 96% de naissances sans aide !»*. La réussite d'un premier velâge représente «*un enjeu économique essentiel dans la conduite du troupeau*». C'est l'un des leviers permettant d'améliorer de la qualité de vie de l'éleveur et la productivité numérique du troupeau.

Promotion de l'agriculture

La région accueille les agriculteurs Passion Céréales

Collective d'information grand public de la filière céréalière, Passion Céréales s'appuie depuis dix ans sur un réseau d'agriculteurs bénévoles et passionnés pour promouvoir les valeurs des hommes et des femmes de la filière. Une fois par an, ce réseau de 50 professionnels se réunit, pour faire le bilan de l'année, et se donner des objectifs pour l'année suivante



Cette année, c'est à Dole que les agriculteurs se sont réunis les 18 et 19 janvier, à l'initiative des membres locaux de ce réseau, et du nouveau président de Passion Céréales, Philippe Dubief, agriculteur de la région. La première matinée, destinée à faire le bilan des actions, a témoigné d'un fort investissement des agriculteurs dans la participation à des manifestations nationales et régionales (SIA, événements locaux, accueil à la ferme...), sur les réseaux sociaux pour partager leur vision positive du métier, et auprès des journalistes. Nouveauté de l'année : MonChamp.fr. Un site sur lequel des classes suivent durant une année complète un champ de céréales dans le cadre de leur enseignement. Claude Petitguyot, éleveur et producteur de céréales dans le Jura, a partagé sa grande satisfaction à s'être inscrit sur ce site, à l'origine d'une belle aventure avec une classe de primaire, encourageant l'ensemble des agriculteurs à suivre sa voie.

Très impliqué dans la préparation du séminaire, Éric Bonnefoy, maïsiculteur, a souhaité présenter au réseau la filière Comté, afin de montrer la complémentarité au niveau local des cultures végétales et de l'élevage. Après une présentation très appréciée de Claude Vermot-Desroches, président du Comité interprofessionnel de gestion du Comté, le groupe a visité la fruitière de La Ferté et la cave Monts et Terroirs. De belles découvertes et de riches échanges, au contact d'intervenants passionnants dans l'une et l'autre des structures.

Mieux faire connaître les actions

Ce séminaire était également, pour les membres du réseau, l'occasion de s'exprimer sur leurs souhaits en terme de communication pour l'année 2018. Unanimement, les producteurs de céréales ont rappelé l'importance, au Salon International de l'Agriculture, à faire connaître la réalité du métier, par un dialogue direct entre eux et les visiteurs, et la mise en avant d'innovations du secteur. Soucieux d'encourager les journalistes à faire découvrir le métier tout au long de l'année, les agriculteurs ont évoqué plusieurs étapes importantes de la vie des champs de céréales, qui pourraient être une occasion de faire venir des journalistes pour de la pédagogie sur le cycle naturel des plantes cultivées. Convaincus de l'importance de faire connaitre Passion Céréales à la filière, les professionnels ont également souhaité étudier la mise en place de réunions conviviales dans les campagnes, pour encourager la profession à s'investir toujours d'avantage dans la communication auprès du grand public.

Se tourner vers l'avenir

Comme chaque année, un grand témoin est venu clôturer la journée, encourageant chacun à élargir son champ de vision du métier. C'est Sébastien Abis, directeur du Club Demeter et chercheur associé à l'Iris, spécialiste de la géopolitique du blé et auteur de plusieurs ouvrages, qui s'est prêté à l'exercice. L'occasion de se rappeler que la France a réellement sa carte à jouer dans la diplomatie alimentaire mondiale, et qu'il fallait en ce sens sensibiliser les sphères d'influence à l'importance des activités céréalières dans la balance commerciale française. Deux jours placés sous le signe de la convivialité, mettant en lumière que les agriculteurs sont plus que jamais déterminés à prendre la parole, plutôt qu'à la laisser à d'autres…

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

Des statuts à «*dépoussiérer*»

Le 25 janvier, le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) tenait son assemblée générale. Après de multiples rebondissements en coulisses, l'élection des membres et des postes au BIVB s'est déroulée «*normalement*».



Le nouveau Comité permanent du BIVB est composé de (de gauche à droite) : Albéric Bichot (négoce, 21), Louis-Fabrice Latour (négoce, 21), Jean-Michel Aubinel (CAVB, 71), Bruno Verret (viticulture, 89), François Labet (viticulture, 21), Frédéric Guéguen (viticulture, 89), Francine Picard (négoce, 71) et Jean Soubeyrand (négoce, 21)

Lors de l'assemblée générale du BIVB qui s'est tenue le 25 janvier, François Labet a été élu président à l'unanimité, tandis que Louis-Fabrice Latour, est redevenu président-délégué, comme le veut le principe d'alternance entre les deux familles. Cette élection a donné lieu à de multiples rebondissements et la famille viticole, veut éviter à l'avenir de telles interférences de la part du négoce et entend, pour cela, que les statuts du BIVB soient rapidement modifiés.

La Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne (CAVB) a, à ce titre, tenu une conférence de presse l'après-midi même pour, officiellement, faire un bilan des chiffres de la récolte 2017 mais surtout pour passer quelques messages à la famille Négoce.

Déjà, pour rappeler et montrer que la viticulture bourguignonne reste soudée. «*François Labet a été élu à la CAVB à l'unanimité des voix*» pour se présenter, au nom de la famille viticole, à la présidence du BIVB, insistait d'emblée Jean-Michel Aubinel, président de la CAVB.

Pour rappel, la règle veut que la CAVB vote en interne pour désigner ses quarante-cinq membres appelés à siéger au conseil d'administration du BIVB pour les quatre années à venir. Ce sont les trois unions à la CAVB - Grands crus, Villages et premiers crus et Régionales - qui s'organisent pour proposer une représentation équilibrée. La Fédération des négociants (UMVGB, ex-Fneb) en fait de même de son côté. Ensuite, les quatre-vingt-dix membres ainsi désignés de l'assemblée générale du BIVB sont appelés à élire, chacun pour leur famille, quinze membres de leur conseil d'administration respectif, et cela toujours pour un mandat de quatre ans. Enfin, chacun des deux conseils d'administration doit désigner cinq membres en vue de former le Comité permanent avec, comme membres de droit, le président de la CAVB et celui de la Fneb. Les présidents sont également élus. L'assemblée générale pleinière du BIVB approuve ou non par un vote les membres du comité permanent.

Ambigus, flous et complexes

Si ce mode d'élection n'avait jamais posé de problème majeur jusqu'à présent, la CAVB réclame à l'avenir un «*toilettage des statuts du BIVB*» qui, selon Jean-Michel Aubinel, «*sont encore très ambigus*», «*flous*» et «*complexes*». Bien qu'interrogé par les journalistes, ce dernier refusait de rentrer dans la polémique et donc de livrer les détails des «*quelques soucis*» survenus depuis l'été 2017 et le premier vote à la CAVB. De fait et chacun le sait, Louis-Fabrice Latour avait manifesté entre temps et à plusieurs reprises son refus de travailler avec Jean-Michel Aubinel à la tête du BIVB. Une opposition à rebondissements qui a incité la CAVB à voter à nouveau en fin d'année 2017 pour désigner ses quarante-cinq membres du futur conseil d'administration. Pour Jean-Michel Aubinel, la page semble tournée et le vigneron mâconnais accorde tout son soutien à François Labet. L'occasion pour lui d'avertir le négoce : «*la viticulture est en ligne pour travailler sur ce nouveau mandat*». Et pas question pour les ODG de perdre un pouce de leurs prérogatives, notamment en ce qui concerne la gestion de la production. Et cela, alors que le négoce plaide en faveur d'une gestion interprofessionnelle des autorisations de plantation notamment.

Statuts à dépoussiérer

Propriétaire du Château de la Tour, seule exploitation à l'intérieur du Clos de Vougeot dont il est le plus important récoltant, François Labet abondait dans ce sens. «*Les statuts du BIVB pourraient être dépoussiérés car ils ont été «pondus» alors que le BIVB n'était encore que balbutiant*» en 1989, soulignait-il, lui pour qui il est en effet anormal de voir une famille interférer sur le choix de l'autre famille.

Passant rapidement à un autre chapitre, le vigneron côte-d'orien endossait très vite son nouveau costume de président de l'Interprofession et rassurait l'ensemble des autres vignobles de Bourgogne sur sa volonté de ne pas les délaisser. «*Les frontières sont celles d'un manque d'intelligence et d'un manque de complémentarité*», dénonçait-il, en précisant être «*à 100 % pour la région*». Une manière de faire oublier son image de responsable de l'Union des Grands crus au sein de la CAVB.

Il prouvait ensuite sa déjà bonne maîtrise des dossiers interprofessionnels, lui qui soulignait «*s'engager à 2 000 % pour la communication sur les appellations régionales*». Bien que dynamique sur les marchés, la commercialisation à venir pourrait, selon lui, se complexifier avec la mise en marché des faibles volumes des 2016, notamment en Côte-d'Or. Pour le nouveau président du BIVB, les épisodes de gel, de grêle, les maladies et les ravageurs obligent en effet à «*prévoir l'avenir. C'est essentiel*». François Labet réaffirmait donc le besoin pour l'Interprofession de continuer à travailler sur la partie amont, et notamment sur le volet technique. Il reprenait en cela les grandes lignes développées lors de l'assemblée générale du BIVB qui avait eu lieu le matin même.

La gestion des Cités

Dans cette même mâtinée, le directeur du BIVB, Christian Vanier, avait par ailleurs rappelé la «*décision*» prise lors de la dernière assemblée générale de lancer le projet des Cités des vins de Bourgogne à Beaune, à Mâcon et à Chablis. L'ouverture est prévue en 2021 mais auparavant, «*en 2018, le BIVB devra décider du mode de gestion*». Une question «*très politique*», faisait-il observer.

Autre sujet «*pas évident*», la Charte des bonnes pratiques viticoles, laquelle doit désormais être transposée en actes concrets sur le terrain. «*Le plus dur est devant nous*», estimait-il à ce sujet. En revanche, au sujet de la production de matériel végétal et après «*avoir perturbé*» les acteurs du marché, le BIVB pourrait «*présenter une décision en juillet*» lors de sa prochaine assemblée.

Enfin, Christian Vanier annonçait le lancement d'un recours auprès de FranceAgriMer en raison de la «*réfaction des financements*» à l'adresse du BIVB. «*Nous n'attaquons pas l'administration, mais nous entendons défendre nos droits*», précisait le directeur du BIVB.

«*Partant du principe qu'on n'aura rien*» par précaution, le trésorier du BIVB, Albéric Bichot, annonçait un provisionnement de 400 000 € même s'il a bon espoir «*de récupérer*» les aides de l'OCM vitivinicole non perçues sur les années 2014, 2015 et 2016. Quant au directeur financier du BIVB, Jérôme Vincent, il expliquait les arbitrages qui avaient prévalu pour «*un exercice de maîtrise budgétaire*», avec une réduction de 500 000 € des dépenses Marketing.

Les «*enfants gâtés*» de France

Si le résultat du BIVB sur l'exercice 2016/2017 s'affiche déficitaire, la récolte 2017 avoisinant 1,5 million d'hectolitres (hl) et les bonnes sorties à destination des marchés rassurent autant les finances du BIVB que celles à venir des exploitations.

«*La situation économique a rarement été aussi bonne*» reconnaissait Louis-Fabrice Latour dans de son rapport moral lors de la première partie d'assemblée générale, avec un bémol tout de même pour les vins de Chablis. Après cinq mois de campagne, les prix sont «*stables*» dans leur ensemble. Côté ventes aux clients, «c'est une bonne année pour la Bourgogne. Nous sommes les «*enfants gâtés*» de France. *Le marché français s'est maintenu et l'export balance entre satisfaction et frustration, avec -1 % en volume mais +10 % en valeur*», et cela en raison de la rareté de certains vins de Bourgogne. Le négociant beaunois invitait cependant chacun à rester «*prudent*» du fait du «*renchérissement de l'euro*» et de la baisse des volumes expédiés en Angleterre (-7 %), baisse de volumes pour l'heure compensée en valeur (+12 %).

Louis-Fabrice Latour s'est dit prêt à travailler et «*faire œuvre commune*» avec François Labet. L'avenir le dira…

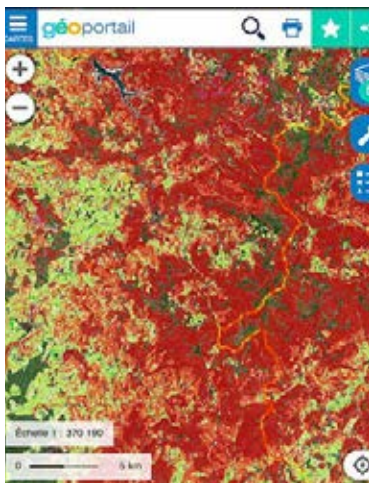
CÉDRIC MICHELIN

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▶ En bref

Conditionnalité des aides Pac L'IGN publie une carte des pentes

Sur une commande du ministère de l'Agriculture, l'institut national de l'information géographique (IGN) vient de mettre en ligne sur le site geoportail.gouv.fr *«une carte des pentes pour l'agriculture»*, représentant les zones ayant une valeur de pente supérieure à 10% en France métropolitaine. Elle permettra aux agriculteurs *«d'identifier en amont de leurs déclarations si leurs parcelles sont localisées sur les zones considérées à risque d'érosion et de prendre, le cas échéant, les dispositions permettant de respecter les bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)»* demandées dans le cadre de la conditionnalité des aides Pac, explique l'IGN dans un communiqué le 24 janvier. Sur les zones à pente supérieure à 10%, il est interdit de labourer dans le sens de la pente entre le 1er décembre et le 15 février.





Pois de printemps

Choisir sa variété pour la campagne 2018

La campagne 2018 des pois de printemps va débuter avec des sols gorgés en eau suite aux nombreuses précipitations hivernales. Le point avec Terres Inovia.



L'implantation est une phase importante pour définir un bon peuplement et pour la mise en place du système racinaire et des nodosités.
Attention à semer dans des conditions réssuyées. Il est également important de surveiller l'état structural de son sol. Les tassements en surface limitent l'installation des nodosités et les tassements en profondeur impactent le système racinaire.
Par ailleurs, le pois de printemps étant très sensible au manque d'eau, surtout à la floraison, il est important de choisir une parcelle présentant une réserve en eau élevée. Enfin, il faut tenir compte du risque aphanomyces des parcelles.

Sur quels critères choisir sa variété ?

Selon les caractéristiques de sa parcelle et les débouchés visés, il est important de définir quels sont les critères variétaux les mieux adaptés à sa situation. Les principaux critères à considérer sont :

- **Le rendement :** En plus d'un bon potentiel de rendement, la régularité est aussi à prendre en compte dans son choix pour plus de sécurité.
- **La hauteur de tige à la récolte:** Plus la tige du pois est haute en fin de cycle et plus la récolte sera sécurisée. Ce critère est d'autant plus important dans les parcelles caillouteuses.
- **Le PMG et la teneur en protéines :** Ces deux critères de qualité vont dépendre du débouché envisagé pour sa récolte de pois (en particulier pour l'alimentation humaine). Attention à se renseigner sur les attentes des futurs collecteurs.

Comportement variétal sur la zone Nord-Est

Les variétés de référence : Safran, Volt, Astronaute et Kayanne confirment une nouvelle année de bonne productivité avec une qualité protéique correcte exceptée pour Volt qui est un peu plus en retrait. Mythic démontre une productivité moyenne en retrait cette année encore. Quant à Mineapoliss, elle décroche comme en 2016.
Les nouvelles variétés : Bagoo se démarque avec une très bonne productivité pour cette 1ère année mais un petit PMG. Altarus montre une bonne productivité régulière. Elle présente un PMG élevé et une bonne teneur en protéines.
LG Ajax présente des caractéristiques proche d'Altarus mais avec une productivité et un PMG plus faibles. Tip a été pénalisé sur son rendement en 2017 dû à sa floraison tardive. Son atout est sa teneur en protéines élevée.

B. Remurier – M.Geloen
Terres Inovia

Liste des variétés les mieux adaptées à la zone Nord-Est pour la productivité

	Nombre d'années de test	Nord-Est	Sols de craie
Valeurs sûres	3 et +	Astronaute Kayanne Safran Volt	Astronaute Kayanne Safran Volt
Variétés à confirmer	2	Karpate LG Aspen	Karpate
Variétés à suivre	1	Altarus Bagoo	Altarus Bagoo

Ce tableau se base uniquement sur le rendement des diverses années et son écart-type. Il convient de considérer d'autres critères dans le choix de la variété tels que le PMG et la teneur en protéines.
Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats et caractéristiques des variétés dans la rubrique pois/variétés sur www.terres.inovia.fr

Description des variétés du réseau Nord-Est 2017

Variété	Représentant	Rendement (en % de la moyenne des essais)	Date Début Floraison nbr jours/ moyenne	Hauteur récolte (cm)	Verse (9=versé)	PMG 14% (g)	Teneur en protéine (%)
Variétés de références (évaluées 3 ans et plus)							
SAFRAN	Unisigma	102.2%	-1	46	3.6	260	22.7
VOLT	RAGT Semences	101.7%	-1	43	3.6	242	21.3
ASTRONAUTE	RAGT Semences	101.5%	-2	43	2.6	241	22.5
KAYANNE	KWS / Momont	101.0%	-2	43	3.0	239	22.1
MYTHIC	Agri-Obtentions	99.4%	0	43	3.0	221	22.6
MINEAPOLISS	RAGT Semences	96.1%	-2	41	2.8	253	22.9
Variétés évaluées 2 ans							
KARPATE	KWS / Momont	103.4%	-2	41	2.8	254	22.4
LG ASPEN	LG	101.8%	+2	43	5.2	244	22
LG AURIS	LG	93.0%	+1	50	3.7	231	22.9
TRENDY	Sem-Paartners	95.2%	-1	41	2.9	237	22.2
Nouveautés							
BAGOO	KWS / Momont	104.1%	+1	48	3.2	223	22.6
ALTARUS	Laboulet	101.4%	-2	41	2.7	262	23.3
LG AJAX	LG	100.2%	0	41	2.7	228	23.3
TIP	Saatbau France	96.5%	+2	50	2.9	234	25.1
Moyenne		41.7 q/ha	28/05/2017	46 cm	3.1	240g	22.7%

* Ces résultats sont issus des essais de nombreux partenaires que nous remercions vivement pour leur participation : Chambre d'agriculture de l'Aisne, Dijon Céréales, Chambre d'agriculture de la Seine et Marne / Chambre interdépartementale d'Ile-de-France, Coopérative Agricole de Juniville, KWS / Momont, EMC2, Lorca, Soufflet Agriculture, Vivescia, Limagrain coopérative.



Bovin viande

La FNB ne veut pas d'une rhétorique *«Mercosur contre Chine»*

Deux jours avant les vœux d'Emmanuel Macron à l'agriculture, la Fédération nationale bovine s'était inquiétée d'entendre les Pouvoirs publics mettre en balance l'accord UE-Mercosur, défavorable aux éleveurs français, avec l'ouverture des marchés chinois et turcs qui leur seraient favorables.

À quelques jours de son congrès les 7 et 8 février, la Fédération nationale bovine (FNB) s'était inquiétée de s'entendre dire, dans ses échanges avec les pouvoirs publics, qu'il leur fallait accepter l'accord défavorable qui pourrait être signé entre le Mercosur et l'UE, dans la mesure où leur secteur venait de bénéficier d'ouvertures de marché positives vers la Chine et la Turquie.

La Fédération nationale bovine met en avant le peu d'allant des industriels français à l'export. *«Les opérateurs veulent-ils aller en Chine ?»*, s'interrogeait le président de la FNB Bruno Dufayet, le 23 janvier. Et d'ajouter : *«Les États-Unis y sont déjà et ont du mal y faire des volumes»*.

Les éleveurs ont le nez fin. Ce fut pourtant exactement l'argumentation qui fut développée deux jours plus tard par Emmanuel Macron dans le Puy-de-Dôme, lors de la présentation de ses vœux à l'agriculture (voir notre article : Ce qu'il faut retenir des voeux d'Emmanuel Macron). Le président a par ailleurs estimé que l'accord ne créait pas, en l'état des négociations, de *«de désavantage social et environnemental qui serait irrattrapable»*. Ce n'est pas non plus l'avis des éleveurs qui se demandent *«comment concilier les États généraux de l'alimentation et importer de systèmes de production bien différents des nôtres»*.

Forte attente de la réforme de la contractualisation

Lors de cette conférence de presse, la FNB a également exprimé une *«forte attente»* vis-à-vis du futur projet de loi issue des États généraux de l'alimentation, qui sera déposée en conseil des ministres le 31 janvier, et en particulier de la réforme de la contractualisation.

La filière a connu sur la seconde partie de l'année 2017 une baisse des prix *«inexplicable»*, rapporte son président Bruno Dufayet, jusqu'à atteindre 3,50 EUR/kg pour une vache allaitante de conformation R, soit 1 EUR/kg au-dessous du coût de production, selon le syndicat.

La FNB souhaite que la réforme permette aux éleveurs de couvrir leurs coûts de production. Elle demande l'application d'un principe de construction des prix *«en cascade»*, c'est-à-dire une transparence et une répercussion, tout au long de la filière, de l'évolution des prix payés aux producteurs.
À de telles conditions, le syndicat ambitionne que la contractualisation atteigne 30 % de la production française d'ici 5 ans, contre moins de 1 % aujourd'hui.

Pression sur Intermarché

Quatre jours plus tôt, la FNB et les JA avaient lancé une journée de mobilisation nationale, le 19 janvier, pour mettre la pression sur les distributeurs, et en particulier sur Intermarché qu'ils considèrent comme le mauvais élève de cette opération. Plus d'un an et demi après le lancement de la démarche Éleveur et engagé, signée par huit enseignes de grande distribution, Intermarché n'aurait désigné que trois de ses magasins, contre une centaine chacune chez Lidl et Système U.

Pour les éleveurs, la situation particulière d'Intermarche serait liée à sa structuration ; le distributeur est également abattoir au travers de sa filiale SVA, par qui passent une grande partie des volumes de viande bovine écoulés dans le réseau. Pour les éleveurs, SVA ne serait pas disposé à entrer dans la démarche Éleveur et engagé, laissant les gérants de magasins, bien que motivés, sans recours.

MR

Érosions de la production et de la consommation en 2018

Dans un communiqué le 25 janvier, l'Institut de l'élevage présente ses prévisions pour le marché français de la viande bovine en 2018. Les analystes prévoient *«un très léger recul»* de la production française de viande bovine en 2018 (- 1 % par rapport à 2017), une stabilisation des importations et une légère hausse des exportations. La consommation française «poursuivrait son érosion» après un recul de 2 % en 2017, prévoit l'institut. *«L'évolution des modes de consommation ainsi que les messages négatifs à l'encontre de l'élevage conduisent à une réduction des fréquences d'achat et des volumes consommés»*, analyse l'institut. Mais *«à l'inverse, la meilleure conjoncture économique globale et les hausses de pouvoir d'achat attendues, pourraient jouer en sens inverse»*.

Des professionnels à votre service

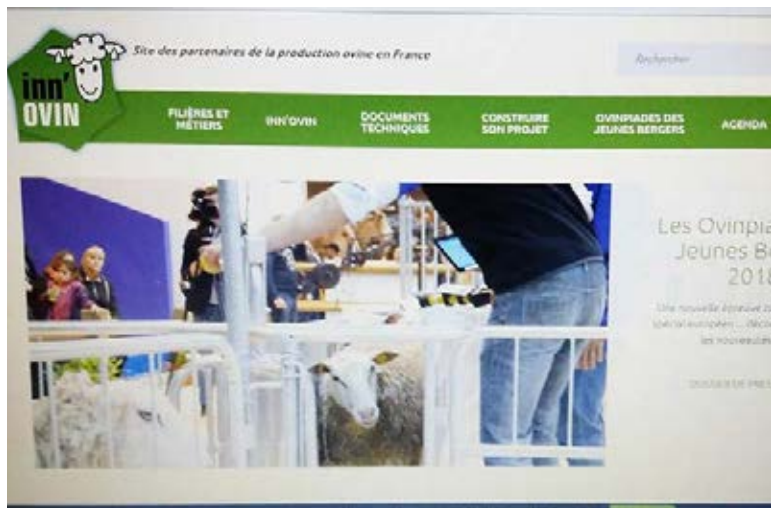
CLÔTURE ÉLECTRIQUE PERMANENTE
L'Eleveur Bourguignon
UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE ET EFFICACE POUR GARDER VOS ANIMAUX ET LIMITER L'ENTRÉE DU GIBIER SUR LES PARCELLES
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570
8 290 €TTC
6 908,33€HT*
*sans le coffre
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique ovine

www.inn-ovin.fr: le site web de la production ovine



Le site enregistre 200 connexions par jour.

Le site Internet, entièrement dédié à la production ovine, a fait peau neuve en 2017. Vous y accéderez en tapant www.inn-ovin.fr. Le site Inn'Ovin a été conçu pour les éleveurs, les techniciens et également les enseignants et les élèves intéressés par les ovins. Christelle Bonnet, d'Interbev Ovins et en charge du site, indique *«que 200 connexions sont enregistrées chaque jour en moyenne. Tout ce qui concerne le travail est particulièrement consulté»*.

Une mine d'informations

Toutes les nouveautés en matière de production ovine, viande et lait, y sont archivées par thématiques : travail, alimentation, sanitaire… Plusieurs centaines de documents sous forme de fiches, de vidéos et même de podcasts ou de diaporamas sont à votre disposition, en version imprimable si vous le souhaitez. Le site www.inn-ovin.fr, c'est aussi un agenda avec les manifestations dans vos différentes régions. Une photothèque est également disponible. D'autre part, toutes les informations relatives aux Ovinpiades y figurent avec entre autres les podiums régionaux et les gagnants au Salon de l'Agriculture à Paris. Enfin, une page spéciale est consacrée à la formation et aux éléments nécessaires à la construction d'un projet.

LAURENCE SAGOT,
INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO

Constructions Métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Agence de Maxilly
Tel. 03 80 47 85 88
maxilly@barbot.fayat.com
P-E. Maldant (21-71)
Tél. 06 82 74 61 78
maldant.pierre-emile@orange.fr
R. Pensier (58)
Tel. 06 74 15 08 34
r.pensier@barbot.fayat.com
R. Tamborini (89)
Tel. 06 07 24 28 31
rene.tamborini@sfr.fr



Terres de Bourgogne
Retrouvez nos reportages vidéos démonstrations sur notre chaine
YouTube

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 30/01/2018	Bourg-en-Bresse 30/01/2018	St-Christophe-en B. 24/01/2018	National 24/01 au 30/01/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,70 €	3,77 €
	R	3,35 €	3,30 €	3,48 €	3,38 €
	O	3,10 €	2,85 €	-	3,04 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,10 €	-	-	3,02 €
Vaches lait (L)	O	2,80 €	-	-	2,68 €
	P	2,60 €	2,35 €	-	2,41 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,27 €	4,05 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,70 €	3,47 €
	O	3,15 €	2,90 €	-	3,09 €
Taureaux VML	URO	3,65 €	3,40 €	2,93 €	2,61 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **30/01/2018**

Effectif total: 1187 - Nombre d'invendus: 89%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	400-450	-	-	-	-
		U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,89 €	3,02 €	3,00 €	-
			300-400	2,63 €	2,88 €	2,76 €	-
			400-450	2,59 €	2,81 €	2,66 €	-
			450-500	2,46 €	2,59 €	2,56 €	-
			500-550	-	-	-	-
		R	200-250	2,97 €	3,14 €	3,07 €	
			250-300	2,82 €	3,02 €	2,92 €	-
			300-350	2,69 €	2,85 €	2,79 €	-
			350-400	2,47 €	2,60 €	2,53 €	-
			400-450	2,36 €	2,63 €	2,53 €	-
			450-500	2,35 €	2,44 €	2,40 €	
	F	U	250-300	2,57 €	2,77 €	2,70 €	-
			300-350	2,58 €	2,75 €	2,67 €	-
			350-400	2,55 €	2,69 €	2,63 €	-
		R	200-250	2,31 €	2,51 €	2,48 €	-
			250-300	2,42 €	2,56 €	2,47 €	
			350-400	2,44 €	2,58 €	2,53 €	

BROUTARDS : Après plusieurs semaines d'intense activité depuis le début de l'année, on enregistre un certain plafonnement des tarifs dans les sujets de qualité et un tassement des cours dans le second choix. Malgré tout, les transactions restent fluides et 97% des broutards ont rapidement trouvé preneur.
LAITONNES : Constat rigoureusement identiques à celui des broutards.

Effectif total: 145 - Nombre d'invendus: 83%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350	-	-		
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			450 et +	-	-	-	-
GENISSES 18 MOIS/TAURILLONS :	F	U	350-400	2,43 €	2,46 €	2,46 €	
			450 +	2,12 €	2,45 €	2,34 €	
		R	350 - 400	2,23 €	2,39 €	2,34 €	
			450 +	-	-	-	-

Effectif total: 286 - Nombre d'invendus: 78%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	-	-	-	
GÉNISSES - TAUREAUX		U	- 5 ans	1,74 €	2,22 €	1,87 €	-
			5 à 10 ans	1,70 €	2,08 €	1,83 €	-
			+ 10 ans	1,22 €	1,65 €	1,53 €	-
		R	- 5 ans	1,42€	1,79 €	1,64 €	-
			5 à 10 ans	1,38 €	1,77 €	1,64 €	-
			+ 10 ans	-	-	-	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	-	-	-	-
	F	E	24 à 36 mois	2,27 €	2,87 €	2,48 €	-
		U	24 à 36 mois	1,93 €	2,28 €	2,10 €	-
		R	24 à 36 mois	1,68 €	2,20 €	1,85 €	-
	M	U	+ 500 kg	1,60 €	1,86 €	1,71 €	-
		R	+ 500 kg	1,56 €	1,63 €	1,61 €	

VACHES GENISSES 30 MOIS : Diminution des apports par rapport aux semaines précédentes avec une présention d'animaux variés tant sur la qualité, sur la présentation ainsi que l'âge. On remarque une vente fluide dans les jeunes femelles souvent mieux préparées. Néanmoins le chute des cours du gras continue et impacte le marché du maigre surtout pour les animaux plus vieux et en manque d'état qui coûtent plus cher à produire. Les cours sont encore à la baisse cette semaine.
TAUREAUX : Belle présentation de taureaux qui eux sont bien préparés malgré deux exceptions. Il existe une réelle demande et les bons sujets trouvent preneurs très rapidement.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 29/01/2018**

Bovins (271)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 380 kg	**740 - 1040**	**2,58 - 3,06**
400 à 500 kg	**1060 - 1200**	**2,35 - 2,64**
Laitonnes		
270 à 315 kg	**700 - 760**	**2,41 - 2,62**
325 à 415 kg	**750 - 1060**	**2,30 - 2,67**
Génisses		
360 à 525 kg (16-24mois)	-	-
550 à 695 kg (24-36mois)	**1050 - 1450**	**1,74 - 2,30**
Taureaux		
870 à 1115 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	**750 - 1010**	
Vaches entre deux	**1040 - 1300**	
Vaches lourdes	**1310 - 1500**	

Apports moins importants cette semaine en broutards mais de bonne qualité entraînant une vente active et totale à des tarifs fermes dans l'ensemble de la catégorie.
Bonne demande en femelles et plus particulièrement en lourdes à des tarifs qui progressent. Aucun invendu. En vaches maigres, les cours sont maintenus en lourdes et viandées, peu de demande vaches légères et âgées entrainant quelques invendus.

Bovins gras : 20
Vaches de viande : 3,20 à 3,68 E kg de viande.
Taureaux de viande : 2,94 à 3,02 E kg de viande.
En vaches et génisses grasses les cours sont de nouveau orientés à la baisse cette semaine, seuls les taureaux gras voient leurs tarifs maintenus.

Prochain marché bovins et ovins le 05 février 2018 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 24/01/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 188 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	-	-	3,02 €	-0,01
			250 - 300	-	-	2,90 €	+0,08
			300 - 350	-	-	2,83 €	-
			350 - 400	-	-	2,75 €	- 0,02
			400 - 450			2,57 €	+ 0,05
	F	U	250 - 300	-	-	2,45 €	- 0,11
			300 - 350	-	-	2,63 €	- 0,01
			300 - 350	-	-	2,57 €	- 0,06

La demande suit toujours avec des cours reconduits, cependant les sujets de 300-350 kg sont recherchés.
Le manque de marchandise favorise une vente rapide

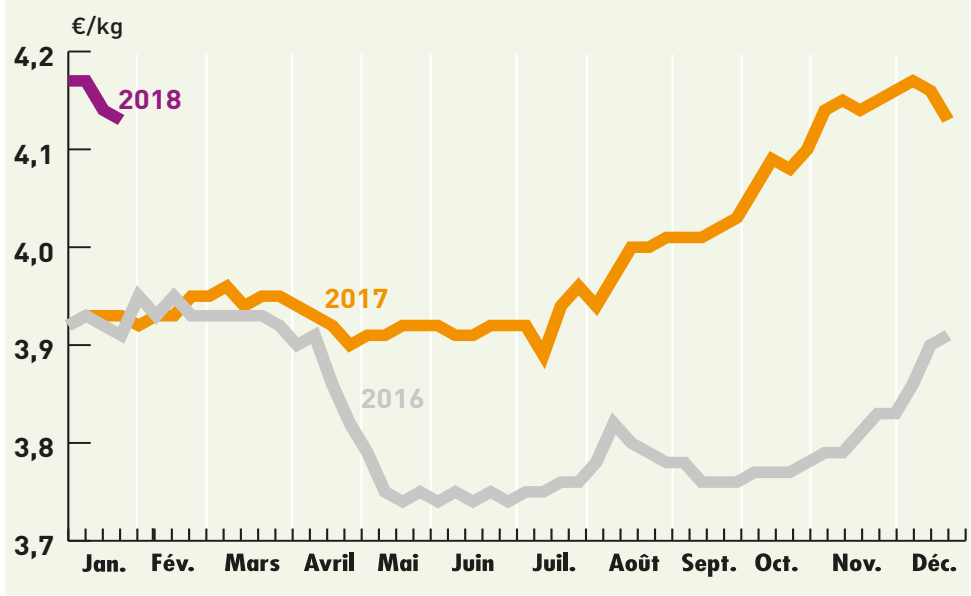
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Centre-Est du 22/01 au 28/01/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,13 €	3,87 €	-			
Races mixte		-	3,66 €	3,64 €	3,60 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,85 €	3,70 €	3,61 €	3,31 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,80 €	3,70 €	3,59 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,22 €	3,18 €	-	
Races lait					-	2,77 €	2,75 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,49 €	4,15 €	3,88 €	3,78 €			

Tendance : Commerce difficile dans toutes les catégories.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 22/01 au 28/01/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,15 €	4,14 €	4,03 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,56 €	4,49 €	4,08 €	3,79 €	3,53 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,981 €	3,64 €				
Races mixte					3,27 €	3,25 €		
Races lait						-	2,77 €	2,74 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,64 €	4,56 €	4,13 €	-				

Tendances SEM. 05/2018

Bovins de boucherie

Sur les marchés, l'ambiance est lourde même si on observe un écoulement un peu moins dépressif dans la cheville traditionnelle avec des achats pour le début du mois. La vente reste très calme dans les Charolaises de qualité bouchère même si les tarifs tendent à se stabiliser. La commercialisation reste très compliquée face au déséquilibre offre/demande dans les génisses et vaches allaitantes de choix secondaire avec des tarifs trop bas pour que les éleveurs s'en sortent. Dans les laitières, le recul de l'offre permet une progression des prix dans les vaches Holsteins ou Montbéliardes. En jeunes bovins, l'offre reste suffisante pour la demande des abatteurs. Du côté Italien, les producteurs se plaignent de la faiblesse des tarifs pratiqués en France, et de la pression faite par les abatteurs Français..

Bovins d'embouche et d'élevage

Le climat commercial reste marqué par les inondations et par la pluie qui a gorgé les sols. Les engraisseurs et les herbagers qui ont la possibilité de passer l'hiver sur des terrains porteurs sont à l'achat pour la préparation de la saison d'herbage, tout en restant prudents par rapport à la valorisation de la viande

Broutards

La dynamique commerciale engendrée par la demande export dans les bons mâles Charolais, Limousins ou croisés vaccinés continue de doper les ventes. Le commerce demeure régulier dans les bons mâles, recherchés pour la repousse. La commercialisation est assez fluide dans les sujets convenables exportés vers l'Espagne, mais les difficultés perdurent dans la mauvaise marchandise, maigreuse. Dans les femelles, la vente est régulière dans la bonne marchandise lourde et vaccinée, mais le placement reste tendu pour les légères vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction de l'offre contraint les intégrateurs à consentir de nouvelles plus-values pour l'ensemble des veaux Holsteins, Abondances ou Montbéliards de poids et qualité convenable. Les veaux légers restent délaissés, car ils engendrent trop de mortalité dans les élevages. Les tarifs se maintiennent dans les croisés laitiers. Dans les croisés de qualité, la faiblesse de l'offre ne permet aucune pression de la part des acheteurs avec des tarifs qui restent fermes.. ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **29/01/2018**

Effectif total: 221 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : Les apports sont de bien meilleure qualité par rapport au dernier marché. Vente rapide et totale à des tarifs très fermes.		U	de 32 à 38 kg	3,32 €	3,51 €	3,43 €	-
			de 38 à 44 kg	3,06 €	3,69 €	3,38 €	-
			de 44 à 50 kg	2,62 €	3,36 €	3,19 €	-
			> 50 kg	2,52 €	2,79 €	2,60 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,94 €	2,95 €	2,95 €	-
			de 38 à 44 kg	2,66 €	3,07 €	2,86 €-	
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 85 - Taux de vente : 100%

OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

Brebis : Belle présentation tirant les cours vers le haut. Pas d'invendu. Béliers : Courts reconduits	M		(M)	0,98 €	2,35 €	1,18 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	1,09 €	1,41 €	1,28 €	-
			> 60 kg (F)	1,13 €	1,39 €	1,23 €	
		R	> 60 kg (F)	0,96 €	1,00 €	0,99 €	-
		O	< 60 kg (F)				

Effectif total: 81 - Taux de vente : 100%

AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

Agneaux : Les apports sont de bien meilleure qualité par rapport au dernier marché. Vente rapide et totale à des tarifs très fermes.	U	32 à 38 kg	3,68 €	3,68 €	3,68 €-
		38 à 44 kg	3,60 €	3,62 €	3,61 €-
		> 44 kg	3,46 €	3,46 €	3,46 €-
	R	38 à 44 kg	3,10 €	3,10 €	3,10 €-

Effectif total:

AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

Agneaux : Les apports sont de bien meilleure qualité par rapport au dernier marché. vente rapide et totale à des tarifs très fermes.	U	25-35 kg	40 €	94 €	67 €-

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 29/01/2018*

Ovins : 130	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	50 - 95	1,40 - 2,65
Agneaux gras	115 - 140	2,33 - 3,29
Brebis	30 - 90	0,51 - 1,11

Présentation de bonne qualité en ovins permettant une vente globale à des tarifs ferües dans l'ensemble des catégories.

Prochain marché le lundi 05 février aux horaires habituels.

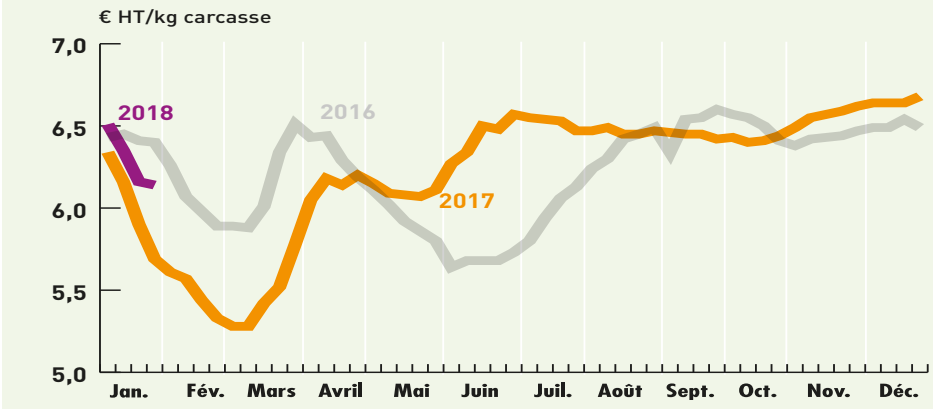
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 22/01 au 28/01/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,45 €	5,64 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,34 €	5,39 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,57 €	5,05 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*
Cotations FranceAgriMer du 22/01 au 28/01/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,14 €	6,79 €	2,46 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 15/01/2018 au 21/01/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,40	7,43	-	-	-	-	-
	Var.		-0,06	0,05					
	R	6,82	6,86	6,81	-	6,68	6,64	-	-
	Var.	-0,07	-0,08	-0,03		0,08	-0,04		
	O	5,80	5,82	-	-	5,72	5,75	-	-
	Var.	-0,19	-0,21			-0,18	-0,17		
3 (couverts)	U	7,11	7,16	7,12	6,24	-	-	6,62	-
	Var.	-0,36	-0,20	-0,04	0,21			-0,11	
	R	6,65	6,62	6,50	5,93	6,51	6,44	6,21	5,69
	Var.	-0,31	-0,24	-0,20	-0,12	0,01	-0,04	-0,12	-0,23
	O	5,95	5,96	6,02	-	5,76	5,59	5,46	-
	Var.	-0,32	-0,22	-0,25		-0,08	-0,14	-0,22	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,49	5,26	-
	Var.						-0,14	-0,04	
	O	-	-	-	-		5,18	-	-
	Var.						-0,05		

Zone nord : AGNEAUX : baisse saisonnière. BREBIS : peu d'offres, peu de sorties, cours stables **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 29 janvier 2018) :
«Offre limitée mais suffisante pour un marché italien actif, cours très facilement reconduits. Pour l'Algérie, malgré les contraintes de quarantaines, les expéditions se préparent».

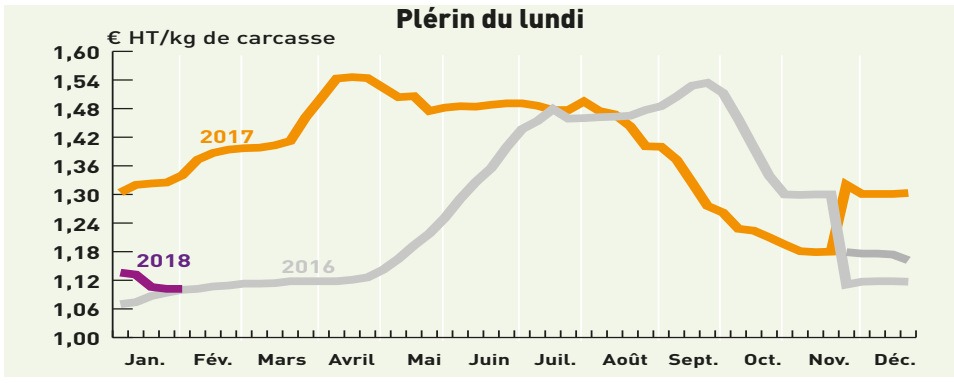
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 110 porcs présentés)

Cotations du lundi 29 janvier 2018

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,102 €**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 19/01 au 25/01/2018*

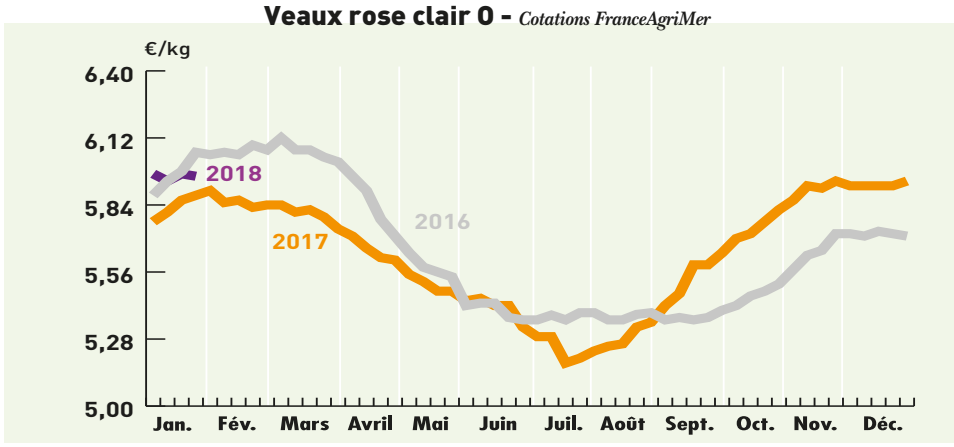
1,35 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 22/01 au 28/01/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,09 €	-	-
U	-	7,77 €	6,33 €	5,02 €
R	-	6,49 €	5,13 €	3,71 €
O	-	5,96 €	5,14 €	4,02 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 22/01 au 28/01/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	599	La baisse saisonnière des apports entraine une hausse généralisée des courts.
La Talaudière	455	Moins d'apports, vente plus facile en toutes catégories..

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	209	7
Femelles	148	2
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	107	3,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)*
Cotations FranceAgriMer du 22/01 au 28/01/2018

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	3,00	0,00	0,00

Céréales

Marché du 18 janvier 2018

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	4 de janv.	145	N	C
	fourrager	4 de janv.	138	T	C
Nord Côte d'Or	meunier	4 de janv.	147	N	C
	fourrager	4 de janv.	140	N	C
Aube	meunier	janv.-mai	141	N	C
	fourrager	janv.-mai	136	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	janv.-mai	134	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de janv.	132	T	C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl		inc.		C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	4 de janv	135	T	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		n.p.		C
SEIGLE panifiable	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or			inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**				
Haute Saône		4 de janv	138	V	C
Yonne		4 de janv	138	V	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Aube		janv.-juin.	134	N	C
Côte d'Or		janv.-juin	145	T	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Yonne/Aube	fourrager	janv.	170	N	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	4 de janv.	172	V	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**Ð/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	8 de janv.	154	V	

Matériel

Tracteur

01 - Vds 1056 XL 89, 7000 H, 8500 Ð, Explo 90-94, 6000 H, RAV. 10000Ð, 7506, 75 CV, 1700, 5612 - 14 -1500 H Rav. Cab. pav. suspendus Varimaster 150 NSH 4+1 px 6500 Ð Rousseau 451 px 1500 Ð
✆ 06 81 89 73 14

07 - Vds tract Valmet 465 4RM-1996-cabine-6900H-BE-70CV-13000 euros exo TVA
✆ 04 75 58 08 62 HR

69 - EARL Jama/Laby vend taureaux reproducteurs limousins. TGS, IBR et BVD livraison possible.
✆ 06 08 10 22 44

69 - Vend tracteur Ford année 1967.
✆ 04 74 04 63 72

69 - Tracteur Renault Cérés 335x 6240 H. an 2002 TBE 15300 euros.
✆ 06 49 51 98 45

71 - Vends Axion 810 Cebis 2008, 3.800 H, relevage avant, 4DE, excellent état, cause retraite.
✆ 06 81 66 79 62

Travail sol

21 - Cause retraite VEND semoir engrais DPX 28 avec pesée, toutes options, 6 200 euros, - charrue 5 fers varilarge marque Naud, 3 500 euros, - tasse avant directionnelle Techmagri double spire avec peigne 3 m., 3 500 euros, - herse lourde Quivogne 6.20 m., 2 300 euros. (réf. 050A)
✆ 06 63 41 19 75

43 - Vds CHARRUE Kverneland en planche 3 cps 2000 TBE 1800 euros AB85.
✆ 04 71 03 18 35

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres (réf. 040F)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds faucheuse portée 3,20 m 8 disques Deutz 528 1700 euros livrée
✆ 04 75 48 68 30

71 - Vends andaineur Kuhn GA 3501 GM 3,50 m, bon état, année 1999.
✆ 06 83 13 82 29

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ 06 21 49 50 89.

Forestier

58 - VENDS bois de chauffage en 1 mètre, 42 euros stère sur place, 47 euros livré (réf. 0302)
✆ 06 08 26 17 31

Agri. divers

01 - Vds cse retraite épand. Heywang 5T monocoque type mistral - plusieurs vis à grains même sur charriot - panneaux de cellule - moulin mélangeur pt bascule arrêt auto horloge
✆ 06 43 43 68 01

01 - Vds récolteuse JF 1m30 - remorque distributrice Samas - unilagueuse Nicolas 4m50 - 2 moteurs réducteurs
✆ 04 74 30 41 06

01 - Vds cause retraite round baller Case HI Rbx 343 an 2006, 10 000 Ð HT, andaineur faucheuse, herse émousseuse 6m hydraulique an 2014 - 01130 Echallon
✆ 04 74 76 48 15

21 - VENDS pompe irrigation Caprari - mec D3 - 65, - distributeur engrais, 1 500 litres Sulky DPX, exp., 2001 (réf. 050G)
✆ 03 80 36 98 15
06 70 61 58 72

26 - Vds Corbins 1/2 rangs avec Sulky - semoir engrais Sulky pour chaux 2m50 contre poids
✆ 06 17 07 52 89

26 - vends poteaux en pin - hauteur 2.70m - diamètre 10/12 - bon état. prix: 5 euros/ pièce dégressif suivant la quantité.
✆ 06 82 47 14 09

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 2- 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds remorque Gilbert Monocoque 6T5 + remorque Delta Monocoque 8T5 + benne pour porte caisson 4m5.
✆ 06 81 82 67 23

38 - Vends pneus d'occasions 2 de 14,9x24 Goodyear (120 euros) 1 de 16,9x34 (80 euros)
✆ 06 74 56 98 41

38 - Recherche calibreuse rouleau ou bande divergente pour tomates abricots.
✆ 06 80 73 70 51

38 - Vds lève sacs engrais 3 points attelage semoir avec rallonge divers moteurs électrique. 380 volts.
✆ 06 49 98 71 09

38 - Recherche char à foin, deux roue et petite laveuse à légumes avec moteur.
✆ 06 07 75 28 72

55 - Cause retraite vends MB MF Béta 7265, année 2009, 950 h au batteur, coupe tapis 5,40 m sur chariot transport, 6 secoueurs, pneus 800/65 R 32, révision générale annuelle et changement jeux de chaînes en 2016, TBE, prix 80.000 Ð, PIERRE Jean-Luc.
✆ 06 02 36 59 37

58 - ACHETE tracteurs agricole 4 RM en panne, épave ou brulé, - presses BR ou engin TP (réf. 040H)
✆ 06 38 78 36 28

69 - Vends cause retraite faucheuse rotative Class 2650 Disco plus 6 disques année 2009. très bon état 4000 euros.
✆ 06 50 39 73 92

84 - Vds ensacheuse Flowpack barquette fraises 250 g. / 500 g. TBE, 2 programmateurs neufs Agronic (12 sorties), Agronet Netafim (18 sorties).
✆ 06 09 37 93 14

89 - Vends séparateur Denis 50 qx, B.E. et complet avec pieds ensacheurs et 4 grilles, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Elevage

38 - Vds cage de contention pour bovins fab artisanale attel 3 points, prix : 380 euros.
✆ 06 88 89 28 74
après 20 h

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Renault Trafic Bétaillère, 115 DCI, 115 cv, 02-2007, boite 6 vit., 1ère main, carnet d'entretien, CT OK, bé, conv. pour veaux, ovins, porcs, prix 5200 Euros
✆ 06 87 05 63 94 HB

38 - Vends Quad Kymco 150 TBE : 1000 euros et calèche bois ancienne 4 roues 1000 euros.
✆ 06 16 65 21 62

71 - Vends camion bétaillère 11 T, Renault 170, très bon état carro. + méca., 1987, 430.000 km pl. ov.
✆ 06 72 75 71 09

Tourisme

39 - Cse décès vds Ford Cmax 1,6 tdci 95 trend fap. année 2012 70 500 km vitres et retro électrique. Clim. 2 pneus neufs. ct ok. b.é. prix : 10 900 euros
✆ 03 85 72 11 07

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds bois chauffage sec 2 ans coupe 2m acacia frêne chêne verne 010zan
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère 15km Mâcon
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds piquets acacia 2m et paille de blé balles rondes
✆ 06 16 25 39 34

03 - Vends bottes ensilage maïs enrubannées.
✆ 06 79 71 67 74

38 - Vds huile de noix vrac 100 l faire offre aux huileries Arlequins.
✆ 06 08 35 59 91 86

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

42 - Vds paille en bottes rondes récolte 2017- 75 euros/tonne
✆ 06 75 80 78 97

58 - VENDS 30 bottes rondes foin diam. 1.50 m., - 2 pneus neige Michelin sur jante 205 55 R 16 (réf. 0403)
✆ 03 86 37 11 71

58 - VENDS foin de prairie BC en 245 et BR diam. 135 (réf - 05VB1)
✆ 03 86 58 63 68 HR
06 75 42 31 98

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Bâtiment

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


Fourrage

01 - Agri vend livre paille et regain sous abri B. rectang. 90x120
✆ 06 83 33 41 45

01 - Vds paille de blé TB qualité de 2017, bottes carrées, 400 kg + BR diam 130 prix 60 Ð/la tonne
✆ 06 74 18 42 54

Achète FOIN
EN BOTTES RONDES ET CARREES.
Contact : BAM Vermeer
Tél. 0031 6 22 24 06 80
petervandenbrand@bamvermeer.nl

03 - Vds paille blé orge paille blé broyée idéal poulailler logettes.
✆ 06 62 22 41 97

07 - Vds paille blé avoine foin enrubannage d'herbe et maïs + blé orge maïs lupin
✆ 06 16 37 08 86

07 - Vds fourrage 2016 et 2017 - 1800 bottes - prix à débattre
✆ 04 75 66 85 11

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

18 - Vends foin de pré, en bottes rondes.
✆ 06 08 99 10 25.

18 - Vds paille de blé, 55 euros - orge, 60 euros - transport assuré, prix selon distance, stockée sous hangar.
✆ 06 07 62 17 33
ou 02 48 74 72 66.

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, prix : 54 Euros la tonne, transport camion-remorque (réf. 050F)
✆ 06 85 73 22 68

26 - Vend environ 32 balles rondes foin 2ème choix et 64 balles rondes foin 1er choix.
✆ 06 83 48 29 67

63 - Vends foin pt Ray Grass Trèfle en bottes carrées 2,40 90-120 500 kg région Allier.
✆ 06 86 98 91 85

69 - Vd très bon foin en BR paille haute densité, livraison par camion ou camion remorque.
✆ 06 68 93 44 60
le soir

71 - Vends foin, paille, enrubannage bottes rect., livraison po., dép. : 01-21-25-39-71-74.
✆ 06 09 97 91 59

Propriété

69 - VENDS 80 ares de vigne en chenas + 30 ares acacia d'un bloc, bas prix + 45 ares de vigne en chenas (réf. 040C)
✆ 06 10 43 35 81

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

07 - Vds expl arboricole Nord Ardèche 9ha en propriété dont 2,5ha abricotiers 2,35ha cerisiers + lac En fermage 8ha dont 2,25ha en abricotiers + 0,47ha en cerisiers
✆ 06 74 03 12 12

18 - A vendre à la Celle Condé (18160), environ 30 hectares de terrains. A prévoir ultérieurement la vente de la ferme avec ses 4 hectares.
✆ 06 80 18 36.49.

42 - Vds beau terrain 12272 m2 dont 3500 m2 constructible dans le centre du département 42
✆ 04 77 97 49 63

69 - A vendre 22 ares Chénas la Chapelle de Guinchay. Terrain nu 50 euros le m2. Dufêtre.
✆ 04 78 05 14 72

Divers

07 - Vds piquets pour vigne et clôtures 1,80m de long 1,80 euros - 1,60m 1,60 euros
✆ 07 87 05 20 20

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services













26 - Vds compresseur Lacmé 800 L de taille
✆ 06 21 00 54 51

26 - Vds 2 roues 18.4.38 Kléber 4 roues 230.95.32 230.95.48 4 pneus 270.95.32 300.95.46 Bon état
✆ 06 81 13 70 92

38 - Ch. chaudière bois, vds cutter élagueuse Rousseau 450.
✆ 04 74 84 82 94

38 - Vds génisses pour le reproduction 2 ans Charolaises. Vds chaudière bois Franco-Belge 20000 calories, lève-palettes 3 pas, enrubannes traînée.
✆ 06 82 79 50 87

42 - Vds porcelets fermiers 30 à 40 kg environ + arracheuse aligeuse pommes de terre
✆ 06 60 77 91 25

70 - Achète : Médailles, vêtements anciens même usagés avant 1950, civil, militaire, pompier et autres, faire offre au
✆ 06 15 16 00 73

70 - Achète Bennes de 4 à 9T. Presses BR 120x120 Claas, Krone KR, Deutz, Carraro, Welger, JD. Tracteurs Massey 168-188-690, Landini, Ford. Semoirs à céréale à disques. Andaineurs Kuhn 1 toupie.
✆ 06 83 59 05 70

70 - Achète Presses BR Welger RP12-RP200-RP202-RP15, Claas 44-46-62, Krone KR 120-125-130. Presses MD JD, Claas. Tracteurs Fiat, Massey 165-168-188-690. Semoir à maïs Monosem NG, NG+ 4 rangs.
✆ 06 83 59 05 70

Location

Agricole

58 - A louer 15 ha, secteur Guérigny pré, bonne qualité, bordé par rivière (réf. 0402)
✆ 03 86 69 21 53

Offre

Emploi

18 - Exploitation céréalière, secteur Châros, dans le Cher, recherche salarié agricole du 1er juillet au 31 décembre 2018 pour travaux de moisson, déchaumage, labour, semis et divers. Logement à disposition.
✆ 06 61 99 78.22
ou 02 48 55 14 72.

42 - Rech. salarié(e) CDD jusqu'à fin mars libre de suite ramassage + préparation commande légumes -reg. Plaine du Forez
✆ 06 41 55 39 97

OFFRE D'EMPLOI
SARL BASSET JM

POUR LE SITE DE CHANNES
- Mécanicien agricole H/F
- Vendeur matériel agricole H/F (dép. 21 & 89)

POUR LE SITE DE POLISOT
- Secrétaire comptable H/F
- Mécanicien viticole H/F
- Mécanicien agricole H/F
- Magasinier H/F

Contact : Jean-Michel BASSET
06 80 60 03 17 - direction@bassetjm.com

84 - Vaucluse, Une pépinière arbo / viti recherche en CDI un(e) technicien(ne) qualifié(e) dans le cadre de son développement. Les missions : suivi et implantation des vergers, vignes. Vous possédez un diplôme BTSA ou BPA et une expérience de 3 ans au sein d'une exploitation. Vous avez le sens de la rigueur, l'organisation et l'autonomie. Adressez votre CV à :
recrut@geleslones.fr

Proposition

Commerciale

10 - A céder, conditions à définir, matériel de récolte MD et de livraison de fourrage + éventuellement clientèle, sud région parisienne, auto-financement minimum 50 000 euros, bon potentiel, réponse exclusivement à candidat clairement identifié (réf. 040E)
✆ francis.chapellier@orange.fr

Mariage

Rencontre

01 - Gratuit journal rencontre milieu agricole F/H entre particulier 4500 annonces avec numéro - www.uh3.odavia.com
✆ 02 41 74 06 93

39 - JF milieu agricole célibataire aimerait rencontrer homme sérieux, travailleur. J'accepte de changer de région. Ecrire à :
✆ uh3@orange.fr

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 15 - 16 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - 15 vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 020B)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 5 cinq issues d'IA, vêlages faciles, 3 Hiver et 2 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

21 - Elevage HBC Vends 11 taureaux 14 – 16 mois , père Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, dont un fils de First très viandé, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 030D)
✆ 06 15 28 77 63

21 - VENDS veaux reproducteurs mâles 14 mois LIMOUSINS, TGS, TBO, IA, fils de Engy. Sébastien GROEN - Vic de Chassenay (réf. 0404)
✆ 06 78 97 72 28

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ 06 21 88 22 77

21 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et 1 an, - génisses 2 ans pour reproduction, HBC, TGS. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0407)
✆ 06 68 67 74 41

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente 8 taureaux de 2 ans, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 050D)
✆ 06 07 75 59 74
(Jean-Luc)
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - VENDS velles et génisses 1 an Simmenetales, CL, UPRA, cause surnombre (réf. 050E)
✆ 06 07 34 79 79

42 - Vds vache au lait Montbéliard CL UPRA Cel ok logette cse surnombre
✆ 06 76 85 44 52

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans + 1 adulte HBC - CUISSET JM St Germain Lespinasse
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds velles Salers Ibr A - élevage dociles
✆ 06 78 64 18 59

42 - Vds 3 génisses PH 1 génisse Mo 3 mois surn
✆ 06 83 20 84 12

42 - Vds cse retraite vaches laitières 46 terme février idm ibr cl Valfleury
✆ 06 58 28 25 52

+ de 100 reproducteurs Charolais
Ventes aux Enchères des stations d'Evaluation

CÔTE D'OR
Vend. 9 février 2018, 14h
à Créancey
Visites sur rendez-vous
03 80 90 68 81
www.stationevaluation.com

SAÔNE ET LOIRE
Vend. 16 février 2018, 13h
à Charolles
Journée portes ouvertes samedi 10 février
03 85 29 56 74
www.stationevaluation71.com

Entrée libre à partir de 10h
Restauration sur place - Achats à distance
Photos & vidéos sur internet
suivez-nous sur facebook

PORTES OUVERTES 16 & 17 FÉVRIER
AVEC LES ÉLEVAGES CHAROLAIS

Gaec SAVRE	Domaine Fleury - 58300 Decize	06 89 28 18 82
Scea RAYMOND JC et S	Villecourt - 58300 Decize	JC 06 81 06 35 07
		Sophie 06 87 47 38 99
Gaec TOUILLON MOIRON	Le Grand Saisy - 58300 Decize	06 19 82 08 94
Pierre BERNARDET	Crécy-les-Forges - 58300 Decize	06 16 63 93 25

Veaux 15 mois et taureaux 2 ans

VENTES aux ENCHÈRES
de reproducteurs charolais
CHAROLAIS CROISSANCE
• 07 février STATION DE CHARMOY (89)
• 21 février STATION DE CRÉANCEY (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - 06 20 97 23 93 - 06 09 82 85 46
www.charolaiscroissance.fr

42 - Vds 58 vaches Limousines avec veaux - livr assur
✆ 06 86 57 38 41
ou 04 77 72 23 61

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 13 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 010B)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, Colmont Guillaume 58240 Langeron VEND taureaux 18 mois dont 2 VF et veaux de l'année (réf. 020D)
✆ 06 83 06 61 92

58 - VEND très bons taureaux CHAROLAIS 2 ans et 1 an, HBC, - taureaux LIMOUSINS fils de Japelou primé à Cournon et Saulge très doux HBL, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 03VB2)
✆ 06 78 97 54 52
06 72 26 48 56

58 - VENDS très bonnes génisses CHAROLAISES 2 ans pour reproduction, HBC, IBR A, GS. Lemaître - Montaron (réf. 030G)
✆ 06 72 29 06 85

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69

58 - VENDS 12 taureaux de 2 ans HBC ou non, bonnes origines, TGS. DONNE chiots Beauceron x Border. GAEC Montcharmont Roland et Thomas. (réf. 030F)
✆ 06 14 09 77 66
06 16 36 19 68

58 - VENDS taureaux 2 ans CHAROLAIS élevage et viande, IBR A. GAEC Moussot - 58700 Giry (réf. 0405)
✆ 06 71 54 84 06

58 - VENDS veaux reproducteurs dont certains à vêlages faciles ou sans cornes. Lycée Agricole Nevers-Challuy (réf. 0401)
✆ 06 07 72 02 07

58 - VENDS taureau CHAROLAIS 2 ans, IBR A, TGS. EARL Jouvet - Lurcy le Bourg (réf. 0502)
✆ 06 59 92 52 08
03 86 37 98 70

58 - Elevage HBC EARL Colmont VEND reproducteurs mâles 14 et 24 mois SC et cornu, vêlage facile, TGS (réf. 050B)
✆ 06 08 78 05 01

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 040D)
✆ 06 83 68 07 96

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans HBC et non, IBR A, naissance facile. Guinot - Sermages (réf. 0501)
✆ 06 50 19 42 35

58 - VENDS 5 taureaux 20 mois, plusieurs veaux reproducteurs 12 mois, HBC. Champeau - Parigny les Vaux 58320 (réf - 050C)
✆ 03 86 68 80 03
06 75 69 10 18
06 62 66 56 54

63 - AV génisses Jersiaises de 8 à 12 mois inscrites Herd book.
✆ 06 58 68 60 45

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ 06 85 73 49 86

69 - Vds génisses PH et MO de 2 mois à pleines.
✆ 06 86 78 26 01

70 - Vos mâles Parthenais type viande, caractère calme, vêlage facile.
✆ 06 80 73 11 79

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC. garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ 06 07 69 80 55
06 07 31 03 42

71 - VENDS taureaux, génisses HBC, bonnes origines, viande et gabarit. Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 030E)
✆ 06 74 09 49 89

71 - Vends 25 taureaux 24 mois, HBC, repro., T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Elev. charolais vend taureaux 2 ans, veaux 1 an, HBC, TGS, livraison. J.-Ch. Pallot, Oudry.
✆ 06 16 50 72 21

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vends génisses salers de 15 à 24 mois, très bonne origine, cheptel indemne IBR, livraison.
✆ 06 20 56 61 62

71 - Elev. charolais vend 17 très bonnes génisses 2 ans pour la reproduction, TGS, IBR et BVD.
✆ 06 99 91 22 81

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 030I)
✆ 06 87 16 54 66

89 - VENDS choix de reproducteurs CHAROLAIS nés en décembre 2016 issus IA, vêlages faciles dont 1 sans cornes, livraison possible. EARL Montenat 89200 Lucy le Bois (réf. 0105)
✆ 06 13 13 39 48

89 - Vends charolais HBC : - 5 taureaux de 20 mois, - 60 taureaux de 14 mois, - 40 génisses de 2 ans, - 20 laitonnes. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 040G)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

Caprin

21 - Cause retraite VEND 37 chèvres adultes échographiées pleines, 180 euros HT l'une, - 12 chevrettes primipare écho. pleines, 160 euros HT l'une, - 7 chevrettes 2016, - 11 chevrettes 2017, 120 euros HT l'une et 5 boucs alpins, 100 euros HT l'un (réf. 030B)
✆ 06 86 82 11 19

Ovin

26 - Vds 20 brebis pleine de race Préalpes + 4 béliers
✆ 07 85 54 74 03

71 - Cause retraite vends 30 brebis Texel X charollaises pleines charollais, terme 07.03, bonne origine.
✆ 06 69 33 41 80

Chien

58 - VENDS chiots BEAUCERON portée de 8 chiots non LOF nés le 25/11/2017, mère 250268730129566 (réf. 040B)
✆ 06 85 34 62 76
03 86 58 63 37

71 - Vends 3 chiots Border Collie, Lof, du 28-11-2017, portée de 6, LOF 2017-046231-2017-1, N° d'identification de la mère : 250269604027669, lignée travail troupeau agility Saône-et-Loire
✆ 06 08 54 07 18

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

LA FDSEA RECRUTE !
ANIMATEUR EMPLOI (H/F)

Missions
Accompagnement des professionnels dans le domaine de l'emploi, de l'hygiène et de la sécurité
Gestion de la bourse de l'emploi
Réalisation de documents uniques d'évaluations des risques et d'accompagnements à la réalisation
Conduite d'études, de projets
et d'actions opérationnelles liés à l'emploi :
- Gestion prévisonnelle de l'emploi;
- Promotion des métiers

Mise ne œuvre de formations Emploi
Animation de la commission main d'œuvre de la FDSEA
Rédaction d'articles de presse et promotion du Service Emploi

Profil
Niveau bac+2 minimum
Bonne connaissance du milieu agricole
et du fonctionnement d'une exploitation
Connaissance des thématiques liées à l'emploi
et à l'hygiène et la sécurité appréciée
Capacités à élaborer, conduire et gérer des projets financiers
Disponibilité, autonomie, initiative, rigueur et organisation
Capacités d'animation et aptitudes rédactionnelles indispensables
Permis B et véhicule personnel

Conditions proposées
CDD temps plein en remplacement congé maternité de mars 2018 à janvier 2019
Poste basé à Bretenière, rémunération selon profil et expérience

Envoyer lettre de motivation et CV avant le 09/02/018
FDSEA de CÔTE D'OR
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière - Email: Eglaessner@fdsea21.fr

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

SQUARE HABITAT DIJON

**Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37.000 euros
Siège Social : 12 rue Jean-Jacques Rousseau
21000 Dijon
RCS Dijon 310 370 119**

Avis

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2017, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Pascal BURG de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et a désigné en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2018, Monsieur Franck DIDIER, demeurant 3 chemin de Carouge – 10450 Bréviandes.

Pour avis,

AL210520580

SUCCESSION

LEGATIS

SUCCESSION

Par testament olographe du 18 juillet 2017, Mme Nadine PECHER divorcée de Mr CLERGIRONNET décédée à DIJON, le 11 décembre 2017 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Christine GARNIER, notaire à DIJON, le 17 janvier 2018 suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de DIJON, le 22 janvier 2018.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Christine GARNIER, notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée «Didier NOURISSAT, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER et Thomas ROQUEL, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert.

Pour avis.

Maître Christine GARNIER

AL210520938

NOMINATION

TELES

**Société par actions simplifiée
au capital de 330 000 €uros
Siège social à Dijon (21 000)
Rue Marguerite Yourcenar
333 254 605 RCS Dijon**

Avis de nomination d'un nouveau directeur général de la société

Par délibération en date du 22 janvier 2018, l'actionnaire unique de la société TELES a constaté la démission de Monsieur Alain SPERY de son mandat de directeur général de la société à compter du 31 janvier 2018 à minuit et a pris la décision de nommer un nouveau directeur général à effet du 1er février 2018 et sans limitation de durée. Le nouveau directeur général est Monsieur Pierre VEJUX, né le 29 mai 1959, à Corbeil-Essonnes (91), de nationalité française, demeurant à Meylan (38240), 74 Chemin de beauséjour.

Pour extrait et mention.

Le Président

AL210520947

TRANSFERT DE SIÈGE

HOLTOMEC

**Société Civile
au capital de 1 048 176 euros
Siège social : 8, rue du 11 novembre
21190 Meursault
818 720 328 R.C.S Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2017 a décidé de transférer le siège social de Meursault (21190) 8, rue du 11 Novembre à Meursault (21190) 11 rue André Ropiteau, avec effet à compter du 21 décembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance.

AL210520956

Cabinet Jacques Bret depuis 1947

62, rue de Bonnel 69003 Lyon

CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

**SCI au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 rue Paul Cabet
21000 Dijon
RCS Dijon 821 006 418**

Avis de modification

Par délibérations du 1er Novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 4 rue Lounès Matoub – Maison Médicale de Valmy – 21000 Dijon et de modifier les statuts en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL210520958

DESTREM

**Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue du 11 Novembre
21190 Meursault
790 206 643 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2017 a décidé de transférer le siège social de Meursault (21190) 8, rue du 11 Novembre à Meursault (21190) 11 rue André Ropiteau, avec effet à compter du 21 décembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.

AL210520959

BOURGOGNE TRADITIONS

**Société par actions simplifiée
au capital de 525 000 euros
Siège social : 8, rue du 11 Novembre
21190 Meursault
821 090 362 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 21 décembre 2017, le Président de la société a décidé de transférer le siège social de Meursault (21190) - 8, rue du 11 Novembre à Meursault (21190) 11 rue André Ropiteau, à compter du 21 décembre 2017 et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis. Le Président.

AL210520960

MARLUDE

**Société civile
au capital de 1 200 euros
Siège social : 8 rue du 11 novembre
21190 Meursault
489 199 901 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2017 a décidé de transférer le siège social de Meursault (21190) 8, rue du 11 Novembre à MEURSAULT (21190) 11 rue André Ropiteau, avec effet à compter du 21 décembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis.

La Gérance

AL210520961

SARL DOMAINE PATRICK CLEMENCET

**Société à responsabilité limitée
au capital de 175 000
euros
Siège social : 1 Place de l'Europe
21630 Pommard
418 173 423 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2018, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de Pommard (21630) - 1 Place de l'Europe à Merceuil (21190) - 23 rue Paul Masson, à compter du 1er janvier 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL210520962

SUSHI 2

**Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 €
Siège social :
25 rue Bossuet
21000 Dijon
801 293 069 R.C.S. Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 20 décembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 116 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Paris désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

AL210520968

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL CLAUDE GRANDAY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Zone Artisanale Le Pré Neuf
21200 Montagny Les Beaune
399 847 839 RCS Dijon**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 24 janvier 2018 que le capital social a été augmenté de 15 600 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 9 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000) euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de CENT QUINZE MILLE SIX CENTS (115 600) euros.

Pour avis La Gérance

AL210520932

SARL TRANSPORTS RANOUX

**Au capital de 15.245 €
12, rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE
393 832 480 RCS DIJON**

Par AGE du 29/11/17 (et approuvé définitivement par AGE du 31/12/17) il a été procédé à une réduction du capital social par diminution de la valeur nominale de la part, le capital social passe ainsi de 15.245 € à 4.110 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL210520953

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 19 janvier 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par :

Monsieur Samuel Jean-Noël BRIE, responsable d'affaires, et Madame Frédérique Marie Christine COLLET, éducatrice spécialisée, son épouse, demeurant ensemble à BINGES (21270) 2 allée de la haute tremblée .

Monsieur est né à MIGENNES (89400) le 14 janvier 1982,

Madame est née à MOULINS (03000) le 10 juillet 1981.

Mariés à la mairie de CLAMECY (58500) le 20 juin 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL210520944

MODIFICATION DE STATUTS

MISS COOKIES FACULTES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue Jean Jaurès
21800 Chevigny St Sauveur
789 449 139 RCS Dijon**

Le 2/01/2018 l'AGE des associés a décidé :

- de remplacer à compter du 2/01/2018 la dénomination sociale MISS COOKIES FACULTES par MISS COOKIES FAMILY

- de transférer le siège social du 15 rue Jean Jaurès, 21800 Chevigny St Sauveur au 13 rue du Pré Rondot 21850 St Apollinaire à compter du 2/01/2018

et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AL210520848

SARL BOULANGERIE GIRARD

**SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 36 route de Montot
21170 Saint-Usage
329 856 009 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 02/01/2018, la collectivité des associés a

décidé de changer la dénomination sociale, et de modifier l'activité, le tout à effet au

02/01/2018, et de modifier les articles 2.0.0. et 2.0.4. des statuts comme suit :

« Article 2.0.0. :

L'ancienne mention : Dénomination « SARL BOULANGERIE GIRARD »

Est remplacée par la mention : **Dénomination** « SARL GIRARD »

« Article 2.0.4. :

La société a pour objet : restauration rapide, vente de boissons non alcoolisées»

Le reste de chaque article demeurant inchangé.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le Gérant

AL210520952

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 29/01/2018

PURGE DU DROIT de PREFERENCE EN FORET (selon l'article L.331-19 du Code Rural)

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après, qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte des Consorts DIOT :

BOUIX: Bois

14 a 87 ca - Derriere le four: D-351

MAISEY-LE-DUC: Bois

1 ha 74 a 73 ca - Coteau de la borde: ZC-94-108-120-123 - Les brosses et les bouchot: AE-98 - Les echampais: ZC-63-75-76-88

VANVEY: Bois

1 ha 64 a 03 ca - Champ du terreau: ZB-35 - Champs des combes: AB-133 - Combe au galant: AC-126 - En foury: AC-60-61-69-83-84 - Sur le chemin de la chapel: ZC-76-78

Les conditions de la vente sont les suivantes :

Prix : 4 800 € TTC (frais Safer inclus), paiement au comptant.

Frais notariés : selon barème en vigueur,

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 04/04/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210520971

GAEC BIETRY

**Société civile Siège social :
21640 Flagey Echezeaux
325 719 243 RCS Dijon**

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2017, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du 1er janvier 2018, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : EARL BIETRY

Siège social : 21640 Flagey Echezeaux

Capital social : 205 120,15 euros

Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole

Gérants : Monsieur BIETRY Eric, demeurant à 19 rue du Moulin – 21700 Quincey, Monsieur BIETRY Matthieu, demeurant à 12 rue François Mignotte – 21700 Nuits Saint Georges

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Pour avis et mention, La Gérance

AL210520924

LE MAGAZINE DE SERGE

**SARLU au capital de 4.000 euros
Siège social : 10 rue des Carmes
21140 Semur en Auxois
511 886 392 RCS Dijon**

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE en date du 10/01/2018, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale. L'ancienne dénomination sociale LE MAGAZINE DE SERGE est remplacée par « AVEC SERGE ». En conséquence, l'art. 3 des statuts est modifié comme suit :

« Article 3 - Dénomination sociale

Ancienne mention : la société prend la dénomination LE MAGAZINE DE SERGE est remplacée par la nouvelle mention : la société prend la dénomination : « AVEC SERGE ».

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le Gérant

AL210520927

FINANCIA EXPERT

**Société anonyme
en cours de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 48 192 euros
Siège social : 4, rue des Fromentaux
21121 Ahuy
016 850 612 RCS Dijon**

Transf. en SARL

Suivant délibération en date du 15 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 48 192 euros, divisé en 3012 parts sociales de 16 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Frédéric VAUTRIN.

Directeurs généraux délégués et administrateurs :

Monsieur Claude BOULIC

Monsieur Stéphane DELZAIVE

Madame Audrey LECOUET

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

Co-gérant : Monsieur Frédéric VAUTRIN, demeurant 14 Rue du Hêtre - 89113 Charbuy

Co-gérant : Monsieur Claude BOULIC, demeurant 1 Rue de l'Intérieur - 89113 Charbuy

Co-gérant : Monsieur Stéphane DELZAIVE, demeurant 22 Rue Combeau - 58600 Fourchambault

Co-gérant : Madame Audrey LECOUET, demeurant 11 Impasse des Marguerites - 77140 Saint Pierre Les Nemours

La Société n'étant plus tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Philippe GAUCHER, Commissaire aux Comptes titulaire, et de CONSTANT Jean-Pierre, Commissaire aux Comptes suppléant.

Les mentions prévues par l'article R. 210-4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité.

La Gérance

AL210520931

SIMONOT

**Exploitation Agricole
à Responsabilité limitée
Au capital de 8.000,00 euros
Siège social
Brazey en Morvan (21430)
RCS Dijon – SIREN 423 982 875**

Par assemblée générale extraordinaire en date du 17.11.2017, les associés de l'EARL SIMONOT ont décidé l'extension de l'objet social, le transfert du siège social, pris acte de la démission par Mme Isabelle SIMONOT de ses fonctions de gérante à compter du 1er.01.2018 et de la nomination de son fils, M. Jean-Marie SIMONOT, en remplacement, à compter de cette date.

Il en résulte les modifications suivantes des mentions des statuts à publier :

Article 4 - Siège social

Ancienne mention :

Le siège social est fixé à Brazey en Morvan (21430)

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à Brazey en Morvan (21430), 4D la Rêpe, Hameau de Montot,

Article 2 - Objet

Ancienne mention :

La société a pour objet :

- l'exploitation et la gestion des biens agricoles, apportés ou mis à disposition, conformément à l'article L. 411-37 du Code Rural, par les associés, créés ou pris à bail par la société,

- et plus généralement, l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural, savoir : la vente directe des produits de l'exploitation, avant ou après leur transforma tion, les activités situées dans le prolongement de l'acte de production, ou qui ont pour support l'exploitation : tourisme rural, auberge à la ferme.

Ainsi que toutes opérations propres à favoriser l'accomplissement et le développement de l'objet ci-dessus, et s'y rattachant directement ou indirectement »

Nouvelle mention

Même objet que ci-dessus avec adjonction de « l'activité de sylviculture, d'élevage canin et d'élevage équin, dressage canin – chasse à la journée »

Pour avis,

Le Notaire

AL210520939

EARL DU PRELOT

**Société civile au capital de 79.000 €
Siège
37 route de Longecourt en Plaine
21190 Corcelles les Arts
412727299 RCS de Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 31 octobre 2017, la collectivité des associés a autorisé Monsieur BERGERET Didier à démissionner de ses fonctions de gérant, nommé Monsieur BERGERET Cyrill, demeurant à Corcelles les Citeaux, gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er novembre 2017. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2017, la collectivité des associés a : réduit le capital pour le ramener à 79 000 euros transféré le siège social au 37 route de Longecourt en Plaine – 21910 Corcelles les Citeaux

Pour avis, la gérance

AL210520954

SCI SAOU MARQUA

**Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
930 Route de Berre
13090 Aix en Provence
497 558 833 RCS Aix en Provence**

Le 4/12/2017, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de modifier la dénomination sociale de «SCI SAOU MARQUA» en «SCI L'AGE D'OR VILLEREAU» de transférer le siège social du 930 route de Berre 13090 Aix en Provence au 3 rue des Chobins, 21200 Beaune de nommer M. Philippe PECULIER dt Rue de Brully - Gihny 21200 BEAUNE en qualité de nouveau gérant, en remplacement de M.André IMBERT, démissionnaire de modifier en conséquence les statuts sociaux.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis.

AL210520957

CESSION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 8 Janvier 2018 enregistré à la recette des impôts de DIJON le 10.01.2018, dossier 2018 01411, référence 2018 A 00068, la société LE CLOS DE LA VOUGE, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 1 rue Moulin 21640 Vougeot, immatriculée au RCS de Dijonsous le n°432 546 745, représentée par sa Présidente Madame Elisabeth RENARD,

a cédé un fonds de commerce d'hôtel de catégorie trois étoiles et restaurant, exploité 1 rue Moulin 21640 Vougeot,

à la société HOTELLERIE DE LA VOUGE, SAS au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de Dijonsous le n°834 275 364 dont le siège social est 2 Passage Montgolfier 21700 Nuits St Georges

moyennant le prix de 340.000 € réparti de la façon suivante :

- éléments incorporels 100.000 €

- éléments corporels 240.000 €

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 8 Janvier 2018.

Les oppositions seront reçues à la SCP MAZEN CANNET MIGNOT 2 bis rue du Cap Vert 21800 Quétigny.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales.

Pour avis

AL210520889

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date 16/01/2018, enregistré auprès du service de la publicité et de l'enregistrement de Dijon le 18/01/2018, dossier 2018 03210, référence 2018 A 00183, la SARL DARGAUD THIERRY au capital de 200 000 €, RCS DIJON 392 682 480, 3 rue du Champ Figuenette – 21310 BELLENEUVE, représentée par Monsieur Thierry DARGAUD, a cédé à la SARL MONIN AUTOMOBILES au capital de 10 000 €, RCS DIJON 833 844 020, 5 impasse Boirac, Zone Industrielle Nord - 21000 DIJON, représentée par Monsieur Mickael MONIN, un fonds artisanal de carrosserie, sis et exploité 5 impasse Boirac, Zone Industrielle Nord - 21000 DIJON, moyennant le prix de 200 000 €, dont 150 000 € d'éléments incorporels et 50 000 € d'éléments corporels. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2018. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale au Cabinet de Maître MARTIN 25 boulevard de Brosses - 21000 DIJON

Pour avis

AL210520936

CHALAND GIOVANNONI AVOCATS ASSOCIES
7, square Stalingrad
13001 MARSEILLE

CESSION

Par acte SSP en date à Venarey les Laumes(21) du 12/01/2018, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Dijon 1 le 18/01/2018, Dossier 2018 03180 référence 2018 A 00182, Montant des droits d'enregistrement : 27 810 €, Monsieur Jean-Marc LAGOUTTE demeurant 4 rue Jean Dampt – 21150 Grignon, a cédé à l'EURL APOTEKAMA, EURL au capital de 100 € ayant son siège social 2 Avenue Jean Jaurès – 21150 Venarey les Laumes 834 163 784 RCS Dijon, un fonds de commerce d'Officine de pharmacie, sis et exploité 2 Avenue Jean Jaurès – 21150 Venarey les Laumes , lui appartenant et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Dijon sous le numéro 308 995 380.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 15/01/2018.

L'entrée en jouissance est fixée au 15/01/2018.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 950 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 905 000 € et au matériel pour 45 000 €.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fond cédé, à savoir 2 Avenue Jean Jaurès – 21150 Venarey les Laumes, et pour le renvoi de toutes pièces et la correspondance à la SELARL D. CHALAND GIOVANNONI, 7 Square Stalingrad – 13001 Marseille, séquestre des fonds.

Pour avis.

AL210520955

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 16/01/2018, enregistré au service desimpôts des entreprises de Dijon, le 22/01/2018, Dossier no 201803796

CEGELEC ENERGIE CENTRE EST, SAS au capital de 4114240 euros, ayant son siège social 1 chemin du pilon, 01700 Saint-Maurice-de-Beynost, 537 915 787 RCS de Bourg-en-Bresse

A cédé à

SDEL BOURGOGNE, SAS au capital de 381250 euros, ayant son siège social 11 rue des Cortots, 21121 Fontaine-lès-Dijon, 414 730 655 RCS de Dijon, un fonds de commerce de Maintenance des équipements techniques du CEA - Centre Valduc, comprenant Eléments incorporels (Clientèle et Logiciels) et Eléments corporels (Matériels et Outillages) sis 11 rue des Cortots, 21121 Fontaine-lès-Dijon,moyennant le prix de 268500 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2018.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en datedes publicités légales aux adresses suivantes : 1 chemin du pilon - 01700 Saint-Maurice-de-Beynost pour la correspondance et 11 rue des Cortots - 21121 Fontaine-lès-Dijon pour la validité.

Pour avis,

AL210520964

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL CLAUDE GRANDAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Zone Artisanale Le Pré Neuf
21200 Montagny Les Beaune
399 847 839 RCS Dijon

Aux termes de délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 janvier 2018 et d'un acte sous seing privé en date à Montagny Les Beaune du 2 janvier 2018, Monsieur Claude GRANDAY, demeurant Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune, a fait apport à la SARL CLAUDE GRANDAY, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros ayant son siège social Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune, immatriculée sous le numéro 399 847 839 RCS Dijon, d'un fonds de commerce de mécanique agricole, viticole et de plaisance, exploité Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 31 décembre 2017.

Cet apport évalué à 100 000 euros et consenti net de tout passif, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 78 parts de 200 euros chacune, émises par la SARL CLAUDE GRANDAY à titre l'augmentation de son capital social.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de DIJON et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Claude GRANDAY demeurant Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour avis La Gérance

AL210520930

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de mécanique agricole, viticole et de plaisance, de vente de matériel agricole, viticole et de plaisance sis et exploité Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune consentie par acte sous signatures privées le 21 janvier 1995, par Monsieur Claude GRANDAY, demeurant Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune, à la SARL CLAUDE GRANDAY, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, ayant son siège social Zone Artisanale Le Pré Neuf - 21200 Montagny Les Beaune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 399 847 839 RCS

Dijon.

A pris fin avec effet rétroactif au 31 décembre 2017, suivant acte sous signature privé à Montagny Les Beaune, en date du 2 janvier 2018.

Pour insertion.

AL210520933

SCEA MAIRE PHILIPPE

Société civile au capital de 411 000 euros
Siège social : 29 rue entre deux villes
21260 Veronnes
819 632 068 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 janvier 2018, la collectivité des associés a : autorisé Monsieur MAIRE Philippe à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31 décembre 2017 nommé Madame MAIRE Marie-Jeanne, demeurant à VERONNES, gérante de la société pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 1er janvier 2018.

Pour avis, la gérance

AL210520950

EARL DU TILLEUL

société civile au capital de 10.671,43 €
Siège : La Cassotte
21510 Aignay Le Duc
337567226 RCS de Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 07/12/2017, la collectivité des associés a constaté la fin des fonctions de M. André GUILLEMINOT au 12 novembre 2016, jour de son décès. Pour avis, La gérance.

AL210520965

DISSOLUTION LIQUIDATION

D'ANTHENAY PEZE ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros.
Siège social : 6 place de Spontin
21350 Vitteaux
R.C.S. : Dijon 522 808 419

Aux termes de l'A.G.E du 29/11/2017, il a été décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société et de nommer Monsieur Aymeric PEZE, demeurant 2-14-3 Ukimafunado Lions Viale 501, Kita-Ku, Tokyo 115-0051 (Japon), en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

Les formalités seront effectuées au RCS de Dijon.

Pour avis et mention,

Le liquidateur

AL210520392

SCI GRECQUE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
13 Rue du Docteur
Quignard 21000 Dijon
803 996 016 RCS Dijon

L'AGO du 6/12/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Christian BAFFY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur.

AL210520862

LAURENT HOUY-CHATEAU EDITIONS

SASU au capital variable de 1000 euros,
9 rue de la manutention
21000 Dijon.
RCS Dijon 830391991

À compter A.G.E du 31-12-2017: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Mr HOUY Laurent Raymond Marie Léon, 17 rue Notre Dame, **21240 Talant.**

Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL210520923

THOMASSIN DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

,SASU au capital de 1000€,
Siège: 16 Rue de Fontaine lès Dijon
21 000 DIJON,
823706460 R.C.S. Dijon

Suivant décision du 21.12.17 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.17 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur Louise THOMASSIN demeurant 16 Rue de Fontaine lès Dijon 21 000 Dijona qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt légal RCS Dijon.

Pour avis, le liquidateur

AL210520925

EARL DE MALAPAS

Société civile en liquidation
Siège social : 2 rue de la Métairie
21350 Boussey
521 765 586 RCS Dijon

Clôture de liquidation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 novembre 2017, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le Liquidateur

AL210520926

SCI LA CHALEUR

SCI au capital de 1000 euros,
60 B Avenue De La Brenne
21540 Sombernon.
RCS Dijon 789744950.

A compter A.G.E du 01-02-2018: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Mme POUVREAU Corinne, 14 rue de la Champagne, 21640 Flagey Echezeaux. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Dijon

AL210520949

FINANCIERE TROUVE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : ZAC De la Chartreuse,
21200 Beaune
Siège de liquidation :
8 rue des Bleuets
21190 Merceuil
497 600 973 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 30/12/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêtés au 30/09/2017 déchargé Madame Nicole TROUVÉ de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL210520967

AVIS DE CONSTITUTION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats 2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

LA FRUITIERE

SARL au capital de 12.000 €
12 Rue Bannelier
21000 Dijon
Immatriculation en cours

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 19/01/2018, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA FRUITIERE

Siège social : 12 Rue Bannelier – 21000 Dijon

Durée : 99 années

Objet social : L'exploitation d'une activité de restauration traditionnelle sur place et à emporter, avec vente d'alcool sur place. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Capital social : 12.000 euros

Apports en numéraires : 12.000 euros

Gérants :

- Monsieur Jean-Charles VERNAUD, demeurant 3 Place de la Banque – 2100 Dijon,

- Monsieur Sébastien BIGOT, demeurant 2 Rue Israël Sylvestre – 21121 Fontaine les Dijon,

- Monsieur Alexandre HULIN, demeurant 25b Rue des Cent Ecus – 21000 Dijon.

Immatriculation : RCS de Dijon

AL210520901

SCI LYLY

Société civile immobilière
au capital de 4 000 euros
Siège social : 1, rue des Trois Blancs
21190 Corpeau

Par acte SSP en date à CORPEAU du 17/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI LYLY ;

Siège social : 1, rue des Trois Blancs, 21190 Corpeau ;

Objet social : l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain par l'édification de bâtiments à usage professionnel et d'habitation et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;

Capital social : 4 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;

Gérance : Mr Mickaël CAILLET, demeurant 1, Les Trois Blancs, 21190 Corpeau, Mr Alexandre CAILLET, demeurant 12, avenue du général Leclerc, 71150 Changy ;

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales ;

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis La Gérance

AL210520902

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Beaune(21200) du 18 Janvier 2018, il a été formé un Groupement Forestier, société civile à statut légal particulier, régi par les dispositions des chapitres I et II du titre IX du livre III du Code civil et des dispositions des titres III des livres III du Code forestier (partie législative et partie réglementaire), présentant les caractéristiques suivantes :

- **Dénomination** : GROUPEMENT FORESTIER CHAMPENSIER

- **Siège social :** La Montagne - Chemin des Monsnières – 21200 Beaune

- **Durée** : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

- **Objet** : la constitution, l'acquisition, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser et sur tous autres terrains que le groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit ; et généralement l'accomplissement de toutes opérations quelconques qui, ou bien se rattachent directement ou indirectement à cet objet, notamment les acquisitions de terrain boisé et à boiser, ou bien en dérivant normalement, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

- **Capital** : 10 000 euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire

- **Gérance** : Mr Pascal SECULA demeurant à Beaune (21200) La Montagne - Chemin des Monsnières a été nommé gérant sans limitation de durée.

- **Cession de parts** : dans tous les cas de cession de parts sociales, un agrément donné par décision collective extraordinaire est nécessaire

AL210520928

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11 janvier 2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ESTORIL CAR

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège Social : 6 Rue Jean-Baptiste Say

21800 Chevigny Saint Sauveur

Objet :

Achat, vente en gros ou en détail, négoce de tous types de véhicules terrestres à moteur, de tous véhicules de navigation et de tous cyclomoteurs et motocycles.

Achat, vente en gros ou en détail, négoce de pièces détachées et d'accessoires se rattachement directement ou indirectement aux biens et opérations précités, de produits d'entretien et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie automobile.

La location de véhicules terrestres à moteur.

L'activité d'intermédiation et intermédiaire de vente dans le domaine du négoce de tous types de véhicules terrestres à moteur.

Durée : 99 années

Capital : 5 000 EUROS

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions :

Les cessions sous quelque forme que ce soit des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Président : Monsieur Mikaël CAROLA

Domicilié 5 Allée Saint -Vincent – 21800 Crimolois

Immatriculation : au RCS Dijon

AL210520929

TAXIS MANGIONE

Suivant acte SSP en date du 18/01/2018 à Longvic (21), il a été constitué une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale : TAXIS MANGIONE

Capital social : 1.500 €, divisé en 100 parts de numéraire entièrement souscrites et intégralement libérées.

Siège social : 1 B rue Berthelot – 21600 Longvic

Objet : transport de personnes (taxi), transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, y compris celle du conducteur ou du véhicule taxi.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Gérant associé unique : M. Gaël MANGIONE dmt 1 B rue Berthelot – 21600 Longvic.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Le gérant

AL210520935

L'ERENATH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 23 Janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : L'ERENATH

Siège : 16, rue Jacques de Molay - 21200 Beaune

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 Euros

Objet : coiffure mixte, soins du cheveu, soins d'esthétique, de maquillage et d'onglerie ainsi que la vente de produits de parfumerie et d'accessoires liés à la coiffure

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Présidente : Mme Nathalie VION demeurant à CHAUDENAY (71150) 7, rue du Reuil

La Société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

AL210520937

RUBEN

Acte reçu par Me Christine Seguin-Voye, notaire à Saulieu (21), le 3 janvier 2018, enregistré à Dijon, contenant constitution de société civile immobilière.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La mise à disposition gratuite aux associés des immeubles lui appartenant.

Dénomination sociale : RUBEN

Siège social : Quétigny (21800), 22 rue de la Fontaine.

Durée : 99 ans

Capital social : 80 400,00 euros

Apports : en numéraire libérés ultérieurement et immobilier libération immédiate.

Cessions : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : M. Mario TAVARES-SOARES et Mme Marie-Claire SOARES-FICHOT, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Exercice social : 01/01 au 31/12

Immatriculation : RCS Dijon

Pour avis, le notaire

AL210520940

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCM REMYKA

Société civile de moyens
au capital de 2 000 euros
Siège social
44 - 46 Boulevard Eugène Fyot
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 24/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : SCM REMYKA

Siège social : 44-46 Boulevard Eugène Fyot 21000 Dijon

Objet social : faciliter les activités professionnelles de ses membres sans pouvoir elle-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale et technique -

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros constitué en totalité d'apports en numéraire

Gérance : Madame Karine LAUROY demeurant 4 impasse du Commandant Charrier 21000 Dijon, Monsieur Rémi CASTAGNE demeurant 4 rue Vercingétorix 21000 Dijon

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément préalable des associés à la majorité des trois quart des voix des associés pour toute cession à des tiers, les cessions entre associés sont libres

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL210520941

SCI CLAREBERE

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de Dijon, dénommée «SCI CLAREBERE», au capital de 3.000 euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à Longvic (21600) – 9, rue Ingénieur Bertin, ayant pour objet l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont le premier gérant est M. Claude ANDRÉ, demeurant à Cuncy les Varzy (58210) – Chemin de la Côte, désigné statutairement pour une durée illimitée.

AL210520942

ROMAIN IMMOBILIER

Avis est donné de la constitution de la Société Civile Immobilière : ROMAIN IMMOBILIER

Forme : SCI

Siège : 15 Bis rue de la Velle 21190 Meursault

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Capital : 1.000 euros

Durée : 99 années

Apports en numéraire : 1.000 euros

Gérance : M. Romain CIBIN demeurant 15 Bis rue de la Velle 21190 Meursault

Cession de parts : elles ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant les deux tiers au moins du capital.

RCS Dijon

Pour avis.

AL210520943

VIRGINIE GENTILE

EURL au capital de 500 €UROS
Siège social: 24 rue Jacques de Molay
Résidence La Colombière
21200 Beaune
RCS Dijon(en cours)

Avis de constitution

Dénomination sociale : VIRGINIE GENTILE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 24 rue Jacques de Molay – Résidence La Colombière – 21200 BEAUNE

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'Etranger, l'activité de centre d'amincissement et entretien corporel par appareil, exploitation de station de bronzage, luminothérapie, et plus généralement tout soin de bien être par appareil ne nécessitant pas de diplôme d'esthétique, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 €, divisé en 500 parts de 1 €, entièrement souscrites et libérées.

Gérance : A été désignée Madame GENTILE Virginie, demeurant 4 place de Joursanvault – 21200 BEAUNE.

Acte constitutif : Acte sous-seing privé en date à BEAUNE du 22 janvier 2018.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour insertion,

GENTILE Virginie

gérante ayant reçu pouvoir à cet effet.

AL210520948

BELOT BOUCHERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 16 rue du Bourg
21580 Fraignot et Vesvrotte

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Fraignot et Vesvrotte du 01/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : BELOT BOUCHERIE Siège social : 16 rue du Bourg, 21580 Fraignot et Vesvrotte Objet social : boucherie, charcuterie, traiteur et alimentation générale Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 2 000 euros Gérance : M. Laurent BELOT, demeurant 1 rue de Salives 21580 Fraignot et Vesvrotte, et M. Christophe BELOT, demeurant 16 rue du Bourg 21580 Fraignot et Vesvrotte. Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis, La Gérance

AL210520951

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 24 janvier 2018, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CACAO DE BOURGOGNE

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 10/12 avenue Maréchal Foch - 21000 DIJON

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- L'activité industrielle de fabrication, de transformation et de vente de produits alimentaires, de confiseries, de cacao, de chocolats et de produits contenant du chocolat, et toutes opérations ou produits se rattachant directement ou indirectement à cette activité ;

- La détention de titres de sociétés civiles ou commerciales, la prise de participation au capital de sociétés civiles ou commerciales, la fourniture et la mise en commun de services financiers et administratifs au profit desdites sociétés ;

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1.000 €

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose du nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède. Chaque associé peut se faire représenter par toute personne de son choix.

Transmission des actions : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers non associé, y compris les conjoints d'associés, à quelque titre que ce soit et par quelque mode que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, Président de la société : Monsieur Mariano Lacasa Echeverria, demeurant Paseo Infantes de Espana n° 10, casa 4, segundo A – 50012 Zaragoza - (Espagne), est nommé président de la Société.

Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur Alexandre Fleytoux, domicilié 6, avenue Sully Prudhomme 75007 Paris.

Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Didier Fleytoux, domicilié 15, rue de Berri 75008

Paris.

La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL210520963

NIÈVRE

DÉSIGNATION

G.R.A.L. (GROUPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE)

Groupement d'intérêt économique
régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce
Siège social : 62, avenue du Crôt Pinçon
58500 Clamecy
SIREN 321 816 597 - RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 14 décembre 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a désigné, en qualité d'administrateur du Groupement, à compter du 14 décembre 2017 et jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 30 septembre 2020 :

- M. Jean-Pierre GASCOIN, demeurant à Pontchâteau (44160) 12, rue des Tilleuls.

Pour avis

AL580520907

SUCCESSION

Me J-C REROLLE
8 rue Carnot 58300 Decize

ENVOI EN POSSESSION

Défunt : LOUVRIER Andrée Marcelle. Née le 13/03/1926 à VERNEUIL (58)

Notaire : Me REROLLE, 8 rue Carnot 58300 DECIZE

Mail : jourdier-rerolle@notaires.fr /

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

JUGEMENTS RENDUS À L'AUDIENCE DU 17/01/2018

Ouverture de redressement judiciaire de :
OFFNER Raphaël, Adolphe
RCS NEVERS 341 453 017
Restauration traditionnelle
36 rue de la Gare 58700 Prémery
Date de cessation des paiements : 01/08/2017 6.
AL580520890

EXAGON MOTORS (SACA)
RCS NEVERS 533 781 894
Construction de véhicules automobiles - Technopole du Circuit 58470 Magny-Cours
Date de cessation des paiements : 06/01/2018
AL580520891

Mandataire judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 NEVERS
Les créances sont à déclarer, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors- services.com.

Ouverture de liquidation judiciaire de :
BATICHAR (SAS)
RCS NEVERS 813 144 078 -
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
35 rue des Carrières le Pertuiseau 58400 Chaulgnes
Date de cessation des paiements : 30/06/2017
AL580520892

Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 NEVERS
Les créances sont à déclarer, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

Conversion en liquidation judiciaire de :
TAVARES Ricardo
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
3 rue Sainte-Agathe 58190 Tannay
AL580520893

SARL ADC (SARL)
RCS NEVERS 482 271 830
Travaux d'installation électrique dans tous locaux
la Berge 58400 Chaulgnes
AL580520894

Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 NEVERS

0386770808
Cet envoi en possession a lieu suite à un legs universel et en l'absence
d'héritiers réservataires.
Pour avis.
AL580520904

AVIS

COMMUNE DE GARCHIZY

**Avis de publication
de constat d'abandon manifeste
du bien cadastré BC 87**

Par un procès-verbal provisoire n°2018-003 du 18 janvier 2018, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble situé 99 allée Hélène Boucher, références cadastrales BC 87. Maître Patrice PERRET, notaire à FOURCHAMBAULT (Nièvre) est en charge de la succession de cet immeuble.
Ce au sens des articles L2243-1 à L2243-4 du code général des collectivités territoriales.
Ce procès-verbal peut être consulté dans les conditions suivantes:
- au tableau d'affichage extérieur des actes administratifs de la mairie ;
- sur le site internet de la commune www.garchizy.fr;
- en mairie aux heures habituelles d'ouverture ;
- sur l'immeuble, 99 allée Hélène Boucher.
Fait à Garchizy, le 19 janvier 2018
Le Maire,
Michel MONET
AL580520884

COMMUNE DE GARCHIZY

**Avis de publication
de constat d'abandon manifeste
du bien cadastré AK 359 et AK 376**

Par un procès-verbal provisoire n°2018-003 du 18 janvier 2018, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble situé 47 rue Albert Solon, références cadastrales AK 359 et AK 376. Maître Nathalie OFFRES, notaire à VERDUN-SUR-GARONNE (Tarn et Garonne) est en charge de la succession de cet immeuble.
Ce au sens des articles L2243-1 à L2243-4 du code général des collectivités territoriales.
Ce procès-verbal peut être consulté dans les conditions suivantes:
- au tableau d'affichage extérieur des actes administratifs de la mairie ;
- sur le site internet de la commune www.garchizy.fr;
- en mairie aux heures habituelles d'ouverture ;
- sur l'immeuble, 47, rue Albert Solon.
Fait à Garchizy, le 19 janvier 2018
Le Maire,
Michel MONET
AL580520885

TRANSFERT DE SIÈGE

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon**

V.P EQUIPEMENTS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Ter Boulevard Maréchal Juin
58000 Nevers
822 398 749 RCS Nevers**

Décisions de l'associée unique du 07.12.2017 : transfert du siège social à compter du 01.01.2018.
Ancien siège : 48 rue Verte 58660 Coulanges les Nevers
Nouveau siège : 44 Ter Boulevard Maréchal Juin 58000 Nevers
RCS Nevers
AL580520886

LEBALLEUR

**S.A.S au capital de 10.000,00 €
Siège Social
13 Place de la Halle – 58700 Prémery
R.C.S. NEVERS 819914896**

TRANSFERT DU SIÈGE
Le 20 Janvier 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social du 13 Place de la Halle – 58700 PREMERY au 15 Grande Rue – 58700 PREMERY à compter du 01/02/2018.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis le Président.
AL580520897

SAS NEVERS ALL WAYS

**au capital de 125000 euros
1 impasse du Caillat
58180 Marzy
RCS Nevers 799580014**

Transfert de siège
Aux termes du procès-verbal de AGE du 1/11/2017, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de 1 impasse du Caillat 58180 Marzy au 1 rue Dame Gonnor 50420 Domjean, à compter du 1/11/2017.
Les statuts seront modifiés en conséquence et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Granville.
Pour avis,
Le Président
AL580520970

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL CHASSIPLAST

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 19 760,00 euros
Siège social : 58220 Perroy
324 418 136 RCS Nevers**

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de 8 360 euros pour le porter à 11 400 euros, à la suite de l'annulation de 220 parts sociales, à compter du 20 décembre 2017.
Pour avis, la gérance.
AL580520895

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Alain MANNS né le 27 février Sarrebourget Madame Sophie MANNS née BANNEL, née le 10 octobre 1970 à Bar Le Duc, son épouse, demeurant ensemble 1 rue Mathieu 58130 Guerigny.
Suivant déclaration conjointe reçue le 27 octobre 2017 par Maitre Jean-Paul GAUTHERON, notaire à Guerigny 58130 1 rue de Pluzeau, Monsieur et Madame MANNS ont convenu de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime matrimonial de séparation de biens.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront adressées, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception auprès de Maitre Jean-Paul GAUTHERON, notaire à Guerigny 58130 1 rue de Pluzeau,
Pour avis et mention.
AL580520881

**Etude de Maître
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1, rue Plouzeau**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire à GUERIGNY (58130) 1 Rue de Plouzeau le 18 janvier 2018, Monsieur Bernard DARMAGNAC et Madame Madeleine, Gisèle AUDARD, son épouse, demeurant ensemble à GARCHIZY (58600), 110, allée Nieuport. Nés savoir, Monsieur DARMAGNAC à NEVERS (58000) le 27 mai 1949 et Madame AUDARD à SOUVIGNY (03210) le 31 mai 1949. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de GARCHIZY (58600), le 19 décembre 1987 ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté de biens conventionnelle et d'apporter les modifications ci-après à leur régime matrimonial :
Apport à la communauté d'une maison d'habitation appartenant en propre à Monsieur DARMAGNAC située à GARCHIZY (58600) 110 allée Nieuport, cadastrée BC n°120 pour 2 ares 96 centiares.
Les oppositions des créanciers pourront être faite dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Jean-Paul GAUTHRON, notaire à GUERIGNY (58130) 1 Rue de Plouzeau.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.
Pour insertion
Me Jean-Paul GAUTHRON, Notaire
AL580520903

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**CABINET
DE MAITRE OLIVIER LEVOIR
Avocat au barreau de Nevers
10, rue Saint Martin
58000 Nevers
Tél 09.61.20.61.98
Fax 03.86.38.06.36
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,**

**LE MARDI 20 MARS 2018 à 10h30
COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre)**
Lot unique : Un bâtiment à usage industriel et commercial avec terrain autour situé rue du Colonel Rabier, cadastré de la façon suivante :
- Section AW n°273 lieudit « Rue du Colonel Rabier » pour une contenance de 1ha 12a 6ca,
- Section AW n°296 lieudit « Les Vignes Des Rivières » pour une contenance de 4a 28 ca,
Soit une contenance totale de 1 hectare 16 ares 34 centiares.
Sur la mise à prix de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 75.000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 25/01/2018
Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 NEVERS. Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 2 mars 2018 à 14h00 : S'adresser à Maître Viviane COUDERT-BUFFET, huissier de justice, 17 rue du Maréchal Leclerc, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE, Tél : 03 86 28 03 19
AL580520909

**CABINET
DE MAITRE OLIVIER LEVOIR
Avocat au barreau de Nevers
10, rue Saint Martin
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
Fax 03.86.38.06.36
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais,**

**LE MARDI 20 MARS 2018 à 10h30
COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)**
Lot unique : Un immeuble situé 9 rue des récollets, d'une superficie d'environ 180 m2 sur trois niveaux, comprenant :
Au sous-sol : une cave
Au rez-de-chaussée : un bureau, chaufferie, dressing, deux WC,
Au premier étage : pallier, un bureau, archives,
Au deuxième étage : un bureau, combles,
Cour privée à l'arrière
L'ensemble cadastré Section BL numéro 106 pour une contenance de 1a 10 ca.
Sur la mise à prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 30.000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 25/01/2018
Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 NEVERS. Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 2 mars 2018 à 14h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00
AL580520952

**CABINET
DE MAITRE OLIVIER LEVOIR
Avocat au barreau e Nevers
10, rue Saint Martin
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
Fax 03.86.38.06.36
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),
Place du Palais**

**LE MARDI 20 MARS 2018 à 10h30
COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)**
LOT UNIQUE
Dans un ensemble immobilier sis à NEVERS (58000), 15 rue Romain Rolland, dénommée « Résidence Claire » et figurant au cadastre de la manière suivante :
Section AB numéro 208 « 15 rue Romain Rolland » pour une contenance de 9 ares 32 centiares,
Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant de cet ensemble immobilier :
Lot numéro quinze (15) :
Un appartement comprenant trois pièces principales sis au deuxième étage du bâtiment A, à droite du palier et comprenant les 846 / 10.000èmes des parties communes.
Lot numéro un (1) :
Une cave sise au sous-sol du bâtiment A et comprenant les 28 / 10.000èmes des parties communes.
Sur la mise à prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 30.000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 25/01/2018
Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 NEVERS. Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 7 mars 2018 à 10h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00
AL580520953

**CABINET
de MAITRE OLIVIER LEVOIR
AVOCAT au BARREAU de Nevers
10, rue Saint Martin
58000 Nevers
Tél 09.61.20.61.98
Fax 03.86.38.06.36
levoir.olivier@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Palais de Justice à Nevers (Nièvre),
Place du Palais**

**LE MARDI 27 FEVRIER 2018 à 10h30
COMMUNE DE CHAUMARD (Nièvre)**
LOT UNIQUE : Une propriété bâtie sise lieudit « Champ Ragot », édifiée sur un terrain cadastré de la façon suivante
Section C numéro 361 « Pré Ragot » pour 92 ares 10 centiares
Section C numéro 363 « Les Tureaux » pour 69 ares 90 centiares
Section C numéro 1145 « Champ Ragot » pour 1 hectare 82 ares 40 centiares
Sur la mise à prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)
Avec baisse immédiate par fraction d'un dixième, sans plancher jusqu'à l'adjudication pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 26 janvier 2018
Me Olivier LEVOIR

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 Nevers. Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.

VISITE du bien prévue le 13 février 2018 à 14h00 : S'adresser à Maître Isabelle PONCET-PERE, huissier de justice, 20, place Gudin, 58120 CHATEAU-CHINON, Tél : 03 86 85 14 53.
AL580520959

MODIFICATION DE STATUTS

DIRECT EMBALLAGE

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle des Bertranges 59, Rue de Gérigny
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers : 830 474 425**

Réduction du capital social. Changement du président. Nomination d'un directeur général:
Décision : assemblée générale du 8 Novembre 2017
Capital social :
Ancienne mention :
50.000 euros
Nouvelle mention :
24.500 euros
Président :
Ancienne mention :
- Monsieur Pierre DECO demeurant à La Charité sur Loire (Nièvre) – 79, Bld Saint Maurice
Nouvelle mention :
- la société ESBERT SAS, SAS au capital de 40.000 €, ayant son siège social à La Charité sur Loire (Nièvre) – 59, Route de Gérigny – Z.I. des Bertranges – RCS Nevers : 453 983 397
Directeur Général :
Ancienne mention :
Néant
Nouvelle mention :
- Monsieur Daniel ESBERT demeurant à Limours (Essonne) – 14, Rue de Marcoussis
Pour avis
AL580520880

EARL GILLONNIER-FERRAND

**EARL au capital de 212.500 €
Siège : Nérondes 58410 Menestreau
750382731 RCS de Nevers**

Par des décisions en date du 31 décembre 2017, la collectivité des associés a : - Pris acte de la démission de Mme Martine Borderieux épouse Gillonnier de ses fonctions de gérant. - Décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle. Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes : Dénomination sociale : EURL Gillonnier-Ferrand. Forme : Société à Responsabilité Limitée. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social : 212.500 euros. Siège social : Nérondes - 58140 Menestreau Durée : Jusqu'au 21 mars 2111. Gérant : Philippe Ferrand, demeurant à Druyes les Belles Fontaines (Yonne), 2 chemin du Stade du Pron. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre). Pour avis, la gérance.
AL580520911

CABINET MEDICAL DES DOCTEURS CORDIER ET SEGUIN

**Capital social : 1 350 Euros
Siège social : 2 avenue Saint Just
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 778 474 734**

Décision du 14 novembre 2017
Anciennes mentions :
Dénomination : CABINET MEDICAL des DOCTEURS CORDIER et SEGUIN
Siège social : 2 avenue Saint Just - 58000 Nevers
Nouvelles mentions :
Dénomination : CABINET MEDICAL des DOCTEURS CORDIER - GHRER - SEGUIN
Siège social : 7 avenue Colbert - 58000 Nevers.
Pour avis.
AL580520958

DOMAINE ALAIN CAILBOURDIN

**Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital variable minimum de 7 500 euros
Siège social : Maltaverne
58150 Tracy Sur Loire
RCS Nevers 411 068 711**

Avis de transformation
L'AGE du 30/12/2017 a décidé :
- la transformation de la Société dénommée « EARL DOMAINE ALAIN CAILBOURDIN » en « SCEA DOMAINE ALAIN CAILBOURDIN », Société Civile d'Exploitation Agricole à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau,
- de fixer le capital social à la somme de 413 395,98 euros, lequel n'est plus variable, à partir du même jour,
- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme, Clause d'agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
L'AGE a également accepté la démission de Monsieur Alain CAILBOURDIN de ses fonctions de gérant à compter du même jour, Monsieur Loïc CAILBOURDIN restant seul gérant.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.
AL580520966

CUMA DU LICHEN

**N° d'agrément : 58-333
RCS Nevers 353 852 36**

Modification
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DU LICHEN» à Nevers, réunie le 10 Novembre 2017, a décidé
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 28 Avril 2017,
- de transférer son siège social de Ragon – 58490 Saint Parize Le Châtel
A Mairie – Avenue de la Mairie – 58490 Saint Parize Le Châtel.
Le Président de la CUMA
Mr THIOLAIRE Jean-François
AL580520967

VENTE

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Acte sous seing privé en date à Nevers (Nièvre) du 17 janvier 2018 enregistré à service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nevers 1 le 19 Janvier 2018, dossier 2018 01 580, référence 2018 A 00108
Vendeur : Madame Catherine FORRESTIER demeurant à Montreuillon (Nièvre) – Le Bourg
Acquéreur : la société «L'AQUEDUC », société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est à Montreuillon (Nièvre) – Le Bourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 834 003 014
Désignation du fonds : un fonds de commerce de débit de boissons, restaurant, traiteur, plats à emporter, livraison à domicile, vente de gaz, vente de journaux exploité à Montreuillon (Nièvre) – Le Bourg, et pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé à titre principal au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 819 467 788
Prix : 27.500 euros
Jouissance : le 1er janvier 2018
Opposition : Pour la réception des oppositions, il est fait élection de domicile au cabinet d'avocats NOVO CONSEILS sis à Nevers (Nièvre) – 15, Rue Adam Billault, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis
AL580520900

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL GAUFRES D'OR

**SARL au capital de 10 000 euros
Siège social: 6 pl Boucaumont
58290 Moulins Engilbert
813 184 645 RCS Nevers**

L'AGE du 14/12/2017 a nommé gérant Mme Astrid Strategier demeurant 1 Rue de Saint Germain 21500 Quincerot en remplacement de Mme Agnes Roeleveld-Hoekstra et ce à
compter du 01/01/2018.
Dépôt au RCS de Nevers
AL580520841

**SCP AVOCATS BUSINESS
CONSEILS
Me Catherine
LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 Bourges**

SCEA DE VILLEGEAI

**Sté Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 1524,49 €
Villegeai
58200 Cosne Cours sur Loire
329 295 455 RCS Nevers**

MODIFICATION DES DIRIGEANTS
Le 31/12/2017, l'AG a nommé Gérant, M. Thibaud QUINTIN, dmt à LISSAY LOCHY (58340), 6 rue Louis Gallicher, en remplacement de M. Michel QUINTIN démissionnaire.
Pour avis.
AL580520902

SCI M2B

**Société Civile au capital de 100 €
Siège social : Grand Lugues
58270 Beaumont Sardolles
532 867 074 RCS Nevers**

Aux termes d'une AGE du 02/01/2018, il a été pris acte de la fin du mandat de co-gérant à effet du 14/05/2013 de Mr Sylvain NADJAOU décédé.
AL580520908

CONSEIL ET ORGANISATION EN PATRIMOINE PRIVE

**Sigle : C O 2 P
SARL
au capital de 7.623 €
Siège social
La Varenne d'en bas
58310 Saint Amand en Puisaye
424 323 061 R.C.S. Nevers**

Aux termes des délibérations en date du 28 décembre 2017, l'AGE a décidé de nommer M. Gonzague LA FONTA, demeurant à SAINT CYR L'ECOLE (78210), 3 rue des demoiselles de SAINT CYR, aux fonctions de Gérant, à la place de Mme Sophie PICOSTE, démissionnaire.
Pour avis.
AL580520954



GESTAM

SARL au capital social de 300 000 Euros

Siège social : 1 avenue du Général de Gaulle
Résidence Carnot - BP 90433
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 438 005 894

Le 26.01.2018, l'AGO a nommé cogérante, Madame Maryse MICHOT demeurant 2 place de la Charte 58000 Nevers.

Pour avis.

AL580520962

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AMBULANCES DUFLOUX

SARL en liquidation
au capital social de 29 300,70 Euros
Siège social : 6 et 8 rue Edouard Vaillant
58160 Imphy
R.C.S. Nevers 424 253 680

Le 11.01.2018, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 11.01.2018.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580520876

JAB

Société Civile Immobilière en Liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège Social
13 Rue Saint Genest 58000 Nevers
RCS de Nevers 830 966 495

L'assemblée générale ordinaire du 18 Décembre 2017 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour. La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580520898

SARL LES PYRAMIDES

au capital de 1000 euros
Siège social :
47 rue saint Genest,
58000 Nevers
N°Siren 820585313 Nevers

Par acte sous seing privé en assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2017 au siège de la société

Il a été décidé la dissolution de la société par anticipation vu le manque de recettes et un pauvre résultat non viable.

M. HALEMA Ibrahem gérant et associé a été nommé liquidateur amiable de la société et fait élection de domicile chez SARL CID Gestion, le moulin de chazeau 58110 Rouy.

La séance se termine à 10 heures.

Pour publication

SARL CID Gestion mandaté.

AL580520905

EARL NATY

Société civile en liquidation
au capital social fixe de 413 920 €
Saulnière – 58240 Tresnay
RCS Nevers – 503 957 573

Aux termes d'une délibération du 31 décembre 2017, l'associé unique de l'EARL NATY a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2017. Monsieur NATY Gérard est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL NATY en liquidation, « Lieu Gendarme » – 58240 Toury sur Jour. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis. Le liquidateur

AL580520956

INOVIA CONCEPT INVEST 1

Par jugement du 09/01/2018, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société INOVIA CONCEPT INVEST 1 - 799 116 355 RCS Lyon - SARL - 199 avenue Francis de Pressensé 69200 Venissieux - Établissement secondaire : RCS Nevers - gestion de centrales solaires - liquidateur judiciaire : la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK 136 cours Lafayette CS 33434 69441 Lyon Cedex 03 auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. – Date de cessation des paiements le 22/11/2017.

AL580520957

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 27/12/2017 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée à Capital Variable

Dénomination : CPBE de CLAMECY

Siège social : Les Hates, route de Moulot – 58500 Clamecy

Objet : Exploitation, valorisation, recyclage de tous matériaux et connexes à base de bois ou de végétaux, et vente des produits aux seuls détenteurs de parts sociales dans le capital de la société

Durée : 99 ans

Capital : VINGT MILLE EUROS (20.000 €) dont 10.750 € en numéraire et 9.250 € en nature, tous intégralement libérés

Direction: Cogérants :

Monsieur Denis RABDEAU, demeurant à Surgy (58500) – 4 Chemin d'Auxerre et Monsieur Philippe LE GALL, demeurant 9 rue Alsace Lorraine – 22000 Saint Brieuc

Immatriculation : En cours au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580520754

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ABL IMMOBILIER

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1 000 €uros

Siège social : 18 Avenue de la République à Clamecy 58500

Objet social :

l'acquisition de tous biens et droits immobiliers ;

la propriété et la gestion, à titre civil, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autre moyen desdits biens, droits et immeubles de la Société ;

et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, sous réserve que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Début d'activité : 19 janvier 2018

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés

Gérant : Mr Abderrahman LHOUARI, demeurant 26 rue Marié Davy à Clamecy 58500, né le 06/10/1955 à Tassemoulte Biougra à AGADIR au Maroc, de nationalité Marocaine.

Associé : Mr Abdallah LHOUARI, demeurant 10 Avenue de la République à Clamecy 58500, né le 10/06/1963 à MASSA BIOUGRA au Maroc, de nationalité Marocaine, divorcé.

Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.

Le Gérant

AL580520839

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 18 janvier 2018 à Coulanges les Nevers (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : UTOPIE

Siège Social : Za Les Champs Hardis 58660 Coulanges les Nevers

Objet : Acquisition, Gestion, Exploitation par location

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Emmanuel BOUDET

demeurant à Coulanges les Nevers (58660), Za Les Champs Hardis

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

Le représentant légal

AL580520867

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/01/2018, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OTB Nevers

Objet social : salle de sport, coaching, vente de produits accessoires, location de salle

Siège social : 172 avenue du Stand, 58000 Challuy.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MANEVY Jean-Baptiste, demeurant 69 ter rue des Sablons, 58000 Nevers

Immatriculation au RCS de Nevers

AL580520883

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une SAS

Dénommée : MALANAGESTOL

Capital : de 1.000 €

Objet l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dont le siège social : 24 rue du Cloître Saint Cyr 58000 Nevers.

Durée: 99 ans

Président : Mme Marine GENE 24 rue du Cloître Saint Cyr – 58000 Nevers. Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente; la propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions collectives des associés.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580520888

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 22/01/2018, il a été créé la société suivante :

Nom : ANGUISON CONSEIL

Forme : SASU à capital variable

Siège social : 126 Rue des Montapins, 58000 NEVERS

Objet social : Informatique, conseil, assistance, communication, formation, management, intermédiation commerciale, développement et mise à niveau de toutes activités (en France et à l'étranger)

Durée : 99 ans

Capital social initial : 6000 Euros divisé en 600 actions Capital minimum : 600 Euros, en dessous duquel il ne peut être réduit Capital maximum : 100000 Euros

Président : Eric PEUVOT demeurant : 11, Quai Président Paul DOUMER, 92400 COURBEVOIE

Conditions d'admission aux AG : Rien de spécifique

Clauses d'agrément : Néant

Dépôt légal RCS Nevers»

AL580520889

@MICROSERVICES

Par Assp du 14.12.2017, il a été constitué une SASU dénommée : @MICROSERVICES.

Capital : 20 000 €.

Siège : 2 Rue Du Désert, 58300 Cossaye.

Objet : dépannage vente et maintenance informatique.

Durée : 99 ans.

Président : Mr ARHAB Braham, 2 Rue Du Désert, 58300 Cossaye, pour une durée indéterminée.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL580520899

Maîtres Hubert ADENOT
& Sophie KOWAL
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

SARLU GOURY JOEL

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hubert ADENOT, notaire associé à Corbigny (Nièvre), le 22 janvier 2018, il a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SARLU GOURY JOEL

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 5.000,00 euros par apport en numéraire

Siège social : Marigny sur Yonne (58800), 22 rue Saint Léger

Objet social : L'acquisition, l'exploitation, la gestion et l'administration d'un fonds artisanal d'entretien et aménagement d'espaces verts, et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Joël GOURY, Rue Saint Léger à Marigny sur Yonne (58800)

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers(58000).

Pour Avis,

Maître Hubert ADENOT.

AL580520913

POLE CENTRE AUTO

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : POLE CENTRE AUTO

Forme : SAS

Capital social : 1.000 €

Siège social : 36 bis bd du Grand Pré des Bordes, 58000 Nevers

Objet social : La vente, la pose, le remplacement, la réparation de parebrises, de tous vitrages et d'accessoires pour tous véhicules, ainsi que le nettoyage de tous véhicules.

Président : Monsieur Ludovic CAUSERET demeurant 7 rue Montaigne, 63430 Pont Du Chateau

Directeur Général : Monsieur Vincent CAUSERET demeurant 34 rue des Cardonneaux, 58160 St Ouen Sur Loire

Clause d'agrément : Les actions sont librement crédibles entre actionnaires uniquement.

Clause d'admission : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580520955

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/01/2018, il a été constitué une SASU dénommée : FLOCAGE - TECHNIQUE - SERVICES

Sigle : F T S

Siège social : 41 Rue Saint Jacques, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Capital : 1.000€

Objet : Flocage projetée, injection, application, réalisation conception ou mise en œuvre de produits thermique ou acoustique, pare flamme ou coupe feu et anti-incendie de tous types. Travaux Tous corps d'états gros et second œuvre. Négoce de produits non réglementés incluant l'import ou l'export. Etude technique

Président : M. Pascal, Michel, Gilbert LECLERC, 119 Rue de Pimont, 76510 Freulleville.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL580520960

YONNE

➜ DÉMISSION

MCM

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37.000 euros
Siège Social : 7 avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
RCS Auxerre 503 394 116

Avis

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2017, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Pascal BURG de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et a désigné en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2018, Monsieur Franck DIDIER, demeurant 3 chemin de Carouge – 10450 Bréviandes.

Pour avis,

AL890520701

AGENCE ATHÉNA

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37 000 euros
Siège social : 3 rue du général Leclerc
89100 Sens

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Pascal BURG de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et ont désigné en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2018, Monsieur Franck DIDIER, demeurant 3 chemin de Carouge - 10450 Breviandes.

Pour avis.

AL890520706

MISS ELEGANCE

SARL au capital de 300,00 Euros
5 Avenue Jean Moulin,
89000 Auxerre
832322986 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/01/2018 il a été pris acte de la démission du Gérant Madame Martine POUPION, à compter du 22/01/2018. Madame Elodie LEMOINE, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL890521005

➜ AVIS

CA CHAMPAGNE BOURGOGNE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 251,22 euros par titre.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 26 janvier 2018 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2017.

En application des règles contenues dans le prospectus d'émission, la méthode d'évaluation des C.C.A. a été adaptée en vue d'actualiser le périmètre des titres de participation constituant un élément majeur du patrimoine entrant dans l'actif net corrigé de la Caisse Régionale, avec la prise en compte de l'impact de la réévaluation de la SACAM mutualisation, participation commune à toutes les Caisses Régionales de Crédit Agricole.

La valorisation des C.C.A. est fondée sur une méthode multicritère qui repose d'une part sur l'actif net de la Caisse Régionale, retraité des plus-values latentes de la S.A.S. Rue La Boétie et de SACAM Mutualisation et, d'autre part, sur le résultat net de la Caisse Régionale.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er février 2018 et restera valable jusqu'au paiement du dividende.

Une communication sur le montant du dividende détaché sera faite après l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale du 21 mars 2018.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL890521012

➜ NOMINATION

ELISA FINANCEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
17 boulevard du 11 Novembre
89000 Auxerre
493 173 934 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'AGE du 20 décembre 2017, il a été décidé :

- de nommer en tant que commissaire aux comptes titulaire Monsieur Karim MEZZI né le 31 décembre 1965 à Paris 11ème de nationalité Française Inscrit à la Compagnie de Paris, exerçant sis 13 D rue Pasteur – 77100 MAREUIL LES MEAUX et en tant que commissaire aux comptes suppléant Monsieur Rudy AVRIL né le 30 juin 1980 à ALFORTVILLE (94) de nationalité française, Inscrit à la Compagnie de Paris, exerçant sis 14 avenue de l'Europe – 77144 MONTEVRAIN.

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes du sixième exercice.

Dépôt au RCS d'Auxerre

AL890520983

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ALLIANCE TAXI

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 14 Allée des Peupliers
89690 Cheroy
820 378 057 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 14 Allée des Peupliers, 89690 Cheroy au 4 Allée du Bois – 89690 Cheroy à compter du 01/09/2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

AL890520974

BULK AND CO

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Auxerre (89000)
Rue des Caillottes – ZI Plaine des Isles
803 146 679 RCS Auxerre

Transfert de siège social

Aux termes de la décision de l'associé unique du 27 octobre 2017, il résulte que :

Le siège social a été transféré à effet au 1er octobre 2017 à : 40, route de Vézelay 89460 Bazarnes

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre

Pour avis,

AL890521022

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

NAYA SERVICES

SARL au capital de 600 euros
Siège social: 37 Rue De La Republique
89150 Saint-Valérien
749 908 471 RCS Sens.

L'AGE du 04/12/2017 a augmenté le capital social pour le porter de 600 euros à 50 000 euros.

Dépôt au RCS de Sens.

AL890520920

PHARMACIE DES PONTS

SELARL au capital de 32.660-€
Siège social : 12, rue des Ponts
89120 Charny
RCS Sens 488 534 694

Aux termes de l'AGE du 20/07/2017, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 967.340 € afin de le porter de 32.660,00 € à 1.000.000 €.

Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

Les formalités seront effectuées auprès du RCS de Sens.

AL890520991

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

MAISON DE SANTE DE TERRE PLAINE

Société civile de moyens
au capital de 2 400 euros
Siège social : 2, rue de l'Abreuvoir
89420 Guillon
RCS Auxerre 502 551 229

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 décembre 2017 a autorisé les retraits de deux associés et constaté la réduction du capital social de 2 400 euros à 1 600 euros par rachat et annulation de 80 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital est fixé à 2 400 euros.

Il est divisé en 240 parts sociales de 10 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention :

Le capital est fixé à 1 600 euros.

Il est divisé en 160 parts sociales de 10 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

L'avis de constitution de la société a été publié dans LA LIBERTE DE L'YONNE, le 12 février 2008 et au Bodacc le 05/03/2008.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL890520986

VERJUS

Société civile au capital de 8.000 €
Siège social : 2 Grande rue Nicolas Droin
89800 Courgis
814 845 673 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social de 490.900 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 498.900 euros.

Pour avis, la gérance.

AL890521014

MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES

SARL au capital de 15 000 euros
ZAC Le Bas de la Ruelle aux Chats
89100 Gron
503 915 191 RCS Sens

L'AGE du 30/09//2017 a décidé une réduction du capital non motivée par des pertes d'un montant de 3000 € par voie de rachat de 300 parts sociales émises par la société. La réduction du capital de 15 000 € à 12 000 € ayant fait l'objet d'une première insertion le 27/11/2017 dans ce journal est devenu définitive à la date du 01/01/2018. En conséquence, aux termes du PV du 24/01/2018, la gérance a constaté la réalisation des conditions suspensives et a décidé de modifier les articles 7 et 8 des statuts ce qui entraine la publication des mentions suivantes

Ancienne mention : Le capital est fixé à 15 000 €

Nouvelle mention : Le capital est fixé à 12 000 €.

Et a constaté la modification de la dénomination sociale qui était «MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES» et qui devient «VSD MENUISERIE» et a modifié l'article 3 des statuts

AL890521016

Lucie BOURSIER
Notaire à L'ISLE SUR SEREIN

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Lucie BOURSIER, notaire à l'Isle Sur Serein, le 27 décembre 2017, les associés du Groupement Foncier Agricole de CHAUMOT au capital de MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 €), dont le siège social est à Etaule (89200), 58 rue Romaine, Vassy, RCS d'Auxerre n° 794 246 041, ont décidé :

- d'approuver l'entrée de Mme Nicole Liliane HELAINE, épouse LECHENAULT, demeurant à Etaule (89200), 58 rue Romaine, Vassy, née à Beaumont Sur Oise (95260), le 12 mars 1959, dans ledit groupement,

- d'augmenter le capital d'une somme de 102.010,00 € suite aux apports immobiliers réalisés par M. et Mme Vincent LECHENAULT et de le porter ainsi de 1.500,00 € à 103.510,00 €, par création de 10.201 parts d'un montant nominal de 10 € et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts en indiquant notamment que :

Le capital est fixé à la somme de CENT QUATRE MILLE CENT QUARANTE EUROS (103.510,00 €) et est divisé en 10.351 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 10.351 attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce d' Auxerre.

AL890521020

➜ ADDITIF

Additif à l'annonce parue le 19 Janvier 2018

Concernant la nomination de co-gérance de M. Guylain DEGRYSE dans l'EARL CONSEIL

Il est ajouté à l'annonce : « M. DEGRYSE a été nommé en qualité de gérant. »

Le reste de l'annonce est inchangé.

AL890521006

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de l'Yonne

COMMUNE DE CHAMPIGNELLES

Projet d'aliénation d'un chemin rural

Le maire de la commune de Champignelles a l'honneur d'informer le public que, conformément à un arrêté municipal en date du 16 janvier 2018, une enquête est ouverte sur le projet d'aliénation du chemin rural dénommé « chemin rural n° 3 de la Maison Blanche ».

Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie de Champignelles pendant dix-sept (17) jours francs, du 19 février 2018 au 7 mars 2018 inclus, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, afin que le public puisse en prendre connaissance et formuler, le cas échéant, ses observations.

Un registre sera ouvert à cet effet.

Madame Geneviève GARCIA, commissaire-enquêteur, sera à la disposition du public, à la mairie de Champignelles, le lundi 19 février 2018 et le mercredi 7 mars 2018 de 13 h 30 à 16 h.

AL890520900

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LYAND & FOSSEPREZ

SCP au capital de 259 000 euros,
siège social : 83 Rue de Paris 89000 Auxerre,
512 243 957 RCS Auxerre :

AGE du 29/12/2017 : transformation en SELARL et augmentation du capital social de 46 480 euros, AM : 259 000 euros, NM : 305 480 euros à effet du 01/01/2018 ; prorogation de la durée de la société de 99 ans, expirant le 04/05/2128

Pour avis

AL890520957

EARL DE CHAMPLEIN

Earl au capital de 160.500 euros
Siège social : 2 Grande rue
89300 Champlay
828 105 478 Rcs Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de M. Patrice Baillat de ses fonctions de gérant et ont

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Charly GAILLARD** 2 rue d Auxerre 2 Bis Rue d Auxerre 89470 Monéteau. RCS Auxerre 500535521. CIP 3677.

AL890521000

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SNC GOUX** 25 rue du Carrouge 89144 Ligny le Chatel. RCS Auxerre 799852975. CIP 3814.

AL890521001

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Delphine GOUX** née DEBARGE 25 Rue du Carrouge 89144 Ligny le Chatel. Commerçante. CIP 3825.

AL890521002

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Pierre Henri GOUX** 25 rue du Carrouge 89140 Ligny Le Chatel. Commerçant. CIP 3826.

AL890521003

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **SAS REV'HABITAT** 27 Route Nationale 6 89290 Champs sur Yonne (amélioration de l'habitat). RCS Auxerre 798720280. CIP 4001. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890520995

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Monsieur Hervé BARDOT** 2 rue de la Petite Vitesse Zone Artisanale 89390 Nuits (mécanique automobile). RCS Auxerre 824822050. CIP 4002. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890520996

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl **LES CURIEUX** 8 grande rue 89560 Lain (restaurant). RCS Auxerre 503136756. CIP 3968. Liquidateur : SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 Dijn Cedex.

AL890520997

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 modifiant le plan de redressement de **Monsieur Bertrand Sébastien Rémi BECARD** 7 Rue Nationale 89360 Percey (Charcutier, Traiteur). RCS Auxerre 495114951. CIP 3306. Commissaire au plan : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes.

AL890520998

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2018 mettant fin, conformément aux dispositions de l'article L.631-16 du Code de Commerce, à la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de **Monsieur Steeve CAPLOT** Forain Commune de rattachement 89000 Auxerre. RCS Auxerre 503281537. CIP 3948.

AL890520999

nommé M. Fabien Fayadat, demeurant à Champlay (Yonne), le Grand Longueron, 54 rue principale, pour le remplacer dans ces fonctions.

Le siège social a été transféré à Champlay (Yonne), le Grand Longueron, 54 rue principale, adresse dépendant du ressort du greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, la gérance.

AL890520965

«SCI DU COTAT»

Société Civile
Au capital de 55500,00 €
Siège social
Maligny (Yonne) 96 grande rue
R.C.S. : 431820281 Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale en date du 11 JANVIER 2018 les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : AUXERRE (89000) 5 Rue Savatier Laroche. L'article 4 a été modifié en conséquence, et suivant acte reçu par Me Laurent FRANCIN, Notaire à AUXERRE le 21 décembre 2012 , il a été procédé à une augmentation de capital réalisée par voie d'apport en nature afin de le porter à la somme de CINQUANTE CINQ MILLE CINQ CENTS euros (55500 euros). L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

Pour avis et mention

La gérance

AL890520982

EARL LAMY PHILIPPE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 224.700 €
Siège
41 rue des Blés d'Or
Courroy 89260 Perceneige
482577392 RCS de Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, la collectivité des associés a, à compter de cette date : - pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Sylvie Lavillette épouse Lamy, - nommé Mme Caroline Lamy demeurant à Le Bouchet Mont Charvin (Haute-Savoie), la Longeret, aux fonctions de gérant, - décidé de transférer le siège social à Malay le Grand (Yonne), 4 rond-point des Bleuets. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL890520981

GARAGE PLANTEFOL

SARL au capital de 315 000 €
Siège social : 5 rue de Pierre de Courtenay
89110 La Ferté Loupière
510 188 295 RCS Sens

Aux termes d'une décision du 22/01/17, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location de courte durée de véhicule, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL890520985

SCEA BRISEDOUX

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 88 400,00 euros
Siège social : 10 rue des Bruyères
la Perrière – 89660 Brosses
489 531 640 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire en date du 24 janvier 2018 a :

- Pris acte de la démission de Mme Castaner épouse Brisedoux de ses fonctions de gérant.

- Nommé M. Tristan Charpentier demeurant à Asquins (Yonne), les Chaumots, 1 rue Traversière, aux fonctions de gérant.

- Changé la dénomination de la société qui devient Scea la Perrière.

- Transféré le siège social à Asquins (Yonne – 89450), les Chaumots, 1 rue Traversière.

Pour avis, la gérance.

AL890521011

VENTE

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 12 décembre 2017 à Sens (89) enregistré à Auxerre le 12 janvier 2018, Dossier 2018 01132, Référence 2018 A 00110,

Monsieur Boniface FOMO, né le 10 mars 1970 à Bokoko Buea Fako, de nationalité française, lié par un pacte civil de solidarité déclaré au Greffe du Tribunal d'Instance de Sens et enregistré à la date du 21 avril 2016 sous le numéro 89387-2016-000106, avec Madame Adrienne BONDA, née le 21 novembre 1975 à Douala (Cameroun),

Demeurant 66 rue des Charmes, 89100 Sens,

A vendu à la société SAS MEDICAL, dont le siège social est à Sens (89100), 66 rue des Charmes, société unipersonnelle de médecins à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS sous le numéro 824 586 051,

Le fonds libéral voué à l'exercice de la profession de médecin pour lequel il est inscrit au Tableau du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de l'Yonne sous le numéro 89/2330, qu'il exploite 12 rue Pierre Castets, à Sens (89100) objet d'une immatriculation auprès de l'INSEE, sous les numéros SIREN 539 385 500 et SIRET 539 385 50000019 code APE 8622A, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 151 016 euros qui s'applique aux éléments incorporels pour un montant de 129 316 euros et aux éléments corporels pour un montant de 21 700 euros.

La prise de possession a été fixée au 1er janvier 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance, au Cabinet de Maître BOICHÉ-CALLUS, Avocat à Sens (89100), 9 rue Edouard Charton.

Pour insertion.

AL890521009

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DES MICHAUTS

Earl au capital de 100 350,00 euros
Siège social : 19 rue du Séchoir
Les Michauts - 89240 Pourrain
327 396 735 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017 la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Claudette Malisse épouse Durville de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2017.

Pour avis, la gérance.

AL890520964

SARL DE PARADIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège : 54 rue principale
le Grand Longueron
89300 Champlay
832190029 RCS de Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de M. Éric Fayadat de ses fonctions de gérant et ont nommé M. Fabien Fayadat, demeurant à Champlay (Yonne), le Grand Longueron, 54 rue principale, pour le remplacer dans ces fonctions. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence : Article 10 - Gérance

Ancienne mention : M. Éric Fayadat.

Nouvelle mention : M. Fabien Fayadat. Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du registre du commerce et des sociétés de Sens (Yonne).

Pour avis, la gérance.

AL890520969

GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date du 19 Décembre 2017,

La société EG Retail (France) SAS, Société par Actions Simplifiée, au capital de 171.940.000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B – 12 avenue des Béguines – Cergy Saint Christophe 95806 Cergy Pontoise Cedex, immatriculée 439 793 811 RCS Pontoise,

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Champs sur Yonne (89290) Autoroute A6 – Aire de Venoy Soleil Levant, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance,

A la SNC EG Services (France), dont le siège social est àCergy Pontoise Cedex (95805) Immeuble Le Cervier B – 12 avenue des Béguines, à compter du 11 Janvier 2018, pour une durée indéterminée.

AL890520967

GAEC DU SINOTTE

Gaec agréé le 11 septembre 1978
Société civile au capital de 68 602,06 euros
Siège social : 38 rue des Prés
Sougères sur Sinotte
89470 Monéteau
319 296 240 Rcs Auxerre

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, il a été : Pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Yves Lefet,Décidé de réduire le capital social de 34 301,03 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 34 301,03 euros.

Pour avis, la gérance.

AL890520988

GERANCE

Est résilié à compter du 11 Janvier 2018, le contrat de gérance qui avait été consenti au profit de la SAS SG2P, ayant son siège social 9-11 Allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense Cedex,

Par la société EG Retail (France) SAS, au capital de 171.940.000 euros, ayant son siège social Immeuble Le Cervier B – 12 avenue des Béguines - Cergy Saint Christophe 95806 Cergy Pontoise Cedex, immatriculée 439 793 811 RCS Pontoise,

Concernant le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Champs Sur Yonne (89290) Autoroute A6 – Aire de Venoy Soleil Levant, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance.

Ce contrat de gérance avait fait l'objet d'un acte SSP en date du 5 Décembre 2012.

AL890521023

DISSOLUTION LIQUIDATION

LDV DIFFUSION

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Athanase Clouzard
89100 Saint-Clément
813 274 297 RCS Sens

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2017 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Laurent DE VRIEZE, demeurant à Saint-Clément (Yonne) 16 rue Athanase Clouzard, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Saint-Clément (Yonne) 16 rue Athanase Clouzard. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur

AL890520870

DEBUR & CO

SARL au capital de 50000 euros
Siège social : 13 Rue Jules Ferry
89000 Auxerre
501 858 237 RCS Auxerre

Le 26/06/2017, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 26/06/2017, nommé en qualité de liquidateur M. Deburghrave Christophe, demeurant 24 rue du Marais 89240 Lindry, et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Dépôt au RCS de Auxerre.

AL890520915

EARL COSSON

Société civile en liquidation
au capital de 128 057,17 euros
Siège social : 4 rue des Buttes
Chez M. Jean-Paul Cosson
89230 Montigny la Resle
410 662 100 Rcs Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur, Mme Éliane Diroux épouse Cosson, demeurant 4 rue des Buttes, 89230 Montigny la Resle, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 4 rue des Buttes, Chez M. Jean-Paul Cosson, 89230 Montigny la Resle. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL890520959

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

EPICERIE D'AILLANT (L') SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire simplifiée du 04/07/2017

33, Grande Rue Saint-Antoine Montholon - 89110 AILLANT-SUR-THOLON

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 21 novembre 2017.

AL890520587

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES

1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

LEGRAND

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 10 Bd de la Liberté, 89100 Sens
Siège de liquidation : à Sens (89100)
10 Bd de la Liberté
502 553 712 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 29 décembre 2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 décembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Mathilde LEGRAND, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Sens (89100) 10 Bd de la Liberté. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

AL890520961

PAINTBALL ICAUNAIS

Société en liquidation
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 2 400 euros
Siège social : Chemin des Tartedus,
89100 Rosoy
751 537 622 RCS Sens

L'AGE du 31/12/2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur.

AL890520962

PUISAYE TRAVAUX PUBLICS

S.A.S. au capital de 30.000 euros
1, Route de la Creuse Voie
89116 Sépeaux-Saint Romain
R.C.S. SENS 792 792 400

Le 22/12/2017, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport de M. Jean-Luc CHARLES, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS.

Journal : Terres de Bourgogne

Nombre : 1

AL890520971

LAMY PHILIPPE

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 105 600 euros
Siège social : 41 rue des blés d'or
Courroy - 89260 Perceneige
483 656 187 RCS Sens

Avis de dissolution et de nomination de liquidateur Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Madame Sylvie LAVILLETTE épouse LAMY demeurant 41 rue des blés d'or - Courroy - 89260 Perceneige Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 41 rue des blés d'or - Courroy - 89260 Perceneige Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL890520976

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUMONT - terre

2 ha 72 a 43 ca - Le crot gevry: ZB-48 - Le haut des coulanges: ZB-200[945]-218[34] - Ravin des clouzeaux: ZC-198[106] - Sur le chemin de raveuse: ZC-180

CHICHERY - bois-taillis

48 a 08 ca - Le poncelot: B-550-551-552-553

FONTAINES - eau

3 a 30 ca - L orsiere: A-335-344

SAINT-FARGEAU

- 6 ha 43 a 15 ca - pré - Le champ des beneziers: A-158 - Les pres de la forge: A-156 - Les pres des beneziers: A-155

- 1 ha 51 a 30 ca – bois-taillis - Champ baudry: D-129

TOUCY - terre - recherche d'un bailleur pour le maintien de l'exploitant en place

- 10 ha 82 a 33 ca - Champs de fontaine des bai: H-357-360 - Champs de la charbonniere: H-251-252 - Les baillis: H-373 - Les bruleries: H-262-263 - Les cinq arpents des brule: H-240 - Les vaux sauve grains: H-253

- Patures du gros buisson: H-430-431

- 4 ha 20 a 22 ca - La plaine de briant de tou: G-40 - Nord de la plaine l'etang: H-22

PARLY – terre - location par Bail SAFER d'une durée de 5 années, à compter de la campagne 2018

1 ha 55 a 55 ca - 'Bois brot': F- 573 - 'La midalle': ZN- 25

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - terre

2 ha 03 a 20 ca - Les grands champs plats: ZC-10-11 - Les hauts des glaciers: ZE-48

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 19 février 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890521024

LOU PEARL

SARL en liquidation amiable
au capital de 10 000 €
Siège social : 63 Grande Rue
Les Clérimois (89190)
828 589 176 RCS Sens

Le 31/10/2017, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Christelle LABULLE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL890521008

AGRACO

SARL au capital de 30688 €
Siège social :
21 Rue des Gauzy,
89400 Cheny
426 620 282 RCS d' Auxerre

L'AGO du 31/12/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.

Radiation au RCS d' Auxerre

AL890521010

JMV

SCI au capital de 12195,92 Euros
61 A, Avenue d'Auxerre,
89000 Saint Georges sur Baulche
345201990 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 27/01/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 27/01/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean Lordonnois, 61a Avenue d'Auxerre, 89000 Saint Georges sur Baulche et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Jean Lordonnois. Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL890521015

AUX PAINS DE PERRIGNY

SAS au capital de 1.000€
Siège social : 2 rue des écoles,
89000 Perrigny
831 882 543 RCS d' Auxerre

Le 31/01/2018, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Cyrille HOMMET, 1 rue Fragonard, 89000 Auxerre et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS d' Auxerre

AL890521021

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 01/01/2018 il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: BEL'INVESTISSEMENT

Capital: 1000 euros

Siège: 2 rue des Hortensias 89470 Monéteau

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Durée: 99 ans

Gérant: Mme BOUDZAT Dounia 2 rue des Hortensias 89470 Monéteau

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Auxerre

AL890520951

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SENS en date du 17 janvier 2018, il a été

constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination**: CÉAMI,

Siège social : 15 chemin entre deux vannes, SENS (Yonne), OBJET : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, marchand de biens

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,

Capital : 500 euros,

Gérance : Céline VASSEUR, demeurant 15 chemin entre deux vannes, SENS (Yonne),

Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis, le gérant

AL890520972

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/01/2018, il a été constitué une entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) dénommée :

EURL CAVE & TERROIRS

Objet social : Vente et livraison de vin et spiritueux, de produits régionaux et d'aliments pour animaux.

Siège social : 6 rue Cotteau 89660 Châtel Censoir

Capital social : 100 Euros

Gérant : Madame LARGESSE Virginie demeurant 4 rue des Vignes 58530 Brèves

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890520973

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/01/2018, il a été constitué une société :

Dénomination sociale: CGI

Forme : SASU

Capital social : 500 €.

Siège social : 13 rue des Wagons - 89100 Saint Denis Les Sens

Objet : Le conseil et l'assistance aux entreprises ou organismes divers en matière de gestion, d'organisation, d'information, tant dans les aspects financiers, administratif, juridiques, sociaux.

Gérance : Madame Laila IS IDENE née EL GAROUANI, demeurant à Sens (89100), 20, rue Cantorbery pour une durée indéterminée.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS Sens

AL890520975

SCI VANILLE 89320

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 41 Grande Rue
89320 Villiers Louis

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 22 décembre 2017 du 22 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI VANILLE 89320

Siège social : 41 Grande Rue, 89320 Villiers Louis

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Stéphane CHARLES né le 14/09/1974 à Sens (89), demeurant 41 Grande Rue à Villiers Louis (89320)

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

La Gérance

AL890520977

THAI ALOY

Par acte SSP du 10/01/2018, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : THAI ALOY

Objet social : restauration, traiteur, spécialités thaïlandaises et asiatiques, à emporter, à livrer, sur place, vente de boissons alcoolisées ou non.

Siège social : 5 rue de la gare, 89140 Pont-sur-Yonne.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Président : Mme BALABAN née NONSANTHIA Phairin, demeurant 4 chemin de la messe, 77114 HerméAdmission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : en cas de pluralités d'associés, agrément pour toutes cessions à l'unanimité

Immatriculation au RCS de Sens

AL890520979

DR DEBRA A LANE

Par acte SSP du 07/12/2017, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : DR DEBRA A LANE,

Siège social : 10 promenade de l'Ouest, 89510 VERON,

Objet : Détention et utilisation de tous types de biens mobiliers,

Durée : 99 ans,

Capital : 100 euros,

Gérance : - Debra Ann LANE, demeurant 108 Horseshoe Dr , PA 18951, Quakertown, PENNSYLVANIE (ETATS UNIS D'AMERIQUE),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL890520990

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/01/2018, il a été constitué une SARL dénommée :

SARL HOLDING CFS

Siège social : 123 Rue Du Four, 89340 VILLEBLEVIN

Capital : 10.000€

Objet : La Société a pour objet, pour le Territoire Français et l'Etranger

: - La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale.

Gérance : M. AGOSTINHO SIMAO CELESTINO MANUEL, 123 RUE DU FOUR, 89340 VILLEBLEVIN, Mme DIOGO EPOUSE SIMAO MARIA FATIMA, 123 RUE DU FOUR, 89340 VILLEBLEVIN

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL890520992

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/01/2018, il a été constitué une SCI dénommée :

S.C.I LMS

Siège social : 123 Rue Du Four, 89340 VILLEBLEVIN

Capital : 1.000€

Objet : La société a pour objet : - La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale.

Gérance : M. Celestino manuel AGOSTINHO SIMAO,123 RUE DU FOUR, 89340 VILLEBLEVIN, Mme Maria Fatima DIOGO EPOUSE SIMAO, 123 RUE DU FOUR, 89340 VILLEBLEVIN

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL890520993

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 25/01/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LA BONNE ROUTE

Siège social : 4 route d'auvergne, 89110 Poilly-sur-Tholon

Forme : SAS Nom commercial : LA BONNE ROUTE

Capital : 500 Euros Objet social : La bonne route est une société de transport avec chauffeur privé a votre disposition pour tous vos déplacement (sous réservation, devis gratuit)

Président : Monsieur SÉBASTIEN BOURGEOIS demeurant : 4 Route D'augy Le Petit Vaux, 89290 Champs-sur-Yonne élu pour une durée indéterminée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890520994

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/01/2018, il a été constitué une SCI dénommée :

S.C.I SML

Siège social : 123 Rue Du Four, 89340 VILLEBLEVIN

Capital : 1.000€

Objet : La société a pour objet : - La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale.

Gérance : M. CELESTINO MANUEL AGOSTINHO SIMAO, 123 RUE DU FOUR, 89340 VILLEBLEVIN, Mme MARIA FATIMA DIOGO EPOUSE SIMAO, 123 RUE DU FOUR, 89340 VILLEBLEVIN

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL890521004

SCP LELIEVRE-GUENIN
Notaires à Avallon (Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LELIEVRE, le 26/01/2018, a été constituée une Société Civile d'Exploitation Agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime

Dénomination : SCEA DE VILLARS

Siège social : 4 Rue des Moines, Villars, 89450 Domecy Sur Cure

Durée : 99 ans

Capital social : 395 000,00 EUR

Les apports sont en nature et en numéraire

Gérants : M. Franck MARCHAND et Mme Rachel ROY, demeurant ens. Domecy Sur Cure, 4 Rue des Moines, Villars

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

Pour avis

Le Notaire.

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 48 €
- ☐ pour 2 ans 96 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



DEUX-SEVRES (79)

Paroles de jeunes



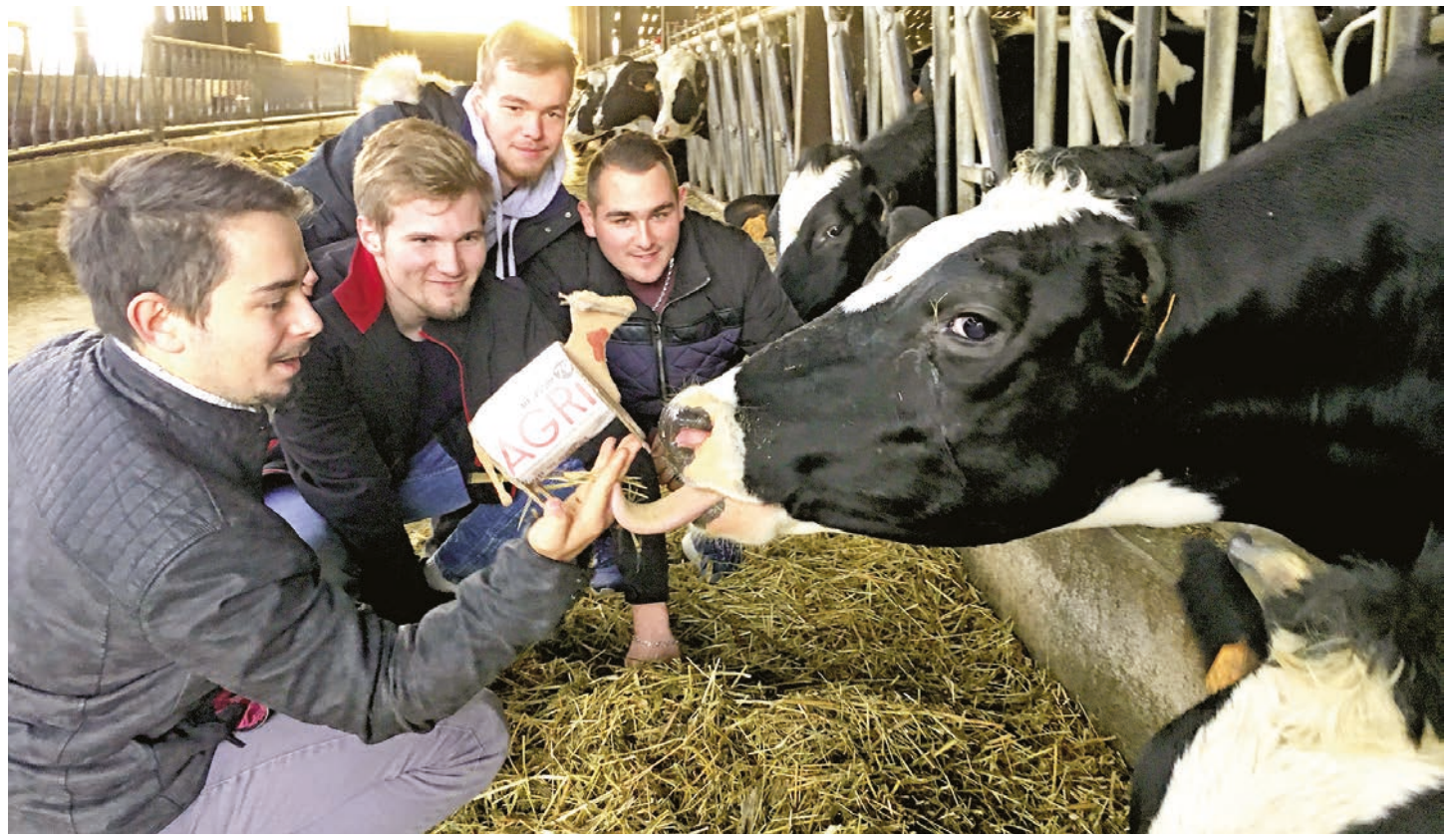


Quatre jeunes étudiants du lycée agricole de Venours lient l'utile à l'agréable. Leur participation au 4L Trophy comptera parmi les notes de leur examen. Ambitieux, ils ont monté un projet original. Avec Agri79, ils vont, au cours de leur aventure, promouvoir l'image de leurs partenaires photographiés, s'ils le souhaitent, avec *Maroc'In*, leur mascotte.

Maroc'In beugle l'enthousiasme de Quentin, Romain, Killian et Samuel

Maroc'In reprend du poil de la bête. L'engagement de quelques sponsors de poids dans le projet initié par ses protecteurs place la mascotte au cœur de l'action. C'est aujourd'hui une certitude, l'animal fétiche de Quentin, Romain, Samuel et Killian prendra la route le 15 février. Installée à proximité du tableau de bord de la 4L, sécurisée par un système que les quatre compères imaginent déjà, la vache deux-sévrienne sera aux premières loges de ce long périple vers Marrakech. À ce jour, et grâce au soutien d'Agri 79, du centre de gestion AS 79 et de la Fnsea 79, mais également d'Isabelle, maman enthousiaste de Romain, les jeunes du lycée de Venours bouclent le budget permettant de faire partir une voiture dans l'aventure du 4L Trophy. Le dossier d'inscription d'un véhicule vient d'être envoyé. Une étape incroyable pour les jeunes élèves en BTS Acse qui, début septembre, lançaient l'idée, sans trop y croire, de participer au 4L Trophy.

Dans le cadre de leur BTS, les jeunes étudiants sont soumis à la réalisation d'un PIC, projet d'initiatives et de communication. *« Développer en autonomie le travail de groupe est l'objet de cet exercice »,* explique Jean-Claude Rousseau, professeur référent. Que le projet aboutisse ou non n'est pas l'essentiel. Romain, Samuel, Killian et Quentin, au moment de leur choix, connaissaient cette règle. Elle a probablement libéré l'audace des quatre étudiants. En arrêtant le thème de leur PIC, les apprentis aventuriers étaient dans le doute. Un sentiment nourri par le scepticisme de quelques parents et camarades. *« Nous attendons des jeunes qu'ils s'inscrivent dans une dynamique de projet. La notation repose sur la méthode et le travail engagé. Ils doivent travailler autour du financement, de la logistique et de la communication »,* poursuit le professeur satisfait que le quatuor ait su dépasser ses doutes. *« Ils ont osé et aujourd'hui les choses avancent. C'est une belle expérience. En agriculture, le regard des autres est souvent pesant. Il peut inhiber certains porteurs de projets. Savoir s'en affranchir est une force ».*



Samuel Bouteiller (Deux-Sèvres), Quentin Naudon (Indre), Killian Rivault (Vienne) et Romain Tixier (Indre) se démènent pour donner envie à des sponsors de les accompagner de leur aventure. Maroc'In, leur mascotte, relaiera sur les réseaux sociaux leur périple. DR

Créée pour symboliser le partenariat qui leur a redonné espoir, *Maroc'In* beugle désormais sur les réseaux sociaux, mais également dans le lycée, l'enthousiasme de quatre étudiants déterminés à construire les lendemains.

Le dynamisme de cette jeunesse qui s'investit, *Maroc'In* l'exprimera dans les colonnes d'Agri 79 tout au long du périple qui, d'ici début mars, occupera les copains. *« Notre projet reste de faire le voyage à quatre »,* insistent les jeunes audacieux. Mais pour faire partir une seconde voiture, ils ont besoin de nouveaux soutiens. Aujourd'hui, ils proposent à toute entreprise qui le souhaite d'associer son image à leur aventure. Une photo avec Maroc'In leur sera alors suggérée. Sur les réseaux sociaux la vache fétiche communiquera autour des partenariats les plus ambitieux.

Christelle Picaud

Leurs sponsors aujourd'hui :

Agri 79 ; AS 79 ; Fnsea 79 ; Allande ; Garage Marteau ; Patrice Devincensy ; Bien fer ; AXE automation ; Crédit Mutuel ; Ets Moreau ; Caveb ; Alliance ; Stéphane Plaza immobilier ; Crédit agricole ; Gédimat Terrasson ; Davier.

